

National Défense
Defence nationale

Rapport sur le rendement du ministère de la Défense nationale

pour la période se terminant
le 31 mars 2005

L'honorable Bill Graham, C.P., député
Ministre de la Défense nationale

Nota : Page laissée vierge
intentionnellement pour
permettre l'impression
recto-verso



Message du Ministre

Je suis fier de présenter au Parlement le Rapport 2004-2005 sur le rendement du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes.

L'année qui vient de s'écouler a été à la fois stimulante et exigeante. Encore une fois, les hommes et les femmes du Ministère et des Forces canadiennes—l'Équipe de la Défense—ont fait honneur à la population canadienne. Par leur professionnalisme et leur dévouement, ils ont protégé les Canadiens ici, au pays, ils ont veillé à la sécurité du continent nord-américain et ils ont contribué à la paix et à la sécurité internationales.

Au cours de cette période, le nouveau contexte de sécurité a continué d'évoluer. Le paysage international demeure parsemé d'États défaillants et d'États en déroute, qui créent une instabilité régionale et qui pourraient servir de refuge à des terroristes. Les groupes terroristes mondiaux sont demeurés actifs. En outre, bien qu'à strictement parler, il ne s'agisse pas d'une préoccupation liée à la sécurité, le tsunami survenu dans l'océan Indien en décembre 2004 a entraîné une initiative d'aide humanitaire internationale massive à laquelle ont participé des forces armées d'un peu partout dans le monde. C'est dans ce contexte que le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes ont accompli des progrès significatifs dans un certain nombre de secteurs essentiels à la défense du Canada et à la protection des Canadiens.



À l'étranger, les Forces canadiennes ont grandement contribué à la paix, à la sécurité et à la stabilité internationales. Que ce soit en Afghanistan, dans le cadre de la campagne internationale contre le terrorisme, à Haïti, où ils ont rétabli la stabilité en tant que participants à la force multinationale mandatée par l'ONU, en Bosnie-Herzégovine, à la fin d'un engagement de 13 ans à l'égard de la sécurité régionale qui a été couronné d'un grand succès, ou encore au Sri Lanka, dans le cadre de l'initiative mondiale visant à aider les victimes du tsunami dévastateur, les membres des Forces canadiennes ont fait preuve du professionnalisme, de la compétence et de la compassion pour lesquels ils sont renommés dans le monde entier. Plus récemment, à la suite de l'ouragan Katrina, en septembre 2005, le Canada a appuyé les opérations de secours aux États-Unis en envoyant approximativement 900 membres des Forces canadiennes.

Au pays, la Défense a continué de faire des investissements significatifs dans les capacités de contre-terrorisme, comme l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN). D'importants progrès ont également été réalisés en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Politique de sécurité nationale. Par exemple, les Forces canadiennes dirigent l'établissement de centres d'opérations de la sécurité maritime sur la côte Ouest et la côte Est en vue de regrouper les ressources militaires et civiles requises pour détecter et évaluer les menaces à la sécurité maritime et y faire face. Les FC, de concert avec la GRC et la Garde côtière canadienne, ont en outre accru leur présence dans nos eaux.



La Défense a aussi continué de travailler en étroite collaboration avec les États-Unis pour assurer la défense du continent. En novembre, le Canada et les États-Unis ont convenu de prolonger le mandat du Groupe de planification binational (GPB) jusqu'en mai 2006. Par l'entremise du GPB, les deux pays travaillent ensemble à l'élaboration de plans de contingence pour se défendre contre une vaste gamme de menaces pesant sur l'Amérique du Nord et y réagir. Par l'intermédiaire du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), le Canada et les États-Unis ont maintenu leur partenariat de longue date pour ce qui est de défendre l'Amérique du Nord contre les menaces aériennes.

Le gouvernement a poursuivi son examen de la place du Canada dans le monde et a clairement réaffirmé son engagement à l'égard du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes. Dans le but d'élaborer un cadre de diplomatie, de défense, de développement et de commerce qui soit intégré et cohérent, le ministre des Affaires étrangères a dirigé l'examen en collaboration avec les ministres du Commerce international, de la Défense nationale et de la Coopération internationale. Dans le cadre de ce processus, la Défense a continué l'examen de sa propre politique, dont l'énoncé a été publié en avril 2005. Cette politique fournit aux Forces canadiennes un cadre devant leur permettre de relever les défis du XXI^e siècle en matière de sécurité, notamment ceux que constituent les États défaillants et les États en déroute et le terrorisme mondial. Grâce à la nouvelle vision exprimée dans l'Énoncé de la politique de défense, les Forces canadiennes deviendront plus pertinentes, plus souples et plus efficaces. Elles renforceront aussi leur capacité d'assurer notre sécurité, de protéger nos intérêts et de donner plus de poids au rôle du Canada sur la scène internationale.

Peu après sa nomination au poste de Chef d'état-major de la Défense par le premier ministre, Paul Martin, en janvier 2005, le Général Rick Hillier a dévoilé sa vision concernant les Forces canadiennes. Cette nouvelle vision audacieuse décrit les plus importants changements à être apportés à la structure de commandement et de contrôle des Forces canadiennes depuis plus de 15 ans et elle a par la suite été reprise dans l'Énoncé de politique internationale du gouvernement du Canada, publiée en avril 2005.

Dans les budgets 2004 et 2005, le gouvernement du Canada a fait de nouveaux investissements considérables dans les Forces canadiennes. En accordant une exemption d'impôt sur le revenu aux membres des Forces servant dans des missions opérationnelles internationales à risque élevé, le budget de 2004 a permis d'améliorer la qualité de vie des militaires et de leurs familles. Quant au budget de 2005, il a assuré l'investissement dans les forces armées le plus considérable depuis 20 ans, en allouant à la Défense nationale près de 13 milliards de dollars en nouveaux fonds sur une période de 5 ans. Il s'agit là d'un engagement à long terme en vue d'élargir, d'améliorer et de transformer les Forces canadiennes.

Une partie de cet investissement permettra de garantir que les Forces canadiennes disposent de l'équipement dont elles ont besoin pour fonctionner efficacement au XXI^e siècle. Le projet du navire de soutien interarmées (NSI), par exemple, a été considéré comme une priorité au cours de la dernière année financière et a reçu l'approbation du Conseil du Trésor en novembre. Ce projet fournira aux Canadiens des navires modernes qui constituent un élément essentiel de la capacité de défense du Canada et qui permettront aux Forces canadiennes d'effectuer leurs



missions nationales prioritaires dans le domaine de la sécurité maritime et d'appuyer leurs objectifs de politique étrangère.

En novembre, après un processus exhaustif d'évaluation des soumissions, le gouvernement du Canada a signé un contrat avec Sikorsky International Operations Inc. relativement au projet d'hélicoptère maritime. Avec le CH-148 Cyclone, nos hommes et nos femmes en uniforme disposeront d'un hélicoptère capable de remplir les rôles diversifiés et difficiles qui sont exigés dans le contexte de sécurité mondial d'aujourd'hui.

De plus, le projet du Système de canon mobile, qui en est actuellement à la phase de définition, fournira à l'Armée de terre 66 véhicules de combat blindés et le soutien logistique intégré connexe. Ce système très déployable correspond aux capacités militaires essentielles aux soldats des Forces canadiennes aujourd'hui et dans l'avenir.

La dernière année a été marquée par de nombreux défis et même des tragédies, lorsque des militaires ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions, mais elle a aussi été couronnée de succès, la Défense ayant accompli de très importants progrès sur plusieurs fronts. Avec les idées appropriées, les ressources nécessaires, l'appui du gouvernement du Canada et la participation des membres très compétents de l'Équipe de la Défense, le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes sont en mesure de relever les défis de l'avenir.

L'honorable Bill Graham, C. P., député
Ministre de la Défense nationale



Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement de 2004-2005 du ministère de la Défense nationale.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement de 2004-2005 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada* :

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide;
- Il est fondé sur la structure de secteur d'activités approuvée du ministère;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées; et
- Il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvées dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Le Sous-ministre,

W.P.D. Elcock



Table des matières

Une version électronique du présent rapport est disponible à l'adresse suivante :

http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr_f.asp

La version électronique contient des hyperliens donnant accès à des renseignements complémentaires.

MESSAGE DU MINISTRE	I
DÉCLARATION DE LA DIRECTION	IV
SECTION 1 : INVESTIR DANS LA DÉFENSE, UNE VALEUR SÛRE	1
LA MISSION DE LA DÉFENSE	1
LE PORTEFEUILLE DE LA DÉFENSE	2
PARTENAIRES CLÉS ET INTERVENANTS	4
SOMMAIRE DU RENDEMENT : DÉFENSE NATIONALE	4
<i>Réalisations de la Défense</i>	4
<i>Résultat stratégique : Exécution des opérations</i>	5
<i>Résultat stratégique : Mise sur pied des forces</i>	5
<i>Résultat stratégique : Soutien des forces</i>	6
<i>Résultat stratégique : Commandement et contrôle</i>	7
<i>Résultat stratégique : Politiques et stratégies du Ministère</i>	7
SECTION 2 : INFLUENCES MINISTÉRIELLES SUR LE RENDEMENT	10
CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA PLANIFICATION	10
<i>L'Examen de la politique internationale/l'Examen de la politique de défense</i>	10
<i>La Politique de sécurité nationale</i>	10
<i>Le contexte de sécurité international et la sécurité nationale</i>	11
<i>Les développements aux États-Unis et dans les relations canado-américaines</i>	11
<i>Les développements au sein de l'OTAN, de l'ONU et de l'UE</i>	12
<i>La campagne internationale contre le terrorisme</i>	13
<i>Le rythme opérationnel</i>	13
<i>La transformation</i>	13
<i>La situation démographique et le visage changeant du Canada</i>	14
<i>Les priorités financières, le budget de 2004, le budget de 2005 et la gestion des ressources</i>	14
LES RISQUES, LES ENJEUX ET LES POSSIBILITÉS	15
SECTION 3 : PRIORITÉS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	17
<i>S'adapter à un contexte de sécurité en évolution et améliorer les rapports stratégiques</i>	17
<i>Transformer et moderniser les Forces canadiennes</i>	18
<i>Mettre en place et appuyer une Équipe de la Défense professionnelle, efficace et viable</i> ...	18
<i>Maximiser l'efficacité de la gestion des ressources</i>	18
<i>Relations entre les priorités ministérielles de la Défense et les programmes de capacités</i> .	19
SECTION 4 : RENDEMENT DU MINISTÈRE – PROGRAMMES DE CAPACITÉS	20



<i>Transition vers l'AAP</i>	20
<i>Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation</i>	20
<i>Cadre de responsabilisation de gestion</i>	21
<i>La gestion du rendement et le tableau de bord prospectif</i>	23
RÉSULTATS OBTENUS PAR PROGRAMME DE CAPACITÉS	24
<i>Exécution des opérations</i>	24
<i>Mise sur pied des forces</i>	40
<i>Soutien des forces</i>	58
<i>Commandement et contrôle</i>	69
<i>Politiques et stratégies du Ministère</i>	73
SECTION 5 : QUELQUES ORGANISATIONS DU PORTEFEUILLE DE LA DÉFENSE	91
CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET PROGRAMME CRYPTOLOGIQUE NATIONAL	
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR LA DÉFENSE CANADA	94
LA FORCE DE RÉSERVE	97
SECRÉTARIAT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE ET PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE	106
LE CABINET DU JUGE AVOCAT GÉNÉRAL	111
LE BUREAU DE L'OMBUDSMAN DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES CANADIENNES	115
SECTION 6: RAPPORTS CONSOLIDÉS	118
DIFFÉRENTS MODES DE PRESTATION DES SERVICES	118
ACQUISITION ET IMPARTITION	118
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	118
SITUATION DES RÉSERVOIRS DE STOCKAGE DE COMBUSTIBLES SITUÉS SUR LES TERRAINS DU MDN	118
SECTION 7: APERÇU DES FINANCES ET DU MINISTÈRE	119
UTILISATION DES RESSOURCES DU MINISTÈRE	119
<i>Tableau 1 : Postes votés et législatifs</i>	120
<i>Tableau 2 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles 2004-2005 du Ministère par programme de capacités</i>	121
<i>Tableau 3 : Comparaison historique entre les dépenses ministérielles prévues et les dépenses réelles, par programme de capacités</i>	122
<i>Tableau 3a : Comparaison historique des ressources humaines</i>	122
<i>Tableau 4 : Recettes par programme de capacités</i>	123
<i>Tableau 5 : Coût net du Ministère</i>	123
<i>Tableau 6 : Paiements de transfert par programme de capacités</i>	124
<i>Tableau 7 : Prêts, investissements et avances (non budgétaires)</i>	125
<i>Tableau 8 : Passif éventuel</i>	126
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN PRÉVUS	127
<i>Tableau 9 : ETP civils par programme de capacités</i>	127
<i>Tableau 10 : ETP militaires (Force régulière)</i>	127
<i>Tableau 11 : ETP civils et militaires (Force régulière)</i>	127
<i>Tableau 12 : Résumé des ETP civils par groupe professionnel</i>	128



<i>Tableau 13 : Résumé des ETP militaires (Force régulière) par grade</i>	129
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DU MINISTÈRE	130
<i>Tableau 14 : Précisions sur les sommes consacrées au programme d'immobilisations (équipement)</i>	130
<i>Tableau 15 : Grands projets d'immobilisations (construction) – Dépenses de plus de 60 millions de dollars</i>	136
<i>Tableau 16 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État</i>	136
SECTION 8: AUTRES RENSEIGNEMENTS	137
APPENDICE A : RECONNAISSANCE DES RÉALISATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES	137
APPENDICE B : PARTENAIRES	137
APPENDICE C : APPLICATION DE LOIS ET DE RÈGLEMENTS	137
APPENDICE D : PROJETS DE LOI AYANT REÇU LA SANCTION ROYALE AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2004-2005	137
APPENDICE E : VÉRIFICATIONS ET ÉVALUATION EFFECTUÉES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2004-2005	137
ORGANIGRAMME	138
PERSONNES-RESSOURCES	139
LISTE D'ACRONYMES	140
INDEX	144



Section 1 : Investir dans la Défense, une valeur sûre

Chaque jour, la Défense¹ travaille sur de nombreux fronts pour veiller à la satisfaction des besoins de sécurité et de défense et à la protection des intérêts du Canada. Grâce au grand nombre de membres du personnel déployés à l'étranger, soit de 1 300 à 4 000 tout au long de l'année, dans le cadre de toute une gamme de missions, et aux douzaines d'attachés militaires répartis un peu partout sur la planète, la Défense est en mesure de jouer un rôle clé pour ce qui est de promouvoir les intérêts et les valeurs du pays, de contribuer à la paix et à la sécurité internationale et de renforcer le rôle du Canada dans le monde.

Au pays, les Forces canadiennes (FC) protègent l'intégrité de nos frontières, viennent en aide aux victimes de catastrophes, appuient les autres ministères et organismes et aident à faire appliquer les lois canadiennes dans nos secteurs de compétence. Les FC contribuent également à la défense de l'Amérique du Nord, en partenariat avec les États-Unis (É.-U.).

La Défense touche bien des aspects de la vie quotidienne des Canadiens. Comme il est le plus gros employeur du secteur public canadien, le Ministère participe à l'économie des collectivités un peu partout au Canada par ses dépenses et ses investissements officiels. Le MDN se révèle un leader sur le plan de l'innovation grâce à ses initiatives de recherche et de développement, prête main-forte aux organismes de santé dans les situations d'urgence graves et veille à la protection de l'environnement en effectuant des recherches et en participant à la dépollution des sites contaminés.

Grâce au travail des diverses organisations qui la composent, la Défense occupe une place importante dans l'histoire du Canada, du patrimoine et de l'identité du pays. Par sa présence dans chaque province et territoire du Canada et dans presque toutes les principales collectivités du pays et par ses missions à l'étranger, la Défense est devenue l'une des institutions canadiennes les plus reconnaissables.

Vous pourrez obtenir dans ce rapport (en particulier dans les sections 4 et 5) des renseignements détaillés sur la contribution de la Défense au succès du Canada.

La mission de la Défense

Le ministère de la Défense nationale (MDN), les Forces canadiennes (FC) et les organisations et agences qui constituent le portefeuille de la Défense nationale ont pour mission de défendre le Canada ainsi que les intérêts et les valeurs des Canadiens tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

Plus précisément, les FC assument trois grands rôles :

- Protéger le Canada;
- Défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec les É.-U.;
- Contribuer à la paix et à la sécurité internationales.

¹ Le ministère de la Défense nationale (MDN), les Forces canadiennes (FC) et les organisations et agences qui constituent le portefeuille de la Défense nationale sont appelés collectivement la Défense.



Pour exécuter avec succès ces trois tâches, la Défense fournit de nombreux services dont les Canadiens profitent directement. Nous contribuons à la défense et à la sécurité **du pays** de diverses manières, notamment par :

- la surveillance et le contrôle du territoire canadien et de ses voies d'accès;
- l'assistance à d'autres ministères et organismes d'État, tels que Pêches et Océans Canada, Affaires étrangères Canada, Environnement Canada et la Gendarmerie royale du Canada;
- des services nationaux de recherche et de sauvetage;
- l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe;
- l'appui aux autorités civiles;
- le soutien apporté aux mesures d'intervention du gouvernement fédéral pour contrer le terrorisme et les autres menaces asymétriques;
- l'appui d'activités internationales importantes qui se tiennent au Canada.

En **Amérique du Nord**, le MDN et les FC participent à la défense du continent en collaboration avec les États-Unis. En tout, le Canada et les É.-U. sont cosignataires de plus de 80 accords de défense qui pourraient être considérés comme des traités et de 250 protocoles d'entente. Les deux pays sont également en partenariat au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). En outre, les forces armées canadiennes et américaines échangent continuellement de l'information en matière de renseignement et de sécurité et mènent conjointement des exercices interarmées et combinés. La collaboration militaire canado-américaine a été renforcée par la création du Groupe de planification binational, qui est chargé de dresser des plans de contingence visant la défense de l'Amérique du Nord contre les menaces maritimes ainsi que l'intervention en cas de situations d'urgence terrestres, y compris les attaques et les catastrophes naturelles.

Sur la scène internationale, le Canada participe à des opérations multilatérales sous les auspices de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et des coalitions de pays aux vues similaires. Les FC contribuent largement à plusieurs initiatives internationales d'importance, notamment l'Initiative de sécurité contre la prolifération, dirigée par les É.-U., et le Partenariat mondial du G8. Les FC appuient un large éventail d'activités de contrôle des armements et offrent des services d'éducation et de la formation professionnelle à des militaires étrangers dans le cadre du Programme d'aide à l'instruction militaire. Elles gèrent aussi l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, qui est prête à fournir promptement des secours humanitaires dans le monde entier en cas d'urgence, comme lors du tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est en décembre 2004. En outre, elles conservent la capacité de protéger les Canadiens qui se trouvent dans des zones menacées par des conflits et de veiller à leur évacuation vers des lieux sûrs.

Le portefeuille de la Défense

Le MDN, les FC et un certain nombre d'organisations et d'organismes connexes, y compris le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) et Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), accomplissent la mission de la Défense.



Les FC gèrent également :

- un service de police, qui est constitué de la police militaire et du Service national des enquêtes et qui relève du Grand prévôt des Forces canadiennes;
- un système de justice administré sous la direction du Juge-avocat général;
- des services d'aumônerie;
- des réseaux étendus de communication au Canada et à l'étranger;
- des services de lutte contre les incendies;
- des services médicaux et dentaires, étant donné que les membres des FC sont exclus de la *Loi canadienne sur la santé* de 1984 et du Régime de soins de santé de la fonction publique;
- des programmes pour les jeunes, en particulier le Programme des cadets du Canada et les Rangers juniors canadiens;
- l'Académie canadienne de la Défense;
- l'Autorité de règlement des griefs des Forces canadiennes;
- l'Agence de logement des Forces canadiennes;
- l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes.

La Défense englobe en outre les organisations suivantes, qui relèvent directement du ministre de la Défense nationale :

- Le Comité des griefs des Forces canadiennes;
- Le Cabinet du Juge-avocat général;
- La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire;
- Le Bureau de l'ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes;
- Le Secrétariat national de recherche et de sauvetage;
- Le Bureau du commissaire du CST.

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, le MDN et les FC sont des entités distinctes appelées à travailler en étroite collaboration sous la direction du ministre de la Défense nationale. Le ministre de la Défense est chargé de responsabilités particulières en vertu de cette loi, ainsi que de responsabilités liées à l'administration des lois, règlements et ordonnances énumérés à l'appendice C. La loi précise en outre que les Forces canadiennes sont dirigées par le Chef d'état-major de la Défense, qui est l'officier occupant le poste le plus élevé au Canada. « Sous l'autorité du ministre et sous réserve des règlements, cet officier assure la direction et la gestion des Forces canadiennes². »

Les responsabilités précises des sous-ministres adjoints et des chefs d'état-major des armées à l'égard des résultats et des indicateurs de rendement connexes sont exposées en détail dans le Plan de la Défense en direct. L'organigramme du MDN figure à l'appendice E.

² *Loi sur la défense nationale*, article 18(1).



Partenaires clés et intervenants

La Défense travaille de concert avec de nombreux partenaires canadiens et étrangers qui l'aident à exécuter sa mission, ses programmes et ses activités. La complexité et la diversité des partenaires et des intervenants du MDN (la liste complète figure à l'appendice B) témoignent de la grande portée de son mandat.

Les partenariats et rapports avec d'autres ministères et organismes aident à soutenir les efforts et les priorités globales du gouvernement du Canada et assurent la coopération et la coordination horizontales dans différents domaines touchant la sécurité publique. Dans le contexte de sécurité actuel, où la distinction entre le niveau national et le niveau international devient floue, il faut établir de nouveaux partenariats et adopter des approches innovatrices. Cette situation offre à la Défense des occasions uniques d'exécuter son mandat, notamment en examinant des façons d'utiliser ses ressources plus stratégiquement et d'améliorer le soutien qu'elle assure à l'égard des priorités du gouvernement du Canada et des besoins des Canadiens.

Sommaire du rendement : Défense nationale

Au cours de l'année financière 2004-2005, les FC ont déployé près de 5 600 militaires dans le cadre d'opérations internationales. Les FC ont participé en tout à 23 opérations internationales et ont affecté en moyenne, au cours des six premiers mois de l'année, plus de 3 500 soldats à des opérations de coalition et de soutien de la paix internationales, notamment en Afghanistan, en Bosnie et à Haïti. En raison des réductions prévues sur le plan des effectifs de mission au cours de la deuxième moitié de l'année, 1 700 membres du personnel en moyenne ont été déployés à l'extérieur du Canada dans le cadre d'opérations des FC. Dans chaque cas, les membres des FC se sont distingués par leur professionnalisme et leur dévouement et ont montré qu'ils comptent parmi les militaires les mieux entraînés et les plus efficaces du monde.

Réalisations de la Défense

Voici les faits saillants sur le chapitre des réalisations de la Défense au cours de l'année financière 2004-2005. Bon nombre d'initiatives ont été lancées dans le but d'obtenir des résultats stratégiques précis qui ne sont pas énumérés ici, mais qui sont décrits en détail dans les sections 4 et 5. Vous trouverez des tableaux financiers dans la section 7. La version électronique du présent rapport contient également de nombreux hyperliens vers des sites Web où se trouvent des renseignements sur des initiatives particulières qui pourraient être dignes d'intérêt.



Résultat stratégique : Exécution des opérations

Le programme de capacités intitulé « Exécution des opérations » englobe l'aptitude à faire usage de la gamme des ressources militaires nécessaires à la réalisation des missions assignées, au moment et à l'endroit indiqué.

RÉALISATIONS : EXÉCUTION DES OPÉRATIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Au pays, les FC ont continué de viser l'atteinte de leur objectif de défense consistant à assurer la surveillance et le contrôle du territoire, des eaux et de l'espace aérien canadiens, tout en répondant à une vaste gamme de demandes de soutien présentées par d'autres ministères et des organismes, par exemple en effectuant des opérations de recherche et de sauvetage et des opérations antidrogue. En 2004, les centres de coordination des opérations de sauvetage conjoints de la Garde côtière canadienne et des Forces canadiennes ont traité plus de 7 500 incidents aéronautiques et maritimes et incidents nécessitant une aide humanitaire, dont plus de 1 100 ont fait l'objet d'une intervention de la part d'aéronefs de la Force aérienne.
<ul style="list-style-type: none"> • À titre de partenaire dans le NORAD, le Canada a continué de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de surveillance et de contrôle aérospatiaux de l'Amérique du Nord, dans le cadre de l'opération <i>Noble Eagle</i>. Des aéronefs CF-18 Hornet ont effectué plus de 850 missions de souveraineté aérienne à l'appui de cette opération.
<ul style="list-style-type: none"> • La Défense a continué de travailler dans le cadre de près de 24 missions, notamment des missions menées sous les auspices d'organisations internationales comme l'OTAN et l'ONU, en vue de faire régner la sécurité et la stabilité dans de nombreuses régions du monde, comme la Bosnie, l'Afghanistan et Haïti.

Résultat stratégique : Mise sur pied des forces

Le programme de capacités « Mise sur pied des forces » englobe les aptitudes à recruter et à entraîner du personnel, à faire des recherches et des essais, à faire l'acquisition d'équipement et à concevoir une structure capable de produire des forces polyvalentes et aptes au combat.

RÉALISATIONS : MISE SUR PIED DES FORCES
<p>Ressources humaines - Militaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le budget de 2005, le gouvernement a annoncé que 5 000 réguliers et 3 000 réservistes seraient ajoutés aux effectifs des FC. Une équipe a été constituée pour examiner toutes les répercussions de l'annonce du budget de 2005 sur les ressources humaines et pour élaborer un plan de mise en œuvre d'ici l'automne 2005.
<p>Ressources humaines – Civils</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adoption, en novembre 2003, du projet de loi C-25, la <i>Loi sur la modernisation de la fonction publique</i> (LMFP), a eu pour effet la création de deux nouvelles lois : la <i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i> (LRTFP) et la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i> (LEFP). La LRTFP est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2005 et a été mise en œuvre avec succès. Quant à la LEFP, elle prendra effet en décembre 2005. L'adoption de la LMFP a transformé les relations de travail et le processus de dotation.
<p>Équipement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a eu adjudication du contrat dans le cadre du projet d'hélicoptère maritime, en vue de remplacer la flotte de Sea King.

**RÉALISATIONS : MISE SUR PIED DES FORCES****Initiative de recherche et de technologie CBRN**

- Le Centre de technologie antiterroriste (CTA) et Recherche et développement pour la défense Canada - Ottawa ont reçu le permis nécessaire pour devenir les seules installations en Amérique du Nord à fournir des sources radiologiques non scellées aux fins d’instruction, d’exercices et de recherche et développement. Plus de 1 000 premiers intervenants militaires et civils ont reçu de la formation en intervention CBRN au CTA en 2004.

Résultat stratégique : Soutien des forces

Le programme de capacités « Soutien des forces » englobe les aptitudes à héberger et à soutenir le personnel, à réparer et à entretenir l’équipement et à produire l’infrastructure et les capacités nécessaires au soutien des opérations militaires.

RÉALISATIONS : SOUTIEN DES FORCES**Ressources humaines – Militaires**

- Les FC ont continué à promouvoir le mieux-être et la santé. Une nouvelle politique de sélection et de réintégration a été publiée en août 2004 afin de reconnaître les problèmes de réintégration auxquels font face les membres des FC et leurs familles après un déploiement.

Ressources humaines – Civils

- On a approuvé un cadre de bien-être qui comprend des programmes et des activités, comme le programme de récompenses et de reconnaissance et le Programme d’aide aux employés.

Approvisionnement national (AP)

- Le Groupe des matériels a exercé un contrôle efficace et une gestion prudente en ce qui a trait au programme d’AP. Ainsi, les dépenses de fin d’année, qui se sont élevées à 1 909,0 millions de dollars, ont permis au Ministère de maintenir des niveaux acceptables de soutien de l’équipement et de préparation.

Infrastructure

- Le projet de regroupement des ateliers de l’installation de maintenance de la Flotte (IMF) Cape Breton a été poursuivi à Esquimalt, en C.-B. Ce projet, dont le coût global s’élève à environ 136,5 millions de dollars, vise à regrouper les travaux de maintenance, qui étaient auparavant répartis entre plus de 30 ateliers et magasins à outils désuets et inefficaces se trouvant à l’arsenal, dans une seule installation moderne, afin de mieux appuyer la flotte de la côte Ouest. La phase 3 du projet est presque terminée, et on demandera les approbations nécessaires à la phase 4 en 2005.



Résultat stratégique : Commandement et contrôle

Le programme de capacités « Commandement et contrôle » englobe l'aptitude à recueillir, à analyser et à communiquer les renseignements, l'aptitude à planifier et à coordonner les opérations et l'aptitude à fournir les ressources requises pour amener les forces à accomplir les missions qui leur sont assignées.

RÉALISATIONS : COMMANDEMENT ET CONTRÔLE
<p>Système de justice militaire</p> <ul style="list-style-type: none"> En décembre 2004, le Cabinet du JAG a terminé l'élaboration de recommandations stratégiques en réponse aux 57 recommandations formulées dans le rapport Lamer relativement à la justice militaire. Des travaux ont été entrepris depuis afin d'élaborer une réponse législative appropriée qui soit conforme à cette analyse stratégique, et des conseils ont été fournis au gouvernement au sujet de la voie à suivre à cet égard. Dans l'avant-propos de son rapport, l'ancien juge en chef Lamer a déclaré que « le Canada s'est doté d'un système très solide et équitable de justice militaire dans lequel les Canadiens peuvent avoir confiance ».
<p>Renseignement de la Défense</p> <ul style="list-style-type: none"> Par suite de l'approbation de l'Examen du renseignement de la Défense à la fin de 2004, le Chef du renseignement de la Défense (CRD) a joué un rôle important pour ce qui est d'aider à la mise en œuvre et à l'intégration de la nouvelle structure du renseignement de la Défense.
<p>Commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance (C4ISR)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Ministère a continué à accroître ses capacités C4ISR à la lumière de la nouvelle Politique de sécurité nationale. Par exemple, le modèle initial d'interconnexion du Système d'information de commandement et de contrôle de la Force aérienne aux réseaux du NORAD a été approuvé, ce qui a permis d'améliorer considérablement l'interopérabilité entre les organisations militaires connexes, au Canada et aux États-Unis.

Résultat stratégique : Politiques et stratégies du Ministère

Le programme de capacités « Politiques et stratégies du Ministère » englobe l'aptitude à établir et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies ministérielles en vue d'atteindre les objectifs généraux du gouvernement, l'aptitude à gérer les activités du Ministère et l'aptitude à prodiguer des conseils en matière de défense et de sécurité.

RÉALISATIONS : POLITIQUES ET STRATÉGIES DU MINISTÈRE
<p>Examen de la politique de défense</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Ministère a participé à l'Examen de la politique internationale et à l'Examen de la politique de défense qui ont commencé le 12 décembre 2003. Les travaux relatifs à ces deux politiques ont été achevés au cours de l'année financière 2004-2005 et ont mené à la publication de l'Énoncé de politique internationale et de l'Énoncé de la politique de défense du Canada le 19 avril 2005. Des travaux de suivi sont maintenant effectués en vue d'élaborer un Plan de capacités de défense.



<p>Politique de sécurité nationale</p> <ul style="list-style-type: none">Le Ministère a participé à l'élaboration de la première Politique de sécurité nationale du Canada, qui a été promulguée en avril 2004 et qui expose une vaste gamme de nouvelles initiatives en ce qui a trait au renseignement, à la gestion et la planification d'urgence, aux crises en santé publique, au transport, à la sécurité à la frontière et à la sécurité internationale. Parmi les principales initiatives liées à la défense, mentionnons la création d'un Centre d'évaluation intégrée des menaces et l'accroissement du rôle interministériel dans la sécurité maritime.
<p>Accords de défense canado-américains</p> <ul style="list-style-type: none">La Défense a fourni des conseils et du soutien qui ont amené le Canada et les États-Unis à décider de renouveler le mandat du Groupe de planification binational en décembre 2004. La Défense a également participé aux négociations avec les É.-U., dirigées par Affaires étrangères Canada, qui ont abouti, en août 2004, à la modification de l'accord du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), modification qui permet au NORAD de fournir des renseignements d'alerte aux missiles aux commandements américains chargés de la défense antimissiles balistiques.
<p>Ressources humaines – Civils</p> <ul style="list-style-type: none">La Commission canadienne des droits de la personne a déclaré que le Ministère satisfait pleinement aux 12 exigences de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> (LEE).
<p>Contrôle financier</p> <ul style="list-style-type: none">Le Sous-ministre a émis la directive intitulé <i>Renforcer la reddition de compte et la fonction de contrôleur à la Défense nationale</i> le 16 juin 2004. Le développement du Plan d'action de la fonction de contrôleur faisait partie de cette directive. Le Plan d'action de la fonction de contrôleur sera mis en oeuvre entièrement en date du 31 mars 2006.
<p>Programme d'éthique de la Défense</p> <ul style="list-style-type: none">Le Programme d'éthique de la Défense (PED) est demeuré axé sur la promotion du comportement éthique au MDN et dans les FC. On a mis à jour les lignes directrices du Ministère concernant les conflits d'intérêt afin d'intégrer le <i>Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique</i>. L'Académie canadienne de la Défense inclut les principes d'éthique dans tous ses manuels clés.
<p>Règlement des plaintes</p> <ul style="list-style-type: none">Au cours de l'année financière 2004-2005, le Bureau de l'ombudsman a reçu 1 793 nouvelles plaintes. Il a réglé et clos 1 871 affaires. Les plaintes les plus courantes avaient trait aux avantages sociaux; venaient ensuite les plaintes concernant le recrutement, la libération, les questions médicales et enfin le système de règlement des griefs du MDN/des FC.
<p>Affaires publiques</p> <ul style="list-style-type: none">La Défense a mis en évidence les opérations internationales des FC en organisant des activités médiatiques à l'occasion du départ et du retour des membres des FC, en intégrant des journalistes et en déployant des équipes de la Caméra de combat. Les Affaires publiques ont également organisé à intervalles réguliers des séances d'information et des conférences de presse téléphoniques avec des unités déployées et ont fourni de l'information de grande qualité aux médias.



Projet d'optimisation de l'acquisition et du soutien du matériel (POASM)

- Au cours de l'année financière 2004-2005, on a réalisé, dans le cadre du Projet d'optimisation de l'acquisition et du soutien du matériel (POASM), des économies dépassant l'objectif de 18,6 millions de dollars, soit des économies ponctuelles de 20,3 millions de dollars ou 110 % de l'objectif; ainsi que des économies périodiques de 12,5 millions de dollars ou 105 % de l'objectif de 11,9 millions de dollars, grâce à la mise au point d'une chaîne d'approvisionnement intégrée, efficace et rentable.
- Les dépenses ont également été considérablement inférieures à la somme prévue de 5,1 millions de dollars ou 34 % de la somme de 15,2 millions de dollars prévue dans l'analyse de rentabilisation, en raison de la gestion prudente des ressources qui a été exercée.



Section 2 : Influences ministérielles sur le rendement

Considérations liées à la planification

Le contexte de sécurité mondial a encore subi d'importants changements. Les menaces sont demeurées diverses et imprévisibles et ont continué d'avoir des effets sur les Canadiens et leurs intérêts. Dans un monde où les infrastructures sont interconnectées, où les transports et les communications sont rapides et où des acteurs non étatiques agissent en dehors des frontières nationales, la défense et la sécurité du Canada demeurent étroitement liées à la sécurité continentale et internationale. Voici les principales considérations touchant la planification au sein de la Défense en 2004-2005 :

- l'Examen de la politique internationale/l'Examen de la politique de défense;
- la politique de sécurité nationale ;
- le contexte de sécurité international et ses répercussions sur la sécurité nationale;
- les développements aux É.-U. et dans les relations canado-américaines;
- les développements au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), des Nations Unies (ONU) et de l'Union européenne (UE);
- la campagne internationale contre le terrorisme;
- le rythme opérationnel;
- la transformation;
- la situation démographique et le visage changeant du Canada;
- les priorités financières ainsi que la gestion et la réaffectation des ressources.

L'Examen de la politique internationale/l'Examen de la politique de défense

Le gouvernement a poursuivi son examen exhaustif de la place du Canada dans le monde, lequel a été entrepris le 12 décembre 2003. L'examen visait à élaborer un cadre intégré et cohérent de diplomatie, de défense, de développement et de commerce (3D+C). Le ministre des Affaires étrangères a dirigé l'examen en collaboration avec les ministres du Commerce international, de la Défense nationale et de la Coopération internationale. Dans le cadre de ce processus, la Défense a continué l'examen de sa propre politique au cours de l'année financière 2004-2005. Par suite de ces examens, le gouvernement a publié, le 19 avril 2005, son Énoncé de politique internationale, qui comprend une nouvelle politique de défense du Canada. La version intégrale de l'Énoncé se trouve à l'adresse : http://www.forces.gc.ca/site/reports/dps/index_f.asp.

La Politique de sécurité nationale

Le gouvernement a publié la première Politique de sécurité nationale du Canada en avril 2004, fournissant ainsi un cadre à long terme axé principalement sur trois intérêts en matière de sécurité nationale : protéger le Canada et les Canadiens au pays et à l'étranger; veiller à ce que le Canada ne constitue pas une source de menaces visant ses alliés; et contribuer à la sécurité internationale. La nouvelle politique fournit un plan d'action dans six domaines, soit le



renseignement, la gestion des urgences, la santé publique, le transport, la sécurité à la frontière et la sécurité internationale. Parmi les principales initiatives liées à la défense, on compte la création d'un Centre d'évaluation intégrée des menaces et l'accroissement du rôle de la Force maritime sur le plan de la sécurité maritime.

Le contexte de sécurité international et la sécurité nationale

En 2004-2005, le contexte de sécurité est demeuré complexe et imprévisible. Un certain nombre de préoccupations ont prévalu. Le paysage international continue d'être parsemé d'États défaillants et d'États en déroute, qui créent une instabilité régionale et qui pourraient servir de refuge à des terroristes, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Bien qu'ils soient affaiblis par la campagne contre le terrorisme, les groupes terroristes mondiaux sont à certains égards plus difficiles à affronter puisqu'ils sont maintenant plus décentralisés et dispersés qu'auparavant. La prolifération des armes de destruction massive dans des États terroristes ou dangereux, comme la Corée du Nord et l'Iran, demeure une préoccupation. La probabilité d'une guerre interétatique d'importance est toujours faible, mais il reste des points chauds dans diverses régions du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie de l'Est.

En dépit de ces problèmes persistants, il y a eu quelques signes encourageants. Les élections tenues au début de 2005 par les autorités iraqiennes et palestiniennes ont été couronnées de succès, ce qui a porté un coup aux parties opposées à la paix. Des protestations de masse ont obligé les forces syriennes à se retirer du Liban après une présence de près de trois décennies sur le territoire. Enfin, en Ukraine, l'élection pacifique d'un gouvernement démocratique à la fin de 2004 a permis de renforcer la sécurité euro-atlantique.

Bien qu'à strictement parler, il ne s'agisse pas d'une préoccupation liée à la sécurité, le tsunami survenu dans l'océan Indien en décembre 2004 a entraîné une initiative d'aide humanitaire internationale massive à laquelle ont participé des forces armées d'un peu partout dans le monde et qui a eu des effets sur les relations en matière de sécurité régionale, en particulier les conflits intra-étatiques dans des pays comme le Sri Lanka et l'Indonésie.

Dans cet univers mondialisé de menaces asymétriques où l'instabilité à l'étranger a des répercussions sur la sécurité au pays, on demande de plus en plus aux gouvernements de trouver un juste équilibre entre la nécessité de contribuer à la paix et à la sécurité mondiales et celle d'assurer la sécurité du territoire national.

Les développements aux États-Unis et dans les relations canado-américaines

Les É.-U. sont demeurés préoccupés par la campagne contre le terrorisme, en particulier en Afghanistan, ainsi que par les opérations de stabilisation et de reconstruction postérieures au conflit en Iraq. Ces missions ont imposé un rythme opérationnel élevé aux forces américaines, qui doivent parallèlement se transformer pour être en mesure de faire face aux menaces futures. À cet égard, on constate que, dans leur planification, les États-Unis se concentrent moins sur les menaces traditionnelles (forces militaires des États) pour mettre plutôt l'accent sur trois types de menaces non traditionnelles : les menaces irrégulières (insurgés et terroristes), les menaces catastrophiques (armes de destruction massive) et les menaces perturbatrices (cyberattaques). Cette nouvelle approche englobe le système de défense antimissiles balistiques américain en Amérique du Nord, qui a atteint un état opérationnel limité en 2004-2005.



Par ailleurs, les relations canado-américaines ont fait l'objet de discussions lors de la visite du président George W. Bush au Canada en novembre 2004. La rencontre s'est conclue par une entente entre le Premier ministre du Canada et le Président des É.-U. relativement à une *Déclaration conjointe du Canada et des États-Unis – Sécurité commune, prospérité commune : Un nouveau partenariat en Amérique du Nord*, qui comprend des mesures visant à améliorer la sécurité maritime. Ce partenariat a été élargi pour inclure le Mexique, lorsque le Premier ministre a rencontré le Président des États-Unis et celui du Mexique, à Waco, au Texas, en mars 2005.

Au cours de l'année financière 2004-2005, le Canada et les É.-U. ont entrepris un certain nombre d'initiatives clés concernant les relations de défense. En août 2004, les deux pays ont convenu de permettre au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) de fournir des renseignements d'alerte aux missiles aux commandements américains chargés de la défense antimissiles balistiques. En décembre 2004, le Canada et les É.-U. ont permis que la coopération relative aux menaces maritimes et terrestres pesant sur l'Amérique du Nord continue de s'accroître en prolongeant le mandat du Groupe de planification binational. En février 2005, le gouvernement a annoncé que, même si le Canada ne participait pas à la mise au point ou à l'exploitation du système de défense antimissiles balistiques américain, il continuerait de chercher d'autres manières de renforcer la coopération avec les États-Unis en matière de défense et de sécurité.

Les développements au sein de l'OTAN, de l'ONU et de l'UE

En 2004, l'OTAN a accueilli sept nouveaux membres, soit la Roumanie, la Bulgarie, la Slovénie, la Slovaquie, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie. L'Alliance a également poursuivi son processus de transformation, en encourageant les États membres à investir dans les ressources nécessaires à la conduite des opérations dans le nouveau contexte de sécurité. En outre, la pertinence de l'Alliance s'est trouvée consolidée lorsque la Force de réaction de l'OTAN (NRF) a atteint la capacité opérationnelle initiale en octobre 2004. En plus de l'opération de soutien de la paix qu'elle mène au Kosovo, des opérations maritimes dans la Méditerranée et de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan, l'OTAN a établi une mission au Moyen-Orient pour entraîner les forces de sécurité iraqiennes. Lors de son sommet de 2004 à Istanbul, l'Alliance a convenu de renforcer les partenariats déjà conclus avec certains pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (le Dialogue méditerranéen) et a lancé une initiative de coopération avec divers pays du golfe Arabo-Persique (l'Initiative de coopération d'Istanbul). Le Canada a appuyé les efforts continus de l'OTAN pour faire face aux menaces nouvelles et en constante évolution, notamment en contribuant de façon significative à la FIAS et en prenant des engagements particuliers auprès de la NRF.

L'ONU a continué de faire d'importantes contributions à la sécurité internationale, en particulier au moyen de ses opérations de soutien de la paix en Afrique. Au cours de l'année financière 2004-2005, l'ONU a établi la Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan (UNAMIS) en prévision d'une mission de maintien de la paix — la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUSOUD) — afin d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix Nord-Sud. De plus, un groupe d'experts de haut niveau nommé par le Secrétaire général a formulé plusieurs recommandations au sujet de la réforme de l'ONU, qui portaient notamment sur l'élargissement du Conseil de sécurité ainsi que sur la promulgation de critères d'intervention dans les cas où un État se soustrait à sa responsabilité souveraine de protéger ses citoyens. Le Canada appuie la



réforme de l'ONU qui est en cours et il a fourni plusieurs membres du personnel à la mission au Soudan.

Pour sa part, l'Union européenne (UE) a pris avec succès la relève de l'OTAN en décembre 2004 pour ce qui est d'assumer la responsabilité des opérations de soutien de la paix en Bosnie, en déployant la Force de l'Union européenne (EUFOR). Ce transfert de responsabilité a non seulement montré que la Politique européenne de sécurité et de défense a gagné de la maturité, mais il sert aussi de modèle de coopération OTAN-UE. Le Canada a manifesté son appui à l'égard de cette nouvelle relation en fournissant des forces à la mission de l'EUFOR.

La campagne internationale contre le terrorisme

Au cours de l'année financière 2004-2005, le Canada a continué à appuyer la campagne internationale contre le terrorisme en mettant l'accent sur la stabilisation et la reconstruction de l'Afghanistan par le biais de la mission de la FIAS de l'OTAN, l'opération *Athena*. La campagne exige une étroite coordination des efforts de défense, de diplomatie et de développement désignée sous le nom d'« approche 3D », afin de garantir que l'Afghanistan ne retombe pas dans l'instabilité et ne redevient pas un terrain fertile pour les terroristes. La campagne comprenait aussi un volet maritime réalisé dans le golfe Arabo-Persique, sous la direction des É.-U. dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom*, ainsi que dans la mer Méditerranée, sous les auspices de l'OTAN dans le cadre de l'opération *Active Endeavour*. Le Canada a appuyé ces initiatives maritimes en déployant à intervalles réguliers un navire et un aéronef de patrouille maritime au cours de l'opération *Altair*.

Le rythme opérationnel

Après avoir franchi une période de rythme opérationnel élevé suite aux événements du 11 septembre 2001, les FC sont passées par une période de régénération en 2004-2005. Par conséquent, les FC ont déployé moins de soldats, de marins et d'aviateurs dans les missions internationales qu'au cours des années antérieures. Il est à noter que, même si les déploiements étaient réduits, les niveaux d'activité sont demeurés élevés étant donné les exigences imprévues liées à la régénération.

La transformation

Au cours de l'année financière 2004-2005, la Défense a élaboré son Examen de la politique de défense dans le contexte de l'Examen de la politique internationale. En avril 2005, le gouvernement a publié les résultats de l'Examen de la politique internationale, y compris une nouvelle politique de défense du Canada. L'Énoncé de la politique de défense qui en a découlé propose une vision audacieuse pour la Défense nationale et marque le début d'un plan à long terme visant à renouveler et à transformer la défense canadienne afin de relever les défis du XXI^e siècle. L'Énoncé est en fait le plan directeur de la transformation de la défense canadienne.

Parallèlement, de rapides percées sur le plan de la technologie militaire ont continué à survenir en 2004-2005, en particulier dans les domaines de capacité clés comme le commandement, le contrôle, les communications, l'informatique, le renseignement, la surveillance et la reconnaissance (C4ISR). Dans le cadre du Programme de démonstration de technologies du Ministère, quelque 30 projets actifs ont permis d'examiner les possibilités d'amélioration radicale de la capacité militaire grâce à de nouvelles technologies, lorsque l'utilisation de



celles-ci est conjuguée efficacement à une doctrine, une organisation et des concepts opérationnels nouveaux.

De telles technologies ont amélioré l'efficacité des forces militaires, mais ont en même temps créé des problèmes pour ce qui est de maintenir l'interopérabilité parmi les forces alliées et aux vues similaires. Par exemple, l'utilisation de véhicules aériens sans pilote par les FC en Afghanistan a permis d'accroître l'efficacité; parallèlement, l'adoption de capacités technologiques de pointe par les alliés, en particulier les É.-U., a exercé une pression sur les FC, qui doivent progresser au même rythme ou courir le risque de ne plus être en mesure de fonctionner efficacement aux côtés des forces alliées.

La situation démographique et le visage changeant du Canada

La Défense a continué de s'adapter aux changements sur le plan de la composition selon l'âge, de la composition démographique et des attentes professionnelles de la population et de la main-d'œuvre canadienne. Les défis ont été particulièrement difficiles à relever dans certains secteurs professionnels où le MDN et les FC doivent faire concurrence aux employeurs du secteur privé pour recruter du personnel hautement qualifié. La Défense s'efforce d'être un milieu de travail inclusif et représentatif de la société canadienne.

Les priorités financières, le budget de 2004, le budget de 2005 et la gestion des ressources

Le budget fédéral de 2004 a fourni 195 millions de dollars en 2004-2005 et 55 millions de dollars en 2005-2006 pour l'opération *Altair* en Afghanistan, ainsi que 50 millions de dollars en 2004-2005 pour l'opération *Halo* à Haïti.

Le budget a également traité la question du financement supplémentaire en vue de l'acquisition de nouveaux aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe. Une somme pouvant aller jusqu'à 300 millions de dollars sera consacrée annuellement à l'achat de ces aéronefs jusqu'à ce qu'on en ait terminé l'acquisition.

Les membres des FC qui servent dans le cadre d'opérations internationales à risque élevé ont maintenant droit à un allègement fiscal sur les revenus d'emploi qu'ils reçoivent pendant leur déploiement. Cet allègement fiscal s'appliquera sur le revenu, jusqu'à concurrence du plus haut niveau de solde d'un militaire du rang des FC. Cela équivaut à un salaire de base maximum d'environ 6 000 \$ par mois.

Le budget prévoit aussi une somme de 3,5 milliards de dollars sur les 10 prochaines années afin d'accélérer la dépollution continue de quelque 3 800 sites contaminés dont la responsabilité incombe à divers ministères fédéraux. En tant que ministre chargé de la garde d'un certain nombre de ces sites, la Défense nationale aura droit à des fonds supplémentaires comme aide à ses efforts de nettoyage.

Le Ministère pourra aussi recevoir une partie de la somme additionnelle de 605 millions de dollars versée sur cinq ans qui a été ajoutée à la réserve pour éventualités au titre de la sécurité. Ces fonds serviront à traiter les priorités en matière de sécurité, comme le renseignement, la protection à la frontière, la sûreté maritime et la cybersécurité, et à améliorer la coordination des systèmes, de l'information, des évaluations des menaces et de l'intervention en cas d'urgence.



Pour aider à instituer une nouvelle approche de gestion au gouvernement du Canada, le budget prévoit des réaffectations annuelles de 1 milliard de dollars à même les dépenses centrales en 2004 et ultérieurement. De plus, un nouveau Comité du Cabinet chargé de l'examen des dépenses et dirigé par le président du Conseil du Trésor a été établi pour effectuer un examen fondamental de l'ensemble des programmes et des dépenses. Ces examens permettront de réaliser des économies annuelles qui s'élèveront à au moins 3 milliards de dollars annuellement dans les quatre prochaines années. Ces économies sont censées être réinvesties dans les priorités des Canadiens, notamment dans la modernisation de la gestion publique. La Défense nationale a fourni 144 millions de dollars à cette initiative au cours de l'année financière 2004-2005.

La nouvelle politique de défense du gouvernement établit des normes élevées pour la Défense, mais elle reconnaît également la nécessité de réinvestir dans la défense. Dans le budget de 2005, le gouvernement a annoncé une augmentation des dépenses de défense de près de 13 milliards de dollars sur cinq ans. Ces fonds supplémentaires seront utilisés pour accroître de 5 000 réguliers et de 3 000 réservistes les effectifs des FC, améliorer la soutenabilité opérationnelle et acheter du nouvel équipement comme des hélicoptères moyens-porteurs, des avions polyvalents, des camions de poids moyen et des installations d'instruction spécialisées pour la Deuxième Force opérationnelle interarmées. Ils permettront aussi de jeter les bases des initiatives de transformation à venir qui sont décrites dans l'Énoncé.

Les risques, les enjeux et les possibilités

L'incendie à bord du NCSM *Chicoutimi* en octobre 2004 a mis en évidence les risques que courent régulièrement les membres des FC lorsqu'ils servent. La Commission d'enquête sur cette tragédie a finalement formulé un certain nombre de recommandations visant à améliorer l'équipement et les procédures et d'ainsi accroître la sécurité du personnel naval.

La régénération des membres des FC

En 2004-2005, la Force maritime est entrée dans une période de régénération suite au rythme opérationnel soutenu par le Commandement maritime (COMAR) pendant l'opération *Apollo*, dans le cadre de laquelle 50 p. 100 du personnel du Commandement et 90 p. 100 de ses unités navigantes ont été déployés pour participer à la campagne contre le terrorisme. Au cours de la dernière année financière, la Force maritime s'est concentrée sur la modernisation et la soutenabilité. En décembre 2004, le Groupe opérationnel de contingence a été reconstitué sur la côte Ouest et, en janvier 2005, le Canada s'est de nouveau joint au 1^{er} Groupe de la Force navale permanente de l'OTAN (SNMG 1), anciennement connu sous le nom de Force navale permanente de l'Atlantique, lorsque le NCSM *Montréal* a mis le cap sur les eaux européennes.

À partir d'août 2004, l'Armée de terre a réduit ses engagements opérationnels internationaux à 5 099 membres du personnel au total, afin d'établir les conditions nécessaires à la reconstitution et à la transformation de ses forces opérationnelles — en particulier dans les Balkans (Op *Bronze* et *Boreas*) et en Afghanistan (Op *Athena*). Cette pause opérationnelle a fourni l'occasion de dresser un nouveau plan d'état de préparation géré, de donner de l'instruction individuelle et collective essentielle et de mettre au point de nouvelles capacités, comme l'Unité de tir direct et le Centre canadien d'entraînement aux manœuvres.



Les civils de la Défense

Les initiatives de « Ressources humaines en ligne » (RH en ligne) mentionnées ci-dessous ont été entreprises afin d'exploiter la gestion de l'information et la technologie de l'information en tant qu'outils clés pour assurer des services de gestion des ressources humaines meilleurs et plus rationalisés.

- Restructuration du site intranet de la Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils);
- Mise en œuvre du logiciel de demande en ligne pour faciliter l'importation des demandes présentées par des candidats civils, en provenance de la Commission de la fonction publique;
- Projets pilotes concernant le système Libre-service des congés;
- Conversion de tous les dossiers de poste en format électronique;
- Création d'un répertoire électronique de 16 000 descriptions de travail et de 63 descriptions de travail génériques.

En raison du plafond imposé à l'enveloppe des traitements et salaires (ETS), l'initiative visant la conversion du travail des entrepreneurs en postes civils du MDN de durée indéterminée n'a pas progressé comme prévu. Maintenant que le plafond de l'ETS a été aboli, les travaux à cet égard ont repris. Le recrutement et le maintien en poste d'agents du personnel sont demeurés un défi étant donné que le MDN devait faire concurrence à d'autres ministères pour attirer un nombre limité de candidats compétents.



Section 3 : Priorités du ministère de la Défense

Chaque année financière, la planification de la Défense est influencée par le contexte, notamment le programme courant du gouvernement. En réponse à celui-ci, nous établissons des priorités pour orienter nos initiatives au cours de l'année à venir.

La Défense réalise ses initiatives prévues dans le cadre des cinq programmes de capacités³. En bout de ligne, les programmes de capacités — Exécution des opérations, Mise sur pied des forces, Soutien des forces, Commandement et contrôle, et Politiques et stratégies du Ministère — permettent à la Défense d'accomplir sa mission consistant à défendre le Canada ainsi que les valeurs et intérêts canadiens, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

Le Ministère s'est fixé quatre grandes priorités pour l'année financière 2004-2005. Elles ont été déterminées en fonction des risques, des enjeux et des possibilités de l'heure. Elles correspondent à des choix stratégiques qui touchent l'ensemble du portefeuille de la Défense et à des domaines dans lesquels le ministre de la Défense nationale et les hauts dirigeants du Ministère jugent qu'il faut prendre des mesures, faire des progrès ou apporter des améliorations, tout en répondant aux besoins courants de la Défense et à ceux du gouvernement du Canada. Les activités et initiatives à l'appui des priorités sont traitées tout au long du présent rapport.

On trouvera de plus amples détails sur la planification et la gestion de la Défense à l'adresse Internet suivante : www.vcds.forces.gc.ca/dpm/.

Voici les priorités que le ministère de la Défense a établies pour l'année financière 2004-2005 :

- S'adapter à un contexte de sécurité en évolution et améliorer les rapports stratégiques;
- Transformer et moderniser les Forces canadiennes;
- Mettre en place et appuyer une Équipe de la Défense professionnelle, efficace et viable;
- Maximiser l'efficacité de la gestion des ressources.

S'adapter à un contexte de sécurité en évolution et améliorer les rapports stratégiques

Pour que la Défense demeure pertinente et continue de contribuer de façon significative à la sécurité nationale et internationale, elle doit continuer de s'adapter au contexte de sécurité en pleine évolution et d'améliorer ses rapports stratégiques. À cette fin, la Défense a :

- contribué à la campagne internationale contre le terrorisme;
- contribué à l'Examen de la politique internationale et procédé à l'Examen de la politique de défense;
- favorisé des relations clés en matière de défense et de sécurité, à l'échelle internationale;
- amélioré la capacité de renseignement de la Défense;
- renforcé les arrangements de défense et de sécurité conclus avec les É.-U.;

³ Les cinq programmes de capacités de la Défense axés sur les résultats sont l'équivalent direct de ce que le Conseil du Trésor appelle des « secteurs d'activité » ou des « résultats stratégiques », en ce sens qu'ils reflètent, sur le plan fonctionnel, les priorités et l'approche de gestion du Ministère.



- élargi les partenariats stratégiques avec d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et le secteur privé.

Transformer et moderniser les Forces canadiennes

La protection des Canadiens et de leurs intérêts au pays et à l'étranger passe par la transformation et la modernisation des FC. Compte tenu du présent contexte de sécurité, la planification stratégique des FC doit être axée sur les capacités qui permettent de répondre aux besoins actuels et futurs du Canada. Pour respecter cette priorité, la Défense a :

- concentré sa planification stratégique sur les capacités requises;
- amélioré sa capacité d'intervenir efficacement dans des contextes interarmées, interorganismes et multinationaux;
- réaffecté rapidement aux initiatives prioritaires des ressources et des efforts afin d'accélérer le rythme de la transformation.

Mettre en place et appuyer une Équipe de la Défense professionnelle, efficace et viable

Pour que la Défense puisse répondre à ses besoins actuels et se préparer à l'avenir, elle doit mettre sur pied et appuyer une Équipe de la Défense qui soit professionnelle, efficace et viable. Pour ce faire, nous devons améliorer nos processus de recrutement et de maintien en poste et moderniser la gestion des ressources humaines. À cette fin, la Défense a :

- harmonisé les processus de recrutement et de maintien en poste pour mieux répondre à ses besoins;
- modernisé la gestion des ressources humaines;
- encouragé et soutenu l'apprentissage continu;
- continué de renforcer le système de soins de santé des Forces canadiennes;
- fait progresser le leadership en favorisant la diversité et l'inclusivité en milieu de travail;
- amélioré son niveau de bilinguisme;
- mis en valeur le mieux-être et la santé.

Maximiser l'efficacité de la gestion des ressources

Étant donné le contexte de sécurité en évolution, les priorités à l'échelle du gouvernement et la réalité financière actuelle, il est nécessaire de gérer efficacement les ressources pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de défense et de sécurité. À l'appui de cette priorité, la Défense a :

- maintenu son excellence en gestion en mettant en œuvre le Plan d'action de la fonction de contrôleur et en mettant l'accent sur le renforcement de la responsabilisation et des contrôles;
- mis en œuvre la nouvelle stratégie de gestion de l'information et structure de gouvernance recommandées dans l'Examen stratégique de la gestion de l'information du Ministère;
- maintenu une culture d'excellence dans les communications internes.



Relations entre les priorités ministérielles de la Défense et les programmes de capacités

Le tableau de concordance figurant ci-dessous a été préparé pour mettre en évidence les relations entre les priorités ministérielles de la Défense et les programmes de capacités. On s'assure ainsi que les mesures de rendement de haut niveau ainsi que les renseignements sur les ressources affectées aux priorités ministérielles et aux initiatives connexes sont communiqués par l'intermédiaire des programmes de capacités.

PRIORITÉS MINISTÉRIELLES ET INITIATIVES CONNEXES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2004-2005	PROGRAMMES DE CAPACITÉS						TYPE DE PRIORITÉ
	EXÉCUTION DES OPÉRATIONS	MISE SUR PIED DES FORCES	SOUTIEN DES FORCES	COMMANDEMENT ET CONTRÔLE	POLITIQUES ET STRATÉGIES DU MINISTÈRE		
S'adapter à un contexte de sécurité en évolution et améliorer les rapports stratégiques							
• Contribuer à la campagne internationale contre le terrorisme	◆			◆			C
• Contribuer à l'Examen de la politique internationale et procéder à l'Examen de la politique de défense					◆		C
• Favoriser des relations clés en matière de défense et de sécurité, à l'échelle internationale	◆			◆	◆		C
• Améliorer la capacité de renseignement de la Défense				◆			C
• Renforcer les arrangements de défense et de sécurité conclus avec les É.-U.	◆				◆		C
• Élargir les partenariats stratégiques avec d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et le secteur privé	◆			◆	◆		C
Transformer et moderniser les Forces canadiennes							
• Concentrer la planification stratégique sur les capacités requises					◆		C
• Améliorer la capacité d'intervenir efficacement dans des contextes interarmées, interorganismes et multinationaux	◆			◆	◆		C
• Réaffecter rapidement aux initiatives prioritaires des ressources et des efforts afin d'accélérer le rythme de la transformation		◆	◆	◆	◆		C/ N
Mettre en place et appuyer une Équipe de la Défense professionnelle, efficace et viable							
• Harmoniser les processus de recrutement et de maintien en poste pour mieux répondre à nos besoins		◆	◆		◆		C
• Moderniser la gestion des ressources humaines			◆		◆		C
• Encourager et soutenir l'apprentissage continu		◆	◆				C
• Continuer de renforcer le système de soins de santé des Forces canadiennes		◆	◆		◆		C
• Faire progresser le leadership en favorisant la diversité et l'inclusivité en milieu de travail		◆			◆		C
• Améliorer le niveau de bilinguisme					◆		N
• Mettre en valeur le mieux-être et la santé			◆		◆		C
Maximiser l'efficacité de la gestion des ressources							
• Maintenir son excellence en gestion en mettant en œuvre le Plan d'action de la fonction de contrôleur ⁴ et en mettant l'accent sur le renforcement de la responsabilisation et des contrôles					◆		C
• Mettre en œuvre la nouvelle stratégie de GI et structure de gouvernance					◆		C
• Maintenir une culture d'excellence dans les communications internes					◆		C
Légende : C = courante N = nouvelle							

⁴ Le Plan d'action de la fonction de contrôleur est maintenant intégré au document intitulé *Renforcer la reddition de compte et la fonction de contrôleur à la Défense nationale*.



Section 4 : Rendement du Ministère – Programmes de capacités

Transition vers l'AAP

Conformément à la nouvelle politique du Conseil du Trésor concernant la Structure des ressources et des résultats de gestion (SRRG), le MDN a entamé le remplacement de son Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) par une Architecture des activités de programmes (AAP) décrivant la hiérarchie des programmes et leurs liens avec les objectifs stratégiques, l'attribution des ressources par le Ministère et les comptes rendus des résultats. La nouvelle AAP du MDN n'entrera pas complètement en vigueur avant l'année financière 2005-2006, mais certains de ses éléments ont été introduits en 2004-2005. Le présent rapport ministériel sur le rendement (RMR), dans la foulée du Rapport sur les plans et priorités (RPP) 2004-2005 fondé sur le CPRR, utilisera principalement le modèle du CPRR, mais dans l'optique de la transition à la nouvelle structure, on utilisera certains des nouveaux termes associés à l'AAP. Le RPP de 2006-2007 sera fondé entièrement sur la nouvelle AAP.

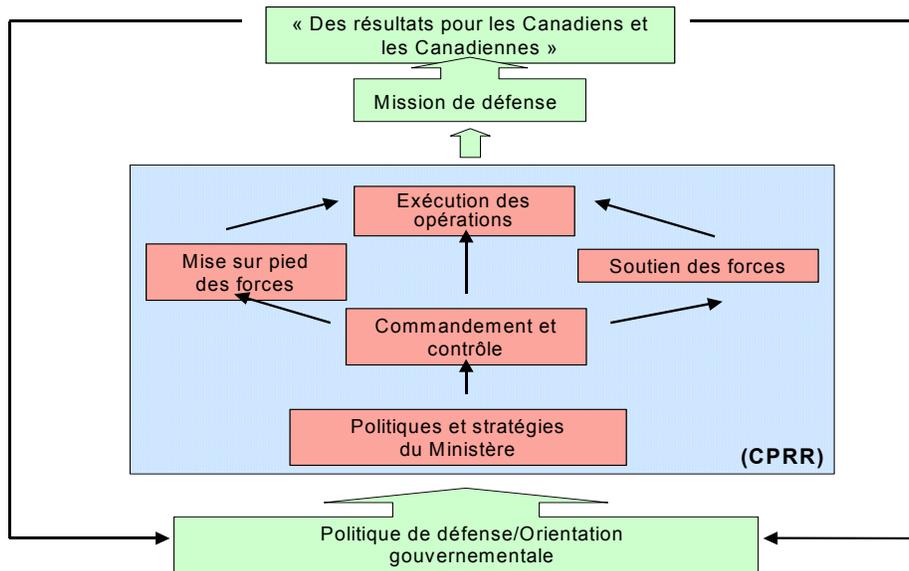
Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation

La Défense assure la prestation de ses services dans le cadre de cinq programmes de capacités⁵ : Exécution des opérations, Soutien des forces, Mise sur pied des forces, Commandement et contrôle et Politiques et stratégies du Ministère. Les programmes de capacités équivalent aux principales fonctions qu'accomplissent le MDN, les FC et les autres organismes de la Défense afin de mener à bien la mission de la Défense et d'atteindre les résultats attendus par la population canadienne. Les données sur le rendement du présent rapport sont structurées par programme de capacités. Le diagramme qui suit illustre les liens entre les programmes de capacités du Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de la Défense.

⁵ Les cinq programmes de capacités sont l'équivalent des « secteurs d'activités » (l'expression employée par le Conseil du Trésor) du fait que leurs fonctions témoignent des priorités et de la philosophie de gestion du Ministère. Ils sont axés sur les résultats stratégiques de la Défense.



Liens stratégiques entre les programmes de capacités



Les programmes de capacités sont réalisés par le biais du Plan de la Défense, qui constitue l'orientation des activités internes du MDN et des FC pour l'année financière en cours, et le guide de planification pour les trois prochaines années. Le Plan de la défense assigne des tâches et des initiatives aux gestionnaires supérieurs, décrit les priorités horizontales, présente une structure de forces de haut niveau et indique la répartition des ressources. Il sert de lien entre les programmes de capacités et les plans d'activités des gestionnaires supérieurs.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur le CPRR, visitez le site www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/00native/rep-pub/j-pras01_f.asp.

Cadre de responsabilisation de gestion

Le *projet de gestion moderne à la Défense* a jeté les fondements de la poursuite de l'excellence en matière de gestion, grâce au nouveau Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) élaboré par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Dans le droit fil de la vision des *Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, le CRG est une série de dix énoncés qui résument les attentes du SCT en matière de modernisation de la gestion de la fonction publique. Il fournit aux dirigeants de la fonction publique une liste claire des attentes de gestion dans un contexte global de haut rendement organisationnel.

Des rencontres bilatérales annuelles entre les sous-ministres et le Secrétaire du CT procurent l'occasion de discuter du CRG ainsi que de renforcer les capacités et les pratiques de gestion dans le contexte du CRG.

Voici un aperçu des principaux messages communiqués durant la dernière rencontre bilatérale entre le SM et le Secrétaire du CT, le 14 mars 2005 :

- Des changements d'envergure ont été entamés au MDN et dans les FC dans la foulée du budget de 2005 et du nouvel Énoncé de la politique de défense.



- La Défense subit un rythme opérationnel exigeant, en Afghanistan par exemple.
- La Défense est un ministère bien administré et elle déploie des mesures énergiques afin de réduire les écarts de gestion qui restent :
 - Harmonisation
 - Cadre de gestion du rendement
 - Gestion intégrée des risques (GIR)
 - Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation/Architecture des activités de programmes (CPRR/AAP).

Voici quelques-unes des questions soulevées lors de la dernière rencontre bilatérale du CRG :

- **Valeurs de la fonction publique (FP) et des FC** (le sondage réalisé en 2002 auprès des membres de la FP s'est révélé positif en ce qui concerne le MDN; une évaluation indépendante du Chef – Service d'examen (CS Ex) a été entamée concernant la politique et le programme du MDN et des FC en matière de harcèlement);
- **Personnes** (qualité de vie (QV) opérationnelle, régénération, accroissement des effectifs (5 000 réguliers et 3 000 réservistes), réforme des services de santé offerts aux FC, état de préparation en vue de l'application de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP), modernisation de la FP, intégration de la planification des RH/activités à la gestion des grands projets énoncés dans le Plan stratégique d'investissement dans les capacités (PSIC), planification de la relève);
- **Apprentissage, innovation et gestion du changement** (Stratégie d'apprentissage du Ministère, y compris la stratégie liée à la mise en oeuvre de la LMFP, l'élaboration d'une stratégie d'apprentissage électronique et d'un programme de perfectionnement en leadership; le Réseau d'apprentissage de la Défense en développement; lancement du Centre virtuel de ressources favorisant le changement visant à faciliter les changements et transformations);
- **Gouvernance et orientation stratégique*** (transition vers la nouvelle AAP avec trois résultats; travaux en cours afin d'assurer que l'AAP/le CPRR sont intégrés aux processus de gestion actuels; harmonisation stratégique de la gestion du rendement, de la planification des activités et de la GIR, soutenue dernièrement dans le Plan stratégique de la GI);
- **Résultats et rendement** (projet Harmonisation – le plan de mise en oeuvre et la stratégie de gestion des changements pour cet effort d'alignement de la gestion sont presque terminés);
- **Politiques et programmes** (l'énoncé de la politique de défense que l'on vient de publier a été achevé en coordination étroite avec le Bureau du Conseil privé (BCP) et d'autres ministères. Le MDN maintient des ressources et un programme de liaison solides relatifs à la politique de défense/sécurité);
- **Gestion des risques** (élaboration du profil des risques des MDN/FC en cours, ébauches des politiques et des lignes directrices sur la GIR terminées, formation et apprentissage continus en GIR, élaboration d'une version électronique du cours *RiskSmart* avec accès en direct prévu pour le début de l'automne 2005);
- **Gérance** (mise en oeuvre d'un « schéma stratégique » provisoire et d'un « tableau de bord prospectif » pour la gestion stratégique du rendement, capacités en gestion de projet);



- **Responsabilisation** (délégation des pouvoirs de signature en matière financière, le cadre de gestion du rendement axé sur le tableau de bord prospectif sera lié aux objectifs stratégiques).

Plus particulièrement, le MDN et les FC ont établi des pratiques évoluées relativement aux éléments du CRG ci-après :

Valeurs de la fonction publique et des FC – Le Bureau de la vérificatrice générale (BVG) a fait remarquer que le Programme d'éthique et de valeurs du MDN pourrait servir de modèle à d'autres ministères.

La gestion du rendement et le tableau de bord prospectif

Le Cadre de gestion du rendement (CGR) du MDN et des FC se fonde sur la méthode du tableau de bord prospectif. Le Comité de gestion de la Défense a peaufiné cette méthode au cours des deux dernières années et obtenu des résultats favorables qui se traduisent par une amélioration des indicateurs de rendement. Le cadre de gestion du rendement fondé sur le tableau de bord prospectif continue d'évoluer, de consolider sa capacité de rendre compte de la valeur ajoutée et de donner des résultats au profit de la population canadienne.



Résultats obtenus par programme de capacités

Exécution des opérations

La mission des Forces canadiennes consiste à protéger le Canada, à défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis et de favoriser la paix et la sécurité dans le monde.

Résultats prévus

Durant la période visée par le présent rapport, le résultat stratégique de l'Exécution des opérations consistait à employer la gamme de capacités militaires requises pour mener à bien les missions confiées, et ce, au moment et à l'endroit indiqués, c'est-à-dire respecter les seuils de préparation, les obligations internationales et nationales, ainsi que les exigences en fait de capacités, de même que pouvoir se déployer et soutenir les opérations.

Ressources

Exécution des opérations : Ressources consommées moins les recettes					
	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles sans le BPIEPC 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisation 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Dépenses du Ministère (en milliers de dollars)	4 756 637 \$	4 639 965 \$	4 691 816 \$	4 585 925 \$	4 497 521 \$
Dépenses en immobilisations (en milliers de dollars) (comprises dans les dépenses du Ministère)	968 796 \$	968, 796 \$	980 842 \$	985 575 \$	971 019 \$
Ressources humaines militaires (ETP)	18 898	18 898	19 910	S.O.	18 550
Ressources humaines civiles (ETP)	421	421	404	S.O.	440

Résultats et réalisations

Défense du Canada

L'obligation la plus importante pour le gouvernement est celle de veiller à la protection et à la sécurité de ses citoyens. Parmi les enjeux de sécurité les plus essentiels figurent l'aptitude du gouvernement à effectuer la surveillance et le contrôle de notre vaste territoire peu peuplé, de son espace aérien et de ses voies d'accès maritimes, y compris l'Arctique, et celle de réagir aux menaces asymétriques qui se posent.

Surveillance et contrôle du territoire canadien

Les FC ont assuré la surveillance du territoire, de l'espace aérien et des approches maritimes du Canada, plus particulièrement dans les zones où nos intérêts économiques risquent le plus d'être contestés.

Chef d'état-major des Forces maritimes

Dans la région du Pacifique, les navires des FMAR(P) ont procédé à des patrouilles de souveraineté pour affirmer la présence des FC dans les zones littorales et pour encourager l'interopérabilité avec d'autres ministères ayant des intérêts maritimes. Les frégates de la classe



Halifax ont mené à bien quatre patrouilles le long de la côte du Pacifique, en accentuant les secteurs les moins fréquentés. Le NCSM *Whitehorse*, un navire de défense côtière de classe *Kingston*, a effectué des recherches hydrographiques pendant 14 jours à proximité du port de Vancouver, ce qui a permis de rehausser la visibilité de la Marine dans le secteur et de démontrer l'engagement du gouvernement fédéral en faveur de la souveraineté nationale et de la sécurité des navires dans les eaux intérieures. Les navires des FMAR(P) ont servi durant 45 jours en mer directement à l'appui d'autres ministères, notamment pour assurer une couverture de zone durant des opérations de recherche et de sauvetage et pour collaborer à la recherche de l'épave d'un hydravion.

Dans la région de l'Atlantique, les navires des FMAR(A) ont passé 188 jours en mer pour seconder d'autres ministères; le coût de ces activités s'élève à 2 531 705 \$. Il s'agit de 12,2 p. 100 des jours de service en mer accomplis par les FMAR(A) durant l'année financière 2004-2005.

Chef d'état-major de l'Armée de terre

Parmi les opérations de souveraineté réalisées par l'Armée de terre, mentionnons des patrouilles de reconnaissance, des tâches de surveillance et la protection de secteurs militaires vitaux. Deux opérations de souveraineté ont été menées en février 2005 aux environs la baie Resolute dans l'île Cornwallis et dans la baie de l'Arctique dans l'île de Baffin. Durant toute la période visée par le rapport, le Commandement de la Force terrestre a maintenu sa capacité de déployer quatre unités d'intervention immédiate en cas d'urgence sur la scène nationale.

Chef d'état-major de la Force aérienne

Dans le cadre de l'exercice *Narwhal*, réalisé dans l'île de Baffin en juillet et en août 2004, la Force aérienne a fourni une force opérationnelle d'hélicoptères *CH-146 Griffon* de même que leurs équipages et personnel de soutien, ainsi qu'un détachement de *CH-124 Sea King* embarqués à bord du NCSM *Montréal*.

La Force aérienne a également maintenu son appui à la SFC Alert dans l'île Ellesmere, en effectuant des vols de maintien en puissance dans le cadre des opérations *Boxtop* et *Hurricane*. La SFC Alert est essentielle aux activités du gouvernement fédéral dans l'Extrême-Arctique.

Secteur du Nord des Forces canadiennes

Le Secteur du Nord des Forces canadiennes (SNFC) a assuré une surveillance de surface dans sa sphère de responsabilité, notamment mené des patrouilles de sécurité dans les coins reculés du Réseau d'alerte du Nord dans un contexte de faible menace. Le SNFC a soutenu ce niveau d'activité dans la zone la plus éloignée et la plus austère de l'Arctique, grâce aux activités ci-après :

- surveiller les systèmes nationaux en prêtant attention aux indicateurs de menace, aux niveaux d'alerte de sécurité et aux rapports du renseignement tel le tableau de la situation maritime;
- élaborer et coordonner un plan de surveillance qui identifie les secteurs d'intérêt stratégique et opérationnel et qui recommande des mesures de surveillance;



- coordonner les vols au-dessus de l'Arctique des avions de reconnaissance long-courrier CP-140 *Aurora* et échanger les données connexes avec d'autres ministères, en particulier la GRC et la Garde côtière canadienne;
- réaliser au maximum 10 patrouilles de souveraineté des Rangers, des patrouilles d'entraînement dans le Nord et des inspections de sécurité dans 93 sites du Réseau d'alerte du Nord.

Le Quartier général du SNFC est également un point de contact important pour les détachements et les officiers de liaison des FC à Whitehorse (Yukon) et à Iqaluit (Nunavut) et pour les agents de liaison des ministères et des organismes territoriaux et fédéraux, particulièrement les organismes chargés des mesures d'urgence et la GRC. Par l'entremise de son centre de commandement, le Quartier général du SNFC fournit des installations de breffage, de conférence et de communication pouvant servir au chef d'une importante opération de recherche, ou encore soutenir le centre de coordination établi en cas de catastrophe aérienne.

Assistance prêtée à d'autres ministères

Opérations antidrogues

Durant la période visée par le rapport, les FC ont détaché des forces aériennes et navales pour collaborer avec la GRC à plusieurs opérations en vue d'intercepter ou de détruire des stupéfiants dont la destination ou l'origine était le Canada. Cette assistance a été coordonnée au niveau stratégique par le Quartier général de la Défense nationale et menée à bien aux niveaux opérationnel et tactique par des quartiers généraux et des unités de partout au Canada. Cet effort colossal déployé en mer, à terre et dans les airs a permis de faire plusieurs saisies et arrestations, dont les suivantes sont dignes de mention.

Opération *Calvette* : En avril 2004, des unités aériennes et navales des FC ont détecté et suivi un navire dont on pensait qu'il faisait le trafic de stupéfiants dans le Golfe du Saint-Laurent. La GRC a arrêté trois membres de l'équipage et saisi 14 kilos de cocaïne.

Opération *Columbie* : En juin 2004, des unités aériennes et navales des FC ont détecté et suivi un navire dont on soupçonnait l'équipage de faire le trafic de stupéfiants. Le Groupe tactique d'intervention de la GRC a procédé à l'arrestation de neuf individus et saisi plus de 500 kilos de cocaïne.

Opération *Sabot* : Entre les mois d'août et octobre 2004, les FC ont appuyé le programme annuel d'éradication de la marijuana de la GRC. Des hélicoptères des FC ont procuré à la police des plates-formes d'observation à partir desquelles on a pu repérer les aires de récolte, puis des services d'aérotransport pour que les équipes au sol de la GRC puissent se rendre aux emplacements repérés afin de saisir et d'enlever les plants de marijuana. L'opération Sabot a permis de saisir un nombre record de 177 767 plants dont la valeur marchande approximative s'élève à 80 millions de dollars, ainsi que de découvrir des éléments de preuve qui ont permis de porter des accusations contre 51 personnes.



Soutien scientifique et technique

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) continue de fournir du soutien scientifique et technique à des représentants d’Affaires étrangères Canada (AEC) par l’entremise de la Direction générale du Partenariat mondial. Le Programme de partenariat mondial (GPX), initiative du G8 entreprise suite au Sommet de Kananaskis, appuie des projets de coopération particuliers, initialement en Russie et dans les pays de l’ex-Union soviétique, qui ont trait à la non-prolifération, au désarmement, au contre-terrorisme et à la sûreté nucléaire. Parmi les principales préoccupations du Programme, on compte la destruction des armes chimiques, le démantèlement des sous-marins nucléaires désarmés, l’élimination des matières fissiles et l’emploi des scientifiques qui travaillaient auparavant dans l’armement. Cet appui comprend plusieurs facettes, notamment la participation à des colloques scientifiques dans le cadre de visites et d’examens techniques sur place, dans divers pays. Il y a entre autres eu des visites à des instituts de biologie qui constituaient une préoccupation prioritaire pour le Canada, tant en Russie qu’au Bélarus, afin d’évaluer la capacité technique de ces installations et de conseiller les responsables au sujet de possibilités de collaboration scientifique et de partenariats entre RDDC et les instituts, par l’entremise du Centre international des sciences et de la technologie (ISTC), à Moscou. De plus, RDDC a fourni de l’expertise technique en évaluant les exigences du GPX relativement aux installations de destruction des armes chimiques à Shchuch’ye. Les membres du personnel de RDDC ont assuré un soutien continu dans le cadre du processus d’examen de projet parrainé par l’ISTC en tant que membres du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et de comités d’examen d’AEC, mis sur pied à cette fin.

L’Initiative de recherche et de technologie CBRN (IRTC), établie pour renforcer l’état de préparation du Canada en cas d’attaque terroriste chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN), s’est avérée un modèle permettant de réunir les meilleures qualités des spécialistes, des sciences et de la technologie et de collaborer avec 17 ministères et organismes fédéraux de même que des entreprises, des établissements d’enseignement et des organismes d’intervention d’urgence.

Par suite d’un rigoureux processus de sélection en 2004-2005, le Secrétariat de l’IRTC a financé 24 nouveaux projets d’une valeur globale de 20,6 millions de dollars afin d’améliorer l’état de préparation et les moyens d’intervention du Canada en sciences et en technologie. Dix projets financés au cours des années antérieures ont été menés à bien durant la période visée par le rapport. À titre d’exemple, les laboratoires mobiles d’intervention radiologique et nucléaire, achetés dans le cadre de l’IRTC, peuvent se déployer d’un bout à l’autre du Canada en cas d’incident radiologique ou nucléaire.

À l’échelle de l’IRTC, plus de 30 représentants d’organismes fédéraux et de premiers intervenants ont pris part à un exercice au Centre de technologie antiterroriste (CTA) visant à rehausser les capacités d’échantillonnage judiciaire en prévision d’un acte terroriste CBRN. L’IRTC a également organisé et réalisé au CTA l’exercice *Follow On* (EXFO), le deuxième de quatre exercices radiologiques/nucléaires prévus, auquel ont participé une soixantaine de représentants de huit organismes gouvernementaux et américains.

Centre des opérations de sécurité maritime

Comme l’indique la Politique de sécurité nationale, les FMAR(A) ont la responsabilité d’établir un Centre des opérations de sécurité (COSM) à Halifax, en collaboration avec l’Agence des



services frontaliers du Canada, la Garde côtière canadienne, le ministère des Pêches et Océans, la Gendarmerie royale du Canada, Transports Canada et la Garde côtière américaine. Le COSM a pour rôle de rehausser les connaissances du « domaine maritime » par l'échange d'information, ainsi que d'aider le Ministère à coordonner une opération nationale de contingence.

Les FMAR(A) ont maintenu des rapports étroits avec le bureau régional de la Nouvelle-Écosse de Sécurité publique et Protection civile Canada et avec l'Organisation des mesures d'urgence de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Elles ont aussi présidé deux réunions du Comité interministériel des opérations maritimes de la côte est.

Les FMAR(P) ont accompli des progrès en vue de l'établissement d'un COSM sur la côte ouest. L'infrastructure de la technologie de l'information a été modernisée, et des instruments de collaboration ont été achetés et installés. Les premiers représentants de la GRC, de Transports Canada, du ministère des Pêches et Océans et de la Garde côtière canadienne ont été choisis, et l'on a entrepris d'accentuer cette présence et d'ajouter des délégués de l'Agence des services frontaliers du Canada en 2005-2006.

Aide aux autorités civiles

Les gouvernements municipaux et provinciaux font souvent appel aux FC pour répondre à des besoins locaux. Durant l'année financière 2004-2005, par exemple, les FC ont offert du soutien logistique, des musiques et des contingents à pied à l'occasion de nombreuses cérémonies, en plus d'assurer le transport aérien de dignitaires et de journalistes dans l'Extrême-Arctique. D'autres situations d'urgence se sont présentées : à titre d'exemple, une équipe tactique de la Police provinciale de l'Ontario a accompli une mission dans une région autrement inaccessible grâce au transport aérien des FC.

Les missions d'assistance de ce genre sont généralement commandées au niveau régional. Le Quartier général de la Défense nationale soutient et surveille ces opérations lorsqu'elles risquent de demander plus de ressources que ne dispose le commandant local. Suivent quelques exemples d'opérations d'envergure :

Opération *Twilight* et opération *Sapphire* : Par suite de l'écrasement d'un transporteur *Boeing 747* de la société *MK Airlines* à l'aéroport international de Halifax le 14 octobre 2004, les FC ont mis à la disposition des enquêteurs et des agents de sécurité sur les lieux une cuisine mobile et des installations d'alimentation.

Opération *Spire* : En novembre 2004, de violentes tempêtes hivernales ont causé des pannes et des interruptions de courant en Nouvelle-Écosse. Les FC ont aidé les autorités locales en leur fournissant des cuisines mobiles et en distribuant des repas dans les abris mis à la disposition des personnes forcées de quitter leurs maisons. La BFC Greenwood a par ailleurs offert une centaine de lits de camp à quatre centres d'hébergement temporaire de la Croix-Rouge.

Opération *Profile* : Peu de temps après sa réélection, le Président George W. Bush des États-Unis a visité le Canada, le 30 novembre 2004. Il est arrivé à Ottawa pour participer à des rencontres, puis s'est envolé vers Halifax pour remercier les personnes de la région de l'Atlantique qui avaient porté secours aux voyageurs déplacés immédiatement après les attentats terroristes du 11 septembre 2001. La GRC était le principal organisme canadien chargé de la sécurité durant la visite présidentielle; les FC ont organisé l'opération *Profile* afin d'offrir des



ressources qui n'auraient autrement pas été accessibles aux services de police, entre autres la couverture aérienne, la sécurité maritime et un vaste soutien logistique.

Recherche et sauvetage

Les FC fournissent des services d'urgence aux personnes en détresse, dans le cadre du système national de recherche et de sauvetage (SAR) du Canada.

Participation de la Marine à la SAR

Un exemple extraordinaire de la souplesse qu'offre la Marine en cas d'urgence SAR a été le déploiement du NCSM *Whitehorse*, un navire de défense côtière de classe *Kingston*, et de son sonar latéral pour aider la GRC à trouver et à récupérer l'épave d'un hydravion. Cette mission a aidé les familles éprouvées par l'écrasement à faire leur deuil.

SAR de l'Armée de terre

L'Armée a maintenu la composante terrestre du poste CATAIR (catastrophe aérienne) en attente. La force opérationnelle ne s'est pas déployée durant la période visée par le rapport.

SAR de la Force aérienne

Durant toute la période visée, les FC ont maintenu leurs principaux aéronefs à voilure fixe et hélicoptères SAR en état d'intervenir 24 heures sur 24, sept jours sur sept dans cinq bases opérationnelles établies au Canada. La contribution des FC au système SAR national équivaut à la prestation directe de services d'urgence aux Canadiens qui se trouvent en détresse. En 2004, les Centres conjoints de coordination du sauvetage des Forces canadiennes/de la Garde côtière canadienne ont traité plus de 7 500 incidents aéronautiques, maritimes et humanitaires, ce qui a exigé plus de 1 100 interventions de la Force aérienne. Un jalon important a été marqué en 2004 lorsque la BFC Trenton a atteint la capacité opérationnelle totale grâce à l'appareil CH-149 *Cormorant*.

L'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA) renforce les FC et participe aux opérations SAR nationales. Les valeureux bénévoles de l'ACRSA se trouvent partout au pays : des unités s'activent aussi au nord qu'à Whitehorse (Yukon). En plus de fournir des ressources SAR efficaces, l'ACRSA offre les services de bénévoles qui font de l'observation à bord d'appareils militaires et qui aident à l'établissement et au fonctionnement de quartiers généraux de recherche. Les bénévoles de l'ACRSA sont indispensables aux mesures suivant immédiatement l'activation de balises de détresse, en particulier les fausses alertes, et ils sont si efficaces qu'on n'a souvent besoin d'aucune autre ressource.

Défense de l'Amérique du Nord : la Région canadienne du NORAD et l'opération Noble Eagle

La Région canadienne du NORAD est responsable du contrôle et de la surveillance de l'espace aérien du Canada, que les aéronefs commerciaux empruntent pour se rendre à des destinations au Canada et aux États-Unis à partir de l'Asie et de l'Europe. Le NORAD assure la souveraineté aérienne de l'Amérique du Nord à l'aide d'un réseau de capteurs aériens et de capteurs au sol,



ainsi que de chasseurs, de ravitailleurs et d'appareils de surveillance, coordonnés par plusieurs centres de contrôle.

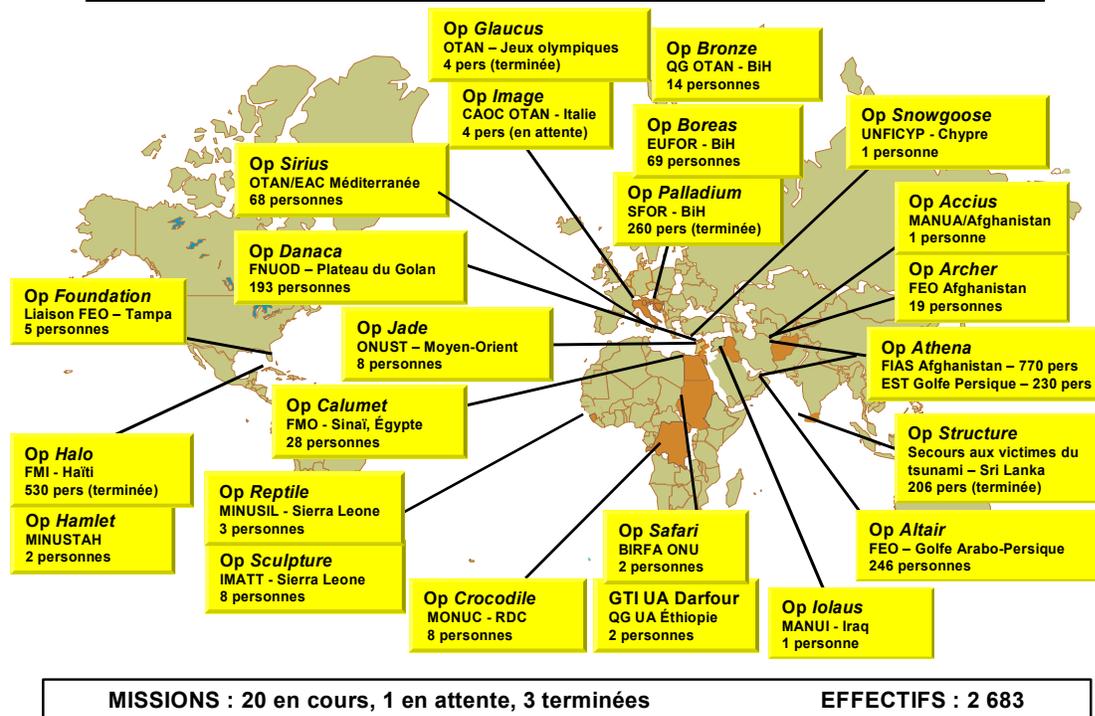
La mission de la Région canadienne du NORAD consiste à détecter, à suivre et à caractériser toutes les menaces posées à l'Amérique du Nord depuis l'espace aérien, et à soutenir les opérations visant à intercepter et à contrer des menaces aériennes. Les appareils CF-18 *Hornet* ont accompli plus de 850 missions de souveraineté aérienne à l'appui de l'opération *Noble Eagle*, la mission continentale de défense aérienne du NORAD.

Des membres du personnel des FC ont été affectés aux unités du Système aéroporté d'alerte et de contrôle (AWACS) à la base aérienne Tinker en Oklahoma et à la base aérienne Elmendorf en Alaska. En tant que commandants de mission, membres d'équipages de bord ou membres du personnel de piste, ou à titre de membres du personnel de mission ou de l'équipe de soutien technique, ces effectifs ont apporté une contribution importante aux missions de plus en plus complexes de contrôle de l'espace aérien pour appuyer la sécurité du continent. Les Canadiens affectés au quartier général binational au Canada et aux États-Unis ont exercé des fonctions essentielles de commandement, d'état-major et de soutien au profit du NORAD.

Opérations internationales

Durant l'année financière faisant l'objet du rapport, les FC ont pris part à plusieurs opérations internationales, notamment à la campagne antiterroriste et à d'autres missions en collaboration avec des organisations internationales de sécurité telles l'OTAN et les Nations Unies, afin d'apporter la sécurité et la stabilité à de nombreuses régions du globe.

Déploiements internationaux des FC : AF 2004-2005



Source : SCEMD (données exactes en date du 31 mars 2005)



Alliances, coalitions et sécurité internationale

La Défense a entretenu ses relations bilatérales et multilatérales de sécurité avec d'autres pays par divers moyens, en particulier par l'intermédiaire de l'ONU, de l'OTAN et du NORAD.

Les relations entre le Canada et l'Union africaine (UA) se sont resserrées grâce à l'appui que les FC ont apporté à la Force opérationnelle intégrée pour le Darfour au Soudan. La Défense a aussi pris d'autres engagements avec des pays d'Amérique latine et de l'Asie-Pacifique dans le cadre de tribunes multilatérales. Elle a en outre renforcé les relations civilo-militaires et les capacités de soutien de la paix dans des pays en développement par l'entremise du Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM) et du Centre Pearson de formation en maintien de la paix.

Les FC ont également organisé des exercices bilatéraux et multinationaux avec des navires et des aéronefs de pays membres de l'OTAN et avec des membres d'autres coalitions. Des détachements d'hélicoptères embarqués à bord de navires canadiens et des appareils CP-140 *Aurora* se sont entraînés avec des unités de partenaires de l'OTAN, des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni, du Chili, de la Corée du Sud et de l'Australie, à l'appui des opérations maritimes dans les eaux canadiennes et internationales. Dans certains cas, les navires canadiens ont fourni des renforts essentiels aux formations de la Marine américaine, ce qui a eu pour effet de resserrer les relations et l'interopérabilité avec les États-Unis.

Parmi les effectifs de la Force aérienne affectés à des missions de l'Alliance, mentionnons un contingent de 114 personnes déployé auprès de la Force aéroportée de détection lointaine de l'OTAN à Geilenkirchen, en Allemagne, et le personnel (notamment les principaux officiers d'état-major et de commandement) en poste au siège de l'OTAN, dont celui des Forces alliées de la zone nord, des Forces aériennes alliées Nord et des Forces aériennes alliées Sud.

Le Canada continue d'offrir à ses alliés de l'OTAN et à d'autres nations amies l'occasion de recevoir la formation de pilotage élémentaire et avancée au Centre d'entraînement en vol de l'OTAN, qui offre des cours aux forces étrangères à Goose Bay, ainsi que l'occasion de participer à l'exercice *Maple Flag*.

Europe

Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) — Opération Palladium

L'opération *Palladium* était l'engagement du Canada à la Force opérationnelle en Bosnie-Herzégovine (FOBH), un élément de la force de l'OTAN de 8 000 membres déployée par suite de la série de guerres déclenchées dans l'ancienne République de Yougoslavie. Le 2 décembre 2004, la SFOR a cédé ses responsabilités à la Force de l'Union européenne (EUFOR). L'opération *Palladium* a pris fin au moment du déploiement d'une équipe de clôture de mission de 260 membres, laquelle est rentrée au Canada juste avant Noël 2004.

Force de l'Union européenne (EUFOR) — Opération Boreas* *Quartier général de l'OTAN à Sarajevo — Opération Bronze

L'EUFOR est la force de 7 000 membres mandatée en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, qui a assumé les responsabilités de la SFOR en vue de maintenir le respect des Accords de Dayton et de Paris. Ses effectifs proviennent aussi bien des États-Unis que d'ailleurs. Le contingent canadien, la Force opérationnelle dans les Balkans (FO Balkans), est chargé de deux missions :



- **Opération Boreas** – 73 membres des FC fournissent à l’EUFOR une équipe d’observation de liaison, une équipe de soutien sur place et des officiers d’état-major;
- **Opération Bronze** – 10 membres des FC sont affectés au quartier général de l’OTAN établi à Sarajevo.

Soutien de l’OTAN durant les Jeux olympiques d’Athènes — Opération Glaucus

L’opération *Glaucus* a été la contribution du Canada à la mission de sécurité de l’OTAN à l’appui des XXVII^e Olympiade et Jeux paralympiques à Athènes, en Grèce. Les FC ont détaché un conseiller en DNBC auprès de l’équipe de soutien de la gestion de crise à Athènes et trois officiers d’état-major au Commandement de la Force interarmées de l’OTAN à Naples, en Italie. Des mesures ont aussi été prises afin de transporter des fournitures médicales par avion en cas de nécessité.

Moyen-Orient

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) — Opération Jade

L’ONUST a été formé en 1948 afin d’observer le cessez-le-feu par suite de la guerre d’indépendance d’Israël. Sept observateurs militaires des FC se sont déployés avec l’ONUST, et un lieutenant-colonel sert de conseiller militaire auprès du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés (UNSCO) depuis novembre 2002.

Force des Nations Unies chargée d’observer le désengagement (FNUOD) — Opération Danaca

La FNUOD a été établie en 1974 pour surveiller le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie sur le plateau du Golan. La participation des FC à cette mission multinationale consiste en une unité de logistique de 193 soldats et en quelques officiers d’état-major au QG de la FNUOD. On a commencé en 2004 à planifier la cession de certaines responsabilités à un autre pays fournissant des troupes.

Force multinationale et Observateurs (FMO) — Opération Calumet

Une mission dans le Sinaï ne relevant pas de l’ONU, la FMO supervise l’application du traité de paix conclu entre Israël et l’Égypte en vertu des accords de Camp David de 1979. Le Canada a contribué 28 personnes à la FMO, dont un colonel qui était à la fois commandant du contingent canadien et officier de liaison en chef de la FMO.

Afrique

Brigade d’intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA) — Opération Safari

Le 18 décembre 2003, un brigadier-général canadien a pris le commandement de la BIRFA pour un mandat de deux ans. En juillet 2004, la BIRFA s’est déployée au Soudan afin d’appuyer une mission de paix de l’ONU entre le gouvernement du Soudan et un groupe de rebelles du sud du



pays. À la demande de l'ONU, deux officiers d'état-major canadiens ont été affectés à la Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan (UNAMIS) et sont rentrés au Canada au début de 2005. On a autorisé 31 membres des FC à servir en tant qu'observateurs militaires de l'ONU ou membres du quartier général de mission. La Résolution 1590 du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant la Mission des Nations Unies au Soudan (UNMISUD) a été adoptée le 24 mars 2005, et les déploiements de membres individuels des FC à l'opération Safari ont commencé après le 31 mars 2005.

Union africaine — Force opérationnelle intégrée de l'Union africaine au Darfour (FOID) — Opération Augural

La FOID est une mission de paix multinationale organisée par l'Union africaine (UA) dans la région du Darfour, au Soudan. Deux membres des FC ont été déployés en septembre 2004 pour aider l'UA durant la planification et le déploiement de l'opération menée par la Force opérationnelle. Des remplaçants ont été envoyés en novembre 2004.

Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) – Opération Reptile

La MINUSIL a été établie pour mettre en oeuvre l'accord de paix de Lomé du 7 juillet 1999. Des membres des FC ont été déployés à titre d'observateurs militaires jusqu'au 10 juillet 2005, date à laquelle on a fini l'opération.

Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction (IMATT) en Sierra Leone — Opération Sculpture

Dirigée par le Royaume-Uni en conformité avec l'accord de paix de Lomé de 1999, l'IMATT a comme mandat de fournir des services de conseils et d'instruction militaires à la République de Sierra Leone, pour l'aider à reconstituer des forces armées efficaces et démocratiquement responsables. La participation des FC a été portée de huit à 11 militaires en juin 2005.

Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) — Opération Crocodile

Le mandat de la MONUC consiste à surveiller la mise en oeuvre de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka de 1999, à faire enquête sur les violations de l'accord et à effectuer des tâches de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réintégration ou de réinstallation. Les FC ont affecté huit officiers d'état-major au quartier général de la MONUC à Kinshasa et à Kisangani.

Amérique centrale et Caraïbes

Force multinationale provisoire des Nations Unies en Haïti — Opération Halo

En vertu d'une résolution adoptée par l'ONU le 29 février 2004, une force provisoire a été mandatée durant 90 jours sous la direction des États-Unis pour réaliser des opérations de stabilité et de soutien en prévision de la mise en place d'une force de stabilisation sanctionnée par l'ONU. La Force opérationnelle Haïti (FOH), un contingent d'environ 530 membres des FC, réunissait une compagnie d'infanterie, un détachement de six hélicoptères tactiques CH-146 *Griffon*, un



élément de soutien national et un élément de commandement national. À la demande de l'ONU, la force opérationnelle est restée en Haïti durant 150 jours environ, en prévision de la cession des responsabilités à la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH). La FOH a entamé son retour au Canada le 31 juillet 2004.

Golfe Arabo-Persique et Asie du Sud-Ouest

Quartier général de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (QG MINUSTAH) – Opération Hamlet

Deux officiers canadiens sont affectés au QG de la MINUSTAH à Port-au-Prince (Haïti). Un colonel exerce les fonctions de chef d'état-major (CEM) du quartier général et un major est responsable de la section de l'instruction opérationnelle au QG de la MINUSTAH.

Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) — Opération Athena

En août 2004, les FC ont réduit à un contingent d'environ 900 personnes leur engagement à la force multinationale de l'OTAN mandatée par l'ONU et déployée pour assurer la paix et la sécurité aux environs de Kaboul, en Afghanistan. La Force opérationnelle Kaboul (FO Kaboul) réunit maintenant un groupe-escadron de reconnaissance, une installation médicale chargée d'un « rôle 2-plus », un escadron du génie, un élément de commandement national, un élément de soutien national, un élément de soutien du théâtre et une unité d'aérotransport tactique. Cette dernière unité, dotée de CC-130 *Hercules*, a assuré le transport de passagers et de fret pour se rendre au théâtre de même qu'à l'intérieur du théâtre. Cette unité a également réuni puis expédié des secours humanitaires dans toute l'Asie du Sud-Ouest. On maintiendra la Force opérationnelle Kaboul à son niveau actuel pour appuyer les élections de l'Assemblée nationale prévues pour l'automne 2005.

Campagne internationale de lutte contre le terrorisme — Opération Foundation

L'opération Foundation incombe à une équipe de liaison de cinq membres des FC en poste au quartier général du Central Command des États-Unis (CENTCOM) à Tampa, en Floride. Son rôle est de faire connaître les tâches exécutées par le CENTCOM dans le cadre de la campagne antiterroriste internationale. En juillet 2005, les FC ont aussi déployé deux officiers au QG CENTCOM pour servir au Groupe de planification de la coalition, dont un en tant que directeur adjoint.

Campagne internationale de lutte contre le terrorisme — Opération Altair

L'opération Altair a commencé en janvier 2004, de manière à maintenir la contribution militaire du Canada à la campagne antiterroriste internationale dirigée par les États-Unis (l'opération *Enduring Freedom*), entamée avec l'opération *Apollo* (entre octobre 2001 et octobre 2003). L'opération *Altair* implique des déploiements de navires uniques, et il est entendu que durant certaines périodes, le Canada n'enverra pas de navire de guerre soutenir les opérations de la flotte de la coalition dans le golfe Arabo-Persique.



Campagne internationale de lutte contre le terrorisme — Opération Archer

L'opération *Archer* équivaut à l'élément basé en Afghanistan de la participation du Canada à l'opération *Enduring Freedom*. Elle réunit :

- quatre officiers d'état-major canadiens au Quartier général du Commandement des forces multinationales – Afghanistan (QG CFM-A) à Kaboul;
- deux officiers d'état-major canadiens affectés au Quartier général du GFIM 76 à Bagram;
- 14 membres des FC chargés de l'instruction de l'Armée nationale afghane;
- à compter du mois d'août 2005, une équipe de reconstruction provinciale à Kandahar.

Campagne internationale de lutte contre le terrorisme — Opération Sirius

Depuis octobre 2001, l'OTAN mène dans le cadre de l'opération *Active Endeavour* des missions visant à dissuader et à perturber les activités terroristes dans la Méditerranée, à défendre les membres de l'OTAN contre les actes terroristes en mer et à manifester sa résolution et son engagement dans la campagne antiterroriste.

L'opération *Sirius*, entamée en octobre 2004, comprenait la Force opérationnelle de Sigonella (65 militaires dotés de deux longs-courriers de reconnaissance CP-140 *Aurora* déployés entre octobre et novembre 2004) et la Force opérationnelle méditerranéenne (le NCSM *Montréal*) déployée de février à mars 2005. Parmi les tâches accomplies par le biais de l'opération *Sirius* durant la période visée par le rapport, mentionnons le contrôle et la surveillance de l'activité en mer, l'arraisonnement de navires et le suivi de contacts d'intérêt.

Secours humanitaires

Aide aux victimes du tsunami — Opération Structure

L'opération *Structure* équivaut à la contribution des FC à l'intervention du gouvernement du Canada par suite du tsunami qui a durement frappé l'Océan Indien le 26 décembre 2004. Le Groupe des opérations interarmées des FC (GOI FC) a joué un rôle de premier plan en se chargeant de la reconnaissance interministérielle de la zone du Sri Lanka et de l'Indonésie pour l'opération *Structure* et en conseillant le gouvernement du Canada relativement au mandat opérationnel à confier à l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART). Le GOI FC a également coordonné le déploiement rapide de l'équipe DART, qui a quitté le Canada le 12 janvier 2005 à destination de Colombo, au Sri Lanka. La Force aérienne a fourni des services essentiels de personnel et d'aérotransport pour amener l'équipe DART au Sri Lanka et pour transporter des secours humanitaires en Asie du Sud-Ouest.

Dès son arrivée, l'équipe DART a entamé des opérations humanitaires dans le district d'Ampara. Durant son mandat de 40 jours, le personnel médical a soigné quelque 7 628 patients, pendant que les ingénieurs ont produit environ 3 594 160 litres d'eau potable. L'équipe DART a aussi collaboré au nettoyage et à la remise en état de nombreux hôpitaux, écoles et centres communautaires et aidé au transport de quelque 68 200 personnes qui avaient besoin de franchir un cours d'eau. En mars 2005, la composante terrestre de la DART a été reconstituée et elle est maintenant prête à se redéployer. Dans l'ensemble, 206 membres des FC ont pris part à l'opération *Structure*.



Déploiement du personnel des services de santé

Durant la période visée par le rapport, 420 membres du personnel des services de santé ont été affectés à l'étranger avec l'équipement et les fournitures permettant de soutenir huit opérations, notamment l'Op *Athena*, l'Op *Danaca*, l'Op *Halo* et l'Op *Structure*. Au cours de l'été 2004, des centres chirurgicaux avancés du Groupe des services de santé des Forces canadiennes (GSSFC) ont été déployés en même temps que les opérations *Athena* et *Halo*. Ces engagements ont imposé une lourde tâche au GSSFC, et ils ont été réalisés avec l'aide d'effectifs civils, grâce à des techniques novatrices d'évacuation sanitaire et malgré des restrictions rigoureuses appliquées au déploiement du centre chirurgical avancé dans le cadre de l'opération *Halo*.

Saison des ouragans 2004

L'automne 2004 a été remarquable à cause d'un grand nombre d'ouragans violents qui ont frappé la mer des Caraïbes, dont les ouragans *Frances*, *Ivan*, *Jeanne* et *Karl*. L'étroite surveillance des effets de ces tempêtes par les FC a entraîné une planification de contingence considérable.

Les FC n'ont pas orchestré d'opération formelle dans la zone touchée, mais l'aide des militaires a permis de réunir à Montréal plus de 200 tonnes d'articles donnés, notamment des fournitures médicales, des aliments et des vêtements, et de les expédier à Haïti.

Opérations de vérification du contrôle des armements

Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE) — Opération Verify

Les restrictions à l'équipement militaire imposées par le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE), de même que ses régimes connexes d'information et de vérification, servent de fondement à la stabilité militaire conventionnelle en Europe. La vérification des types et quantités de pièces majeures d'équipement militaire détenues par les 30 États signataires se fait par des échanges réguliers d'information et des inspections fréquentes sur place. Le traité s'applique à la totalité de la masse continentale européenne qu'occupent les signataires, y compris les secteurs de la Fédération de Russie et de la République du Kazakhstan qui se trouvent à l'ouest de l'Oural.

Le Canada a dirigé dans le cadre de l'opération *Verify* deux inspections en Russie et en Ukraine, et des inspecteurs canadiens ont pris part à 14 inspections de contrôle des armements dirigées par d'autres signataires de l'OTAN. Le Canada a participé aux mesures prévues d'enlèvement de ressources militaires russes en République de Moldova, ainsi qu'aux travaux continus visant à extraire de l'équipement militaire russe de la République de Géorgie. Le Canada a aussi pris part aux mesures officielles visant à adapter le Traité FCE à la dynamique actuelle de la sécurité en Europe.

Document de Vienne 1999 — Opération Question

Le Document de Vienne est le recueil des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité ratifiées par la totalité des 55 États de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et applicables à tout le territoire de l'Europe, de la Russie et de l'Asie centrale. Dans le cadre de l'opération *Question*, le Canada est autorisé à procéder à des inspections et des évaluations intrusives afin de vérifier si les signataires se conforment au Document de Vienne, y



compris d'observer les nouvelles capacités militaires et les principaux exercices militaires. En 2004, le Canada a réalisé deux inspections en République de Malte et en République du Kazakhstan et une évaluation dans la République d'Arménie, en plus de participer à une inspection dirigée par la Grande-Bretagne en République de Moldova. Des inspecteurs canadiens ont aussi pris part à des visites de renforcement de la confiance et de la sécurité en Grèce et en Autriche.

Accord de paix de Dayton — Opération Mentor

L'Accord de paix de Dayton conclu en 1995 a mis fin au conflit entre les trois groupes ethniques de la Bosnie, établi la Bosnie-Herzégovine en tant qu'État unifié et rallié les cinq États de l'ancienne République de Yougoslavie les plus touchés par les conflits dans les Balkans des années 1990 dans un régime de contrôle des armements essentiel au maintien d'une paix stable dans la région. Le Canada détache des officiers désignés auprès des équipes d'inspection des États participants et des équipes d'escorte des États visités. En 2004, le Canada a secondé la République serbe lors de trois inspections séquentielles de la Serbie et du Monténégro, et il a aidé la Croatie à mener à bien une inspection en République serbe.

Traité Ciels ouverts de 1992 — Opérations Active Skies et Passive Skies

Le Traité Ciels ouverts de 1992 est le fruit d'un effort collectif visant à augmenter l'ouverture et la transparence des activités militaires des 22 signataires. Il renforce la paix, la stabilité et la coopération découlant d'autres accords de contrôle des armements, grâce à la reconnaissance aéroportée d'emplacements comme des bases militaires, des ports de mer et des centres industriels. Durant la période visée, le Canada a effectué dans le cadre de l'opération *Active Skies* deux vols de son allocation annuelle au-dessus du territoire de la Fédération de Russie, un vol en collaboration avec les États-Unis au-dessus de l'Ukraine et un vol avec la Hongrie au-dessus de la Croatie. En 2004, dans le cadre de l'opération *Passive Skies*, l'espace aérien du Canada a été ouvert à un vol de la Fédération de Russie. Les FC ont également secondé des appareils d'observation lors de leur passage dans l'espace aérien du Canada en route vers les États-Unis.

Évacuation de citoyens canadiens

Malgré qu'aucun ressortissant canadien vivant à l'étranger n'ait été évacué d'une zone dangereuse durant la période visée par le rapport, le MDN et les FC ont maintenu par des entraînements et des exercices leur aptitude à aider les Canadiens à s'échapper de secteurs menacés par des conflits ou des catastrophes.


Coût des opérations internationales des FC

Opérations (en millions de dollars)	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005		DÉPENSES RÉELLES 2004-2005			
	Coût total pour le MDN*	Coût différentiel pour le MDN**	Coût total pour le MDN*	Coût différentiel pour le MDN**	Recettes est. du Trésor – ONU ***	Recettes est. du MDN – ONU/FMO ***
AFRIQUE						
MINUSIL – Op <i>Reptile</i> (Sierra Leone)	0,6	0,2	0,6	0,2	0,0	0,0
IMATT – Op <i>Sculpture</i> (Sierra Leone)	4,0	0,4	4,0	0,4	0,0	0,0
MONUC – Op <i>Crocodile</i> (Rép. démocratique du Congo)	1,3	0,3	1,3	0,3	0,0	0,0
UNAMIS – Op <i>Safari</i> (Soudan)	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0
AMIS – Op <i>Augural</i> (Addis-Ababa)	0,0	0,0	0,4	0,2	0,0	0,0
Sous-total : Afrique	5,9	0,9	6,5	1,2	0,0	0,0
GOLFE ARABO-PERSIQUE ET ASIE DU SUD-OUEST						
FIAS – Op <i>Athena</i> (Kaboul, Afghanistan)	671,0	390,0	578,0	297,0	0,0	0,0
Op <i>Altair</i> (Asie du Sud-Ouest)	45,8	20,6	32,1	6,9	0,0	0,0
MANUI – Op <i>Iolous</i> (Iraq)	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0
MANUA – Op <i>Accius</i> (Kaboul, Afghanistan)	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0
DART – Op <i>Structure</i> (Sri Lanka)	0,0	0,0	29,4	9,4	0,0	0,0
Sous-total : Golfe Arabe-Persique et Asie du Sud-Ouest	717,0	410,7	639,9	313,5	0,0	0,0
AMÉRIQUE CENTRALE ET CARAÏBES						
FO HAÏTI – Op <i>Halo</i>	109,0	50,0	86,8	27,8	0,0	0,0
MINUSTAH – Op <i>Hamlet</i> (Haïti)	0,1	0,0	0,1	0,0	(0,9)	0,0
Op <i>Foundation</i> (U.S. CENTCOM, Tampa)	0,8	0,4	0,8	0,4	0,0	0,0
Sous-total : Amérique centrale et Caraïbes	109,9	50,4	87,7	28,2	(0,9)	0,0
EUROPE						
SFOR – Op <i>Palladium</i> (Bosnie) OTAN	121,6	44,2	122,7	45,3	0,0	0,0
Op <i>Bronze</i> (Bosnie)	0,0	0,0	10,1	2,7	0,0	0,0
Op <i>Sirius</i> (Sigonella)	0,0	0,0	31,7	1,4	0,0	0,0
Sous-total : Europe	121,6	44,2	164,5	49,4	0,0	0,0
MOYEN-ORIENT						
ONUST – Op <i>Jade</i> (Moyen-Orient)	1,5	0,7	0,9	0,1	0,0	0,0
FNUOD – Op <i>Danaca</i> (Plateau du Golan)	29,8	8,2	24,5	2,9	(3,4)	(1,0)
FMO – Op <i>Calumet</i> (Sinaï) – Op non onusienne	3,0	0,5	2,9	0,9	0,0	(1,0)
UNFICYP – Op <i>Snowgoose</i> (Chypre)	0,3	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0
Sous-total : Moyen-Orient	34,6	9,5	28,6	4,0	(3,4)	(2,0)
COÛTS COMMUNS						
Autres****	0,0	0,0	8,4	8,4	0,0	0,0
Sous-total : Coûts communs	0,0	0,0	8,4	8,4	0,0	0,0
MISSIONS TERMINÉES						
Op <i>Apollo</i>	0,0	0,0	17,4	17,4	0,0	0,0
Op <i>Kinetic</i>	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,5)
Sous-total : Missions terminées	0,0	0,0	17,8	17,8	0,0	(0,5)
Total : Opérations	989,0	515,7	953,4	422,5	(4,3)	(2,5)

Source : Sous-chef d'état-major de la Défense et sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Remarques

* Le « coût total pour le MDN » est ce que l'opération coûte au MDN. Il comprend la rémunération civile et militaire, la paye et les indemnités du temps supplémentaire, le coût complet des produits pétroliers, des pièces de rechange et des services contractuels de réparation et révision; ainsi que l'amortissement et l'attrition de tout l'équipement.

** Le « coût différentiel pour le MDN » équivaut au coût du MDN qui dépasse les dépenses de personnel et d'équipement que l'on aurait encourues si le déploiement n'avait pas eu lieu. On le dérive du « coût total pour le MDN » en soustrayant les coûts (p. ex., la rémunération, l'amortissement de l'équipement et l'attrition) qui auraient été consacrés aux activités et exercices habituels.

*** Le remboursement des frais en personnel va au Trésor, et le remboursement des frais d'opérations et de maintenance revient au MDN.

**** Les coûts communs étant les dépenses liées à plus d'une mission, ils ne peuvent donc pas être saisis séparément sous une opération précise.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les opérations en cours, consulter le site : http://www.forces.gc.ca/site/operations/current_ops_f.asp.

Conclusion : Exécution des opérations

La Défense a fourni la capacité d'exécuter des opérations de manière efficace au Canada et partout dans le monde, grâce à des forces maritimes, terrestres et aériennes efficaces et professionnelles, soutenues sur la scène internationale et à l'échelle nationale par de nombreux partenaires et organismes. Ce programme de capacités comprend la surveillance et le contrôle du territoire canadien, l'appui d'autres ministères et organismes canadiens, des opérations continentales par l'entremise du NORAD et des opérations internationales réalisées en collaboration avec l'OTAN, l'ONU et des coalitions de pays animés des mêmes esprits. Ces engagements ont permis aux FC d'apporter une précieuse contribution à la préservation des valeurs et des intérêts du Canada.



Mise sur pied des forces

Pour mener à bien les nombreuses opérations et missions que la Défense réalise au Canada et à l'étranger, celle-ci doit être soutenue par des forces maritimes, terrestres et aériennes efficaces, rentables et aptes au combat; un personnel civil professionnel et efficace; et de l'équipement moderne, polyvalent, rentable et capable d'accomplir les tâches de défense qu'on lui confie.

Résultats projetés

Le programme de capacités Mise sur pied des forces a procuré à la Défense le personnel, l'équipement et les structures organisationnelles nécessaires à la réalisation de sa mission, par le biais d'activités comme les suivantes :

- recrutement, entraînement et déploiement de forces aptes au combat;
- recrutement et formation d'effectifs civils;
- respect des seuils de préparation nécessaires à la mise sur pied des forces au moyen d'initiatives de transformation et de modernisation.

Ressources

Mise sur pied des forces : Ressources consommées moins les recettes					
	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles sans le BPIEPC 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisation 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Dépenses du Ministère (en milliers de dollars)	1 707 069 \$	1 707 069 \$	1 992 930 \$	1 998 257 \$	2 004 806 \$
Dépenses en immobilisations (en milliers de dollars) (comprises dans les dépenses du Ministère)	122 096 \$	122 096 \$	173 691 \$	238 938 \$	236 611 \$
Ressources humaines militaires (ETP)	14 223	14 223	13 466	S.O.	13 265
Ressources humaines civiles (ETP)	3 672	3 672	3 527	S.O.	3 646

Modernisation et transformation des forces

Conception et façonnement des forces

Le contexte de sécurité actuel exige des forces armées professionnelles dûment entraînées, capables de mettre à profit les nouvelles technologies dans le cadre d'opérations interarmées, interorganismes et multinationales. Les dernières technologies offrent des solutions rapides et souples à des défis opérationnels comme le débarquement d'une force à un endroit précis dans une zone de guerre, ou le contrôle du mouvement des réfugiés en situation de crise humanitaire. Les FC ont adopté ces nouvelles technologies et continuent d'investir dans l'instruction et l'équipement des effectifs de la Force régulière et de la Réserve afin que ceux-ci demeurent parmi les soldats, les matelots et les aviateurs les mieux formés et les plus compétents au monde en matière de technologie.

Le processus de transformation implique réunir des systèmes et des structures existants et émergents pour créer des capacités améliorées utiles aux missions, aux rôles et aux tâches de



l'avenir. Il mise sur les ressources humaines, la technologie, les modes de fonctionnement et les modes de pensée.

Planification des forces

Durant l'année financière 2004-2005, le gouvernement a entrepris un nouvel examen de ses politiques internationales, ce qui comportait un examen distinct mais complémentaire de la politique de défense.

Durant le processus d'examen, il était particulièrement important pour la Défense d'équilibrer les exigences du service militaire et les besoins des membres des FC et de leurs familles.

La Défense s'est aussi assurée d'avoir la capacité d'apporter une contribution militaire aux efforts internationaux de paix et de sécurité qui font du Canada et du monde des milieux plus sûrs en fournissant aux FC le meilleur équipement possible. À cet égard, le gouvernement a démontré son engagement envers les FC en juillet 2004 lorsqu'il a annoncé la décision de procéder à l'acquisition du nouvel hélicoptère maritime — le CH-148 Cyclone.

Voici quelques initiatives, prises durant l'année financière 2004-2005, qui ont favorisé la transformation et la modernisation des FC par le biais de travaux de recherche, d'expérimentation et de simulation.

Groupe d'évaluation et d'essais opérationnels

En 2004-2005, le Groupe d'évaluation et d'essais opérationnels (EEO) a réalisé de nombreux événements d'EEO et essais opérationnels. Il a notamment organisé un EEO avec des sous-marins de la Marine américaine et de la Royal Australian Navy; réalisé une expérience en technologie sans fil pour les équipes d'arraisonement de navires; et participé au lancement avec réduction des risques du missile évolué *Sea Sparrow*.

Bureau de coordination de l'environnement synthétique maritime

Les membres du personnel du Bureau de coordination de l'environnement synthétique maritime ont travaillé principalement à l'établissement d'une capacité d'environnement synthétique pour le Commandement maritime, par l'intermédiaire du Centre de guerre navale des Forces canadiennes. La plupart des activités étaient centrées sur l'exercice « *War in a Box* » (WIB) qui doit avoir lieu en mars 2006 et sur des conférences prévues pour mai, septembre et janvier 2005. Parmi les autres activités, mentionnons la participation à l'atelier sur la simulation et la modélisation interarmées aux fins du soutien de l'acquisition, des besoins et de l'instruction (JSMARTS), ainsi qu'à la démonstration d'interopérabilité Joint Warrior (JWID), à Ottawa en juin 2004.

Recherche et développement pour la défense Canada

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) se consacre à la réalisation de projets efficaces de recherche et d'analyse opérationnelles qui soutiennent le MDN et les FC, et à la mise au point de technologies à l'appui des capacités de défense de l'avenir. Voici quatre bons exemples des travaux de RDDC en 2004-2005 :



1. Centre de recherche opérationnelle et d'analyse

Durant la période visée, RDDC a mené à bien des projets de recherche à l'appui des futures capacités de défense et de la sécurité nationale. Le Centre de recherche opérationnelle et d'analyse (CROA) a fourni des services de recherche opérationnelle et d'analyse directement au MDN et aux FC. Il a joué un rôle important dans l'élaboration de documents clés, dont celui intitulé *L'environnement de sécurité de l'avenir 2025*.

Le CROA a achevé une trentaine de projets de recherche en ressources humaines sur les tendances sociales et administratives durant l'année financière 2004-2005. Il en a entrepris 55 autres ayant trait au recrutement des effectifs militaires, à l'élaboration des politiques relatives aux carrières militaires, à l'optimisation de l'apprentissage et du perfectionnement, à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à la promotion de la santé et du mieux-être, au soutien du personnel, au soutien des opérations, à la diversité, à la gestion des ressources humaines civiles et militaires et à la culture de la Défense.

2. Futurs systèmes de véhicules blindés

Afin d'évaluer les mérites des technologies de véhicules émergentes et de prédire le rendement humain et l'efficacité au combat, RDDC a mis au point les Futurs systèmes de véhicules blindés (FSVB). Dans le cadre d'essais techniques et tactiques, les FSVB ont permis de comparer le rendement d'un véhicule réel équipé de technologies comme la visualisation immersive, un système radar de véhicule et des capteurs infrarouges à celui d'un véhicule virtuel doté de technologies intégrées semblables. Les FSVB auront un profond impact sur l'Armée, car plusieurs des technologies en démonstration serviront probablement de fondement à la spécification de capacités ou d'exigences.

3. Modèle de simulation fondé sur les capacités

À l'appui de la restructuration de la Marine, RDDC a élaboré un modèle de simulation fondé sur les capacités pour aider à cerner le meilleur alliage des capacités des forces maritimes de l'avenir. Le modèle de simulation fondé sur les capacités assigne des plates-formes (comme des navires, sous-marins, aéronefs) à des missions, selon la combinaison qui répond le mieux aux exigences de la mission. Il comprend des obligations d'entretien et des profils de préparation relativement aux plates-formes assignées, ainsi que des exigences relatives à la qualité de vie et à la cadence opérationnelle de l'équipage.

Cette étude mènera à des recommandations en ce qui concerne la composition et la taille de la future flotte, l'ordre des priorités des capacités navales requises, l'affectation de ressources aux opérations et les budgets de maintenance et d'immobilisations à court terme.

4. Centre d'expérimentation des Forces canadiennes

Le Centre d'expérimentation des Forces canadiennes (CEFC) a collaboré avec le Centre d'expérimentation de la Force aérienne pour faire l'essai d'un processus d'élaboration et d'expérimentation de concepts (EEC) faisant appel au véhicule aérien sans pilote *Silver Fox*, un « mini-UAV » dont on a fait l'acquisition aux fins d'une collaboration interarmées. Ce processus d'EEC servira de fondement à une mise en service rapide des nouvelles technologies.

Les scientifiques de la Défense qu'emploie RDDC travaillent au CEFC pour soutenir l'EEC interarmées. Dans le cadre des mesures globales prises afin de peaufiner les concepts des opérations réseaucenriques et des opérations basées sur les effets, RDDC a pris part à deux



expériences d'envergure : l'Expérience de renseignement, de surveillance et de reconnaissance du littoral de l'Atlantique et l'Expérience multinationale III.

Mise sur pied du personnel militaire

Mise sur pied de forces opérationnelles

Le gouvernement a annoncé dans le discours du Trône de 2004 et lors du dépôt du budget de 2005 que les FC augmenteront leurs effectifs de 5 000 réguliers et de 3 000 réservistes.

Le Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires) a réuni une équipe chargée d'examiner toutes les répercussions sur les ressources humaines de la directive énoncée dans le budget de 2005 visant à augmenter les FC de 5 000 réguliers et de 3 000 réservistes et d'élaborer un plan de mise en oeuvre avant l'automne 2005.

Vérification de la disponibilité opérationnelle

Durant l'année financière 2004-2005, le Directeur – Gestion de l'information des ressources humaines a déposé un nouveau rapport de vérification de la disponibilité opérationnelle, qui présente une vue d'ensemble de l'état de préparation des commandements et des groupes jusqu'aux formations subordonnées et aux unités, ainsi que des données précises sur les membres des FC. Le rapport de vérification de la disponibilité opérationnelle procure aux commandants et aux gestionnaires à tous les niveaux les renseignements dont ils ont besoin non seulement pour suivre l'état de préparation de l'ensemble des FC, mais aussi pour assurer que chaque membre de chaque unité des FC est prêt à se déployer en affectation au moment voulu.

Par exemple, l'Armée a réduit ses engagements en août 2004 afin d'atténuer la cadence opérationnelle et de régénérer ses forces opérationnelles. De plus, une fois que l'Armée reprendra la totalité de ses engagements internationaux en février 2006, le groupe-brigade d'avant-garde sera remplacé par deux forces opérationnelles soutenues indéfiniment et une force opérationnelle de contingence, selon le nouvel Énoncé de la politique de défense.

Recrutement et maintien du personnel

Recrutement externe

Le Groupe du recrutement des FC (GRFC) est chargé de recruter des civils dans les FC conformément aux objectifs du Plan annuel de recrutement stratégique. Le tableau qui suit présente le rendement du GRFC en 2004-2005 par rapport aux objectifs de ce plan de recrutement. Le GRFC a amélioré la distribution des groupes professionnels dans les FC, mais certains objectifs de recrutement externes n'ont pas été atteints.

TAUX DE SUCCÈS DU RECRUTEMENT EXTERNE			
	Objectif du Plan de recrutement stratégique 2004-2005*	Recrutement réel 2004-2005	Taux de succès
Militaires du rang	3 621	3 469	95,8 %
Officiers	1 001	853	85,2 %
Total	4 622	4 322	93,5 %

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires)

* Selon le Plan de recrutement stratégique, version 20.1



Le Groupe de publicité des Affaires publiques a appuyé directement l'équipe de recrutement des FC. Une foule d'éléments influencent la capacité de recrutement des FC — la publicité n'en est qu'un parmi plusieurs. Dans ce contexte, le respect des objectifs du Plan de recrutement stratégique ne peut à lui seul servir d'indicateur de la réussite d'une campagne de publicité en faveur du recrutement. Néanmoins, en dépit du fait que la publicité en 2004-2005 n'a pas commencé avant la fin de l'année financière à cause d'un moratoire imposé à l'échelle du gouvernement, la campagne en faveur du recrutement a sensiblement aidé le GRFC à atteindre les objectifs du Plan de recrutement. Des points de vue quantitatif et qualitatif, les résultats d'une étude de suivi réalisée en mars 2005 pouvant donner une indication de l'efficacité de la publicité faite en 2004-2005 ne sont pas encore connus et comme la campagne de publicité a été lancée tardivement, il n'y a pas eu d'évaluation post-campagne en 2004-2005.

La Force aérienne a éprouvé des difficultés particulières de recrutement externe à cause d'un certain nombre de facteurs. On a pris diverses mesures afin de redresser la situation. Les objectifs des cours élémentaires de qualification ont été modifiés, c'est-à-dire que certains cours ont été raccourcis et des installations et ressources ont été ajoutées. On a entrepris de mettre à jour les modalités de sélection et d'examiner de nouveaux outils de sélection du personnel, entre autres les normes de sélection.

Recrutement interne

Le GRFC est aussi responsable du recrutement interne, ce qui comprend le reclassement volontaire et obligatoire de membres dûment entraînés des FC. Le reclassement permet aux FC de conserver les précieuses expériences et compétences acquises par les militaires qui ne peuvent pas continuer d'exercer leurs fonctions antérieures mais qui sont encore en bonne forme physique, disposés à servir et aptes à recevoir une formation de recyclage. Cette mesure permet aussi aux FC de combler plusieurs postes pour lesquels il est difficile de trouver des recrues.

TAUX DE SUCCÈS DU RECRUTEMENT INTERNE			
	OBJECTIF DU PLAN DE RECRUTEMENT STRATÉGIQUE 2004-2005*	RECRUTEMENT RÉEL 2004-2005	TAUX DE SUCCÈS
Militaires du rang	685	685	100 %
Officiers	367	441	120,1 %
Total	1 052	1 126	107,2 %

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires)

* Selon le Plan de recrutement stratégique, version 20.1

Initiatives de recrutement et de maintien en poste de militaires

Nouveau groupe professionnel militaire

Dans le cadre du Projet d'analyse, de restructuration et d'adaptation de la structure des groupes professionnels militaires (PARA), on a établi un GPM Parajuridique en vue de mettre en place du personnel de soutien juridique possédant les qualifications requises pour se déployer avec les avocats militaires. Cela permettra de rehausser l'accessibilité, la rentabilité et l'efficacité des services juridiques militaires en matière de consultation et de contentieux.



Effectif qualifié en activité

On a mesuré continuellement l'écart entre le personnel à l'effectif et les besoins en personnel durant la période visée par le rapport. L'effectif qualifié en activité — c'est-à-dire le nombre de membres des FC dûment formés et prêts à exercer leurs tâches fonctionnelles ou professionnelles — a atteint un sommet à 53 651, ou 100,75 p. 100 de l'effectif prévu. L'écart continue de se rétrécir d'année en année depuis 2002–2003, mais la tendance demeure positive. Il est en effet passé d'un taux d'inoccupation de 4,19 p. 100 à un taux de 2,39 p. 100 en 2004-2005 des postes à pourvoir par rapport à l'effectif qualifié en activité pouvant occuper ces postes.

Capacité de déploiement

La capacité de déploiement des membres des FC est essentielle à la disponibilité opérationnelle. Les conditions opérationnelles changent constamment, et les critères de sélection du personnel déployé changent en conséquence. Le meilleur indicateur de la vaste gamme des conditions qui influencent la capacité de déploiement est donc la disponibilité, que l'on calcule en soustrayant le nombre de membres des FC en congé prolongé et en instruction de l'effectif qualifié en activité des FC. La disponibilité moyenne des membres des FC durant l'année financière 2004-2005 s'élevait à 51 902 militaires ou 97,12 p. 100 de l'effectif qualifié en activité. La tendance est positive, car le nombre de militaires accessibles est en hausse par rapport aux 50 959 en 2002–2003.

Attrition réelle relativement aux prévisions

L'attrition prévue de la Force régulière pour 2004-2005 s'élevait à 4 339, et le taux réel d'attrition a atteint 4 132 personnes ou 95,23 p. 100 du taux prévu, et 6,32 p. 100 de l'effectif total. L'attrition de la Force régulière est restée relativement constante depuis les cinq dernières années; elle est passée de 5,35 p. 100, son point le plus bas, en 2003–2004 à son sommet actuel, et le taux moyen se situe à 5,91 p. 100.

Élaboration des politiques relatives aux carrières militaires

En juillet 2004, on a mis en oeuvre une politique, par suite d'un projet sur les modalités de service dans la Force régulière, visant à augmenter à 60 ans l'âge de la retraite obligatoire applicable aux membres de la Force régulière et de la Première réserve.

L'approbation en mars 2005 d'une modification au Règlement sur la pension de retraite des Forces canadiennes définissant le nouvel « engagement de durée intermédiaire » de 25 ans a établi le dernier élément du fondement juridique nécessaire à la mise en oeuvre de la plupart des changements qu'il restait à apporter aux modalités de service dans la Force régulière.

Première réserve

La Force de réserve est essentielle à la doctrine de planification de la mobilisation des FC. Les réservistes procurent aux FC un moyen rentable et éprouvé d'accroître la capacité requise des FC à tous les stades de la mobilisation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Réserve, se reporter à la section 5.



Promotion de la diversité et de l'inclusivité

Les centres et les détachements de recrutement des FC ont poursuivi la diversification du recrutement en consacrant 20 années-personnes et 1 million de dollars à des activités visant à attirer des recrues dans les catégories reconnues comme sous-représentées. À l'heure actuelle, il est impossible de faire le suivi de groupes précis autres que celui des femmes, pour lequel des données sont établies au moment de l'enrôlement. Les membres d'autres groupes sous-représentés doivent s'identifier volontairement, ce qui ne permet pas de constituer le groupe visé au complet. Durant l'année financière 2004-2005, les FC ont recruté 1 414 femmes, ce qui équivaut à 15,3 p. 100 de la totalité des recrues.

Publications

Les FC font activement la promotion d'une culture diversifiée, et elles ont élaboré un certain nombre de publications visant à faire mieux comprendre et respecter le caractère multiculturel du Canada. « *Pour mon pays* » a été publié au cours de l'année financière 2004-2005. Les FC continuent de promouvoir le « *Recueil de conseils à l'intention des Forces canadiennes* » auprès de leurs dirigeants et superviseurs pour les sensibiliser aux bienfaits de la diversité au travail et de l'équité en matière d'emploi (EE).

Apprentissage et perfectionnement professionnel des militaires

Formation de qualification et instruction de spécialité

Le Programme de formation et de perfectionnement professionnel des Affaires publiques a offert en 2004-2005 de nouveaux cours et une formation avancée aux officiers des AP ainsi qu'à d'autres clients du MDN et des FC, de manière que tous les communicateurs transmettent les messages du Ministère et sachent réagir en situation de crise. En tant que spécialiste des communications gouvernementales et opérationnelles, l'équipe de formation et de perfectionnement professionnel a favorisé l'établissement de relations avec nos alliés et avec d'autres ministères, de même que créé des occasions d'offrir à ces groupes une formation en affaires publiques.

Le Cabinet du Juge-avocat général (JAG) a donné des cours sur le droit des conflits armés et la justice militaire, afin que les FC sachent faire observer la loi en situation de déploiement. Durant l'année financière 2004-2005, le personnel du JAG a administré 53 cours, ce qui a permis de former 1 675 membres des FC.

Modèle de calcul des coûts de la formation

Un modèle de calcul des coûts a été mis en oeuvre en mars 2005 afin de prévoir avec plus de précision les exigences et les frais de l'instruction individuelle.

Programme d'enrichissement personnel

Une nouvelle série de programmes de remboursement des frais d'étude a été lancée en 2004-2005 à l'intention de la Force régulière et de la Première réserve, par suite d'un examen exhaustif visant la promotion de l'apprentissage continu. Même si les programmes d'études subventionnées à temps plein sont restés inchangés, la part de remboursement des frais d'études du Programme d'enrichissement personnel (PEP) a été remplacée par un Programme de



remboursement des frais d'études (à temps partiel) destiné aux militaires de la Régulière, un Programme de remboursement des frais d'études pour les membres de la Première réserve et un Programme de perfectionnement des compétences visant à améliorer les habiletés et l'expérience militaires pour faciliter la transition à l'emploi sur le marché civil après le service militaire. On a introduit les Plans d'apprentissage individuels (PAI) dans le cadre du processus d'approbation et d'orientation. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir le site http://www.cda.forces.gc.ca/er/frgraph/home_f.asp.

Centre des études sur la sécurité nationale

L'Académie canadienne de la Défense (ACD) a continué d'examiner la revitalisation d'un Centre d'études sur la sécurité nationale, et elle se penche sur la responsabilité de la sécurité intérieure.

Perfectionnement professionnel et en leadership des militaires de tous grades

Durant la période visée par le rapport, l'Institut de leadership des Forces canadiennes a poursuivi sa vaste gamme d'études dans le domaine du leadership, notamment celles concernant la socialisation des élèves-officiers du CMR, les qualités de chef requises dans les FC et les perspectives en leadership pour l'Armée d'aujourd'hui. L'Institut a également lancé le Projet d'écrits sur le leadership stratégique afin de constituer un recueil proprement canadien de connaissances en leadership opérationnel. Pour consulter les documents de recherche de l'ILFC, il suffit de cliquer sur le lien http://www.cda.forces.gc.ca/cfli/frgraph/research/research_f.asp.

Les manuels de leadership approuvés par le Conseil des Forces armées le 28 avril 2004 ont été intégrés dans le système de manuels et de doctrine des FC concernant le leadership et la profession militaire. *Le leadership dans les Forces canadiennes : Doctrine* et *Le leadership dans les Forces canadiennes : Fondements conceptuels*, publiés par l'Institut de leadership des FC en mars 2005, se trouvent en format PDF à l'adresse suivante : http://www.cda.forces.gc.ca/cfli/frgraph/leadership/leadership_f.asp.

Mise sur pied du personnel civil

Recrutement et maintien des effectifs

Loi sur la modernisation de la fonction publique

L'approbation de la Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP) a transformé les relations de travail et la dotation en personnel. En conséquence, un important virage culturel s'impose en gestion des RH civiles. Par exemple, l'accroissement de la souplesse et de la reddition de comptes dans le système des RH simplifient les tâches d'attirer, d'embaucher et de conserver les effectifs les mieux qualifiés.

Au cours de l'année financière 2004-2005, la Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils) [SMA(RH-Civ)] a consacré ses énergies à la formation concernant la LMFP offerte aux praticiens en RH et aux gestionnaires du MDN, dans l'optique de leur transmettre les connaissances, les habiletés et les compétences requises.



Recrutement pour l'avenir

On a lancé au printemps 2003 une campagne pluriannuelle de recrutement visant à combler la pénurie de compétences civiles essentielles à la Défense. Durant la période visée, la stratégie de recrutement de civils était axée sur six groupes d'emploi : systèmes informatiques (CS), génie (EN), manœuvres et hommes de métier (GL), achats et approvisionnements (PG), réparation des navires (SR) et officiers de navire (SO).

En 2004-2005, le SMA(RH-Civ) a élaboré le premier Plan de recrutement stratégique (PRS) à l'intention du personnel de la Défense. On y cerne les questions horizontales et les tendances afin d'aider la Défense à reconnaître les pénuries en fait de compétences essentielles et à formuler des stratégies correctives. Durant cette même période, un Plan des ressources humaines a été élaboré à l'intention du groupe de la direction (EX), et des agents de dotation en personnel ont été chargés de convertir les tâches exécutées par des entrepreneurs en des postes civils de durée indéterminée.

Maintien en poste des effectifs

Des stratégies de maintien en poste ont été appliquées durant la période visée. On a notamment :

- cherché à déterminer les données quantitatives et qualitatives liées aux questions de maintien en poste, dans l'intention d'élaborer une stratégie ministérielle visant à combler les écarts et les lacunes d'ici l'année financière 2005-2006;
- élaboré un Programme pilote de perfectionnement en leadership (PPL) destiné aux groupes de relève pour assurer la planification de la relève aux paliers de direction. On s'attend de lancer le programme pilote durant 2005-2006 et de mettre en oeuvre le PPL complet en mars 2008;
- informé le Comité des ressources humaines civiles (CRHC) des modalités du Programme de gestion du rendement des EX et diffusé aux responsables de niveau 1 des statistiques sur l'équité en matière d'emploi des EX;
- tenu une Conférence des cadres du MDN en novembre 2004. Parmi les sujets abordés, mentionnons les priorités et les orientations d'avenir du MDN, un examen de la gestion des dépenses en fait de services administratifs communs et la modernisation de la gestion.

Faits nouveaux en recrutement et maintien des effectifs

Durant la période visée par le rapport, l'équipe de la SMA(RH-Civ) a :

- élaboré des brochures faisant la promotion de la Défense comme employeur de prédilection pour les civils et distribué ces brochures dans les Centres de recrutement des FC et les salons régionaux de l'emploi;
- effectué une analyse des questions horizontales et des tendances en ce qui concerne les plans des RH des groupes et des commandements;
- déterminé les besoins d'effectifs ponctuels compte tenu du roulement, de la croissance, de la conversion de postes contractuels et des équipes de projet requises;
- approuvé un cadre de mieux-être en tant qu'élément fondamental du maintien de l'effectif civil. Ce cadre présente différents aspects du mieux-être. Les employés qui sont heureux au travail sont plus susceptibles de rester membres de l'organisation, sont plus motivés et se montrent engagés au travail.



Loi sur l'emploi dans la fonction publique

La *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* qui entrera en vigueur en décembre 2005 vise à moderniser le recrutement et la promotion dans la fonction publique du Canada, à redéfinir le « mérite » dans le contexte de la fonction publique fédérale et à établir de nouveaux moyens de recours. En 2004-2005, la Défense s'est préparée à la nouvelle loi en prenant les mesures suivantes :

- consulter les gestionnaires et les syndicats sur un nouveau cadre de dotation en personnel du Ministère;
- élaborer des politiques, lignes directrices et outils nouveaux;
- renforcer le rôle de la planification des ressources humaines dans le processus de dotation;
- veiller à ce que les systèmes de gestion des ressources humaines soient adaptés aux nouvelles exigences législatives.

L'équipe de la SMA(RH-Civ) a également procédé à une analyse d'impact détaillée de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique (LEFP)*, puis élaboré un plan de mise en oeuvre du projet de la LEFP ainsi que des stratégies de consultation, d'apprentissage et de communication. Le premier atelier de la collectivité des RH a eu lieu en février 2005 pour examiner les exigences en matière de politiques et de lignes directrices.

Diversité et inclusivité

La promotion de la diversité et de l'inclusivité au travail demeure une priorité organisationnelle; en fait, elle est essentielle à la réalisation de la mission de la Défense. La diversité étant une source de solidité et de créativité, elle joue un rôle indispensable dans la modernisation et l'évolution de l'organisation. La Commission canadienne des droits de la personne a confirmé que le MDN respecte maintenant la totalité des 12 exigences réglementaires de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, et le Ministère a entamé la mise en oeuvre de ses stratégies postérieures à la conformité.

Classification

L'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada (AGRHFPC) a publié des directives en vue de la réforme du système de classification en juillet 2004. Le MDN a mené à bien la première phase des changements, et d'autres modifications seront apportées durant l'année financière 2005-2006.

En prévision de la mise à jour des politiques du CT relatives à la classification, un plan d'action pour la réforme de la classification a été élaboré et présenté au Comité de planification et de coordination des ressources humaines civiles en novembre 2004. Le plan d'action comportait la divulgation trimestrielle des reclassifications de postes sur Internet, à compter d'octobre 2004. On peut trouver ces renseignements à l'adresse http://www.forces.gc.ca/hr-civ/frgraph/ReclassBD_f.asp.

Descriptions de travail

Durant la période visée, le groupe de la SMA(RH-Civ) a élaboré 63 descriptions de travail génériques et commencé à examiner les questions de gouvernance, les pratiques en classification



et le virage culturel qui sont nécessaires à l'emploi généralisé de postes génériques au MDN. Pour élaborer des descriptions génériques, la SMA(RH-Civ) se base sur un vaste répertoire de descriptions de travail établies en vue de l'adoption de la norme générale de classification (NGC). Une trousse d'information en direct a aussi été élaborée à l'intention des gestionnaires qui feront partie de comités de classification.

Stages et apprentissage

Conformément à l'initiative visant à renforcer la fonction d'élaboration des politiques dans l'ensemble du gouvernement, le Groupe des politiques vise à faire en sorte que le Ministère maintienne un cadre d'agents de politiques qualifiés et chevronnés. Dans cette optique, il administre le Programme de recrutement des agents de politiques, permettant d'embaucher des personnes compétentes détenant à tout le moins une maîtrise dans le domaine des politiques ou dans des secteurs liés à la défense. Ce programme de stage, lancé en 1987 à titre de programme spécial d'une durée de deux ans, est devenu un fructueux exercice quinquennal de recrutement et de perfectionnement pour les agents des politiques.

Afin qu'ils acquièrent une expérience diversifiée, les stagiaires sont affectés à différentes fonctions pendant 12 mois aussi bien dans le Groupe des politiques qu'à l'extérieur du groupe. L'intérêt à l'égard du programme augmente sans cesse au MDN. En plus du Groupe des politiques, les stagiaires ont été affectés aux affaires publiques, à l'infrastructure et l'environnement, à l'état-major des Forces maritimes et aux organisations du VCEMD et du SCEMD.

Par ailleurs, huit analyses de rentabilisation ont été présentées afin d'établir ou de prolonger des programmes de stages, ou encore de constituer des plans de relève dans des groupes professionnels en proie à une forte attrition, comme ceux des systèmes informatiques (SC), des pompiers (FR), des manœuvres et hommes de métier (GL), du génie (EN), du chauffage, de la force motrice et de l'opération de machines fixes (HP), des officiers de navire (SO) et de la réparation des navires (SR). Par exemple, le Commandement maritime organise des programmes de stages en partenariat avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada, les ministères provinciaux de l'emploi, ainsi que des collèges et universités. Malgré ces efforts, il reste des pénuries de personnel dans certains groupes opérationnels et groupes de soutien essentiels, en particulier les catégories SO, SC et EN, attribuables aux exigences techniques du travail de la défense et à la vive concurrence exercée par le secteur privé dans les métiers de construction.

L'évaluation fonctionnelle que la SMA(RH-Civ) a terminée en janvier 2005 concernant les plans des RH dans les postes cadres a fait ressortir des préoccupations relatives à notre priorité organisationnelle visant à harmoniser les processus de renouvellement des effectifs afin de mieux répondre aux besoins du Ministère et des FC. En conséquence, une recommandation vise le financement d'une étude des programmes de stages de tous les groupes/commandements afin de cerner les pratiques exemplaires, de relever les écarts et les synergies possibles, ainsi que de recommander des mesures prioritaires. Cette étude aura lieu durant l'année financière 2005-2006.



Apprentissage et perfectionnement professionnel des civils

La Défense a favorisé une culture d'apprentissage en approuvant la Politique sur l'apprentissage et le perfectionnement continu du personnel civil et en adoptant le Plan d'apprentissage personnel. On a approuvé en principe le système de gestion de l'apprentissage/réseau de centres d'apprentissage et de carrière (RCAC) et le cadre d'apprentissage et de perfectionnement professionnel destiné aux civils du MDN. Le Ministère a également remis 15 bourses d'études à des membres du personnel civil.

Mesure du rendement dans le groupe SMA(RH-Civ)

La mesure du rendement dans le groupe SMA(RH-Civ) était surtout axée sur l'objectif stratégique de fournir des services efficaces en temps opportun. Dans cette optique, on a élaboré des rapports réguliers concernant les délais et le volume pour ce qui est de la dotation en personnel, de la classification et des activités de relations de travail, pour fins d'examen de gestion et de mesures correctives. La première enquête sur la satisfaction de la clientèle a été administrée au cours de l'année financière, et les résultats ont été intégrés au cadre de mesure du rendement. Cette enquête a donné une vue d'ensemble de la satisfaction des clients à l'égard des divers services en RH. Dix des onze services des RH ont fait l'objet d'un taux de satisfaction de 70 p. 100 ou plus. Somme toute, les résultats étaient très favorables.

Apprentissage civilo-militaire

Réseau d'apprentissage de la Défense

Le projet du Réseau d'apprentissage de la Défense (RAD) a continué de bâtir l'infrastructure nécessaire à l'auto-apprentissage par ordinateur dans les établissements de la Défense un peu partout au Canada grâce aux systèmes d'information du Ministère, et par l'entremise d'Internet à l'apprentissage des militaires en déploiement, où qu'ils se trouvent et quel que soit leur horaire de service. Le projet du RAD soutient directement l'initiative du Gouvernement en direct du Conseil du Trésor et l'orientation du gouvernement du Canada visant à mieux exploiter la technologie.

Le réseau des seize Centres d'apprentissage et de carrière établi dans les grands centres du Canada a fourni divers services d'apprentissage, de formation et d'avancement professionnel aux effectifs militaires et aux civils du MDN. Le projet RAD a acquis une renommée internationale⁶ grâce à ses travaux relatifs aux normes de téléapprentissage et à la mise en oeuvre d'un des trois laboratoires évolués d'apprentissage à distance au monde, situé à Ottawa. Ce laboratoire fournit principalement du soutien aux concepteurs de didacticiels et de matériel pédagogique du MDN et des FC par le biais de travaux de recherche et de développement, d'essais, d'évaluations et de démonstrations de matériel, de logiciels et d'outils pédagogiques. En conséquence, le MDN est reconnu parmi les principaux utilisateurs du téléapprentissage à l'échelle mondiale et le projet a servi un nombre croissant de participants raccordés au Système de gestion de l'apprentissage.

⁶ « Certificat d'appréciation » du Directeur – État de préparation et instruction, Bureau du Secrétaire à la Défense des États-Unis



Formation stratégique et expérimentation

Centre canadien d'entraînement aux manœuvres

L'établissement du Centre canadien d'entraînement aux manœuvres (CCEM) est la pierre angulaire de la transformation de l'Armée de terre. Le CCEM procurera aux FC une installation d'instruction collective « force contre force » de calibre mondial, qui préparera les unités tactiques autonomes à fonctionner, à survivre, à combattre et à vaincre dans le nouveau contexte mondial de sécurité. Durant la période visée, on a commencé à établir le CCEM, ce qui se fera en deux étapes : la capacité opérationnelle initiale, prévue pour avril 2006, et la capacité opérationnelle finale, qui sera intégrée graduellement à l'instruction au fur et à mesure de la mise en service des nouvelles capacités.

Exercices d'entraînement et expérimentation

Le centre de Recherche et Développement pour la défense Canada (RDDC) a collaboré à *Unified Defence 2004*, un exercice d'envergure du Commandement de l'Amérique du Nord qui a réuni à Colorado Springs des participants militaires et civils. Le scénario comprenait de nombreux événements de sécurité publique et d'intervention militaire, y compris la détonation nucléaire, des catastrophes naturelles et le déclenchement d'épidémies, nécessitant une collaboration et une consultation étroites entre les gouvernements des nations participantes et entre les ministères et organismes de chaque pays. Ce genre de collaboration repose sur des partenariats stratégiques et fait appel aux nombreuses options de planification et d'instruction élaborées dans le cadre du Plan d'instruction collective stratégique.

RDDC a participé à la démonstration de simulation de l'Organisation pour la recherche et la technologie (RTO) de l'OTAN intitulée « First WAVE » (ou « *Warfighter Alliance in a Virtual Environment* »). Cette démonstration de nouvelles capacités d'instruction fondée sur la simulation évoluée constituait l'activité la plus vaste et la plus complexe jamais entreprise par la RTO : la simulation en réseau et en temps réel d'opérations aériennes combinées. Elle a réuni des effectifs, des simulateurs et des systèmes du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et des États-Unis. La démonstration a prouvé que la simulation répartie pourrait contribuer sensiblement à la transformation et apporter des améliorations notables à l'instruction à l'échelle nationale.

Recherches et études techniques

Le centre de recherches Suffield de RDDC a fait l'acquisition d'une nouvelle installation CB^{plus} qui procure une capacité scientifique et technique d'avant-garde pour la protection chimique/biologique en enceinte d'exposition. La nouvelle installation permet aux scientifiques de faire des recherches et des études techniques en science des matériaux et sur le rendement des systèmes de protection personnelle des militaires et des premiers intervenants utilisés contre des agents chimiques et biologiques toxiques. Elle sert également de plate-forme pour la recherche sur des systèmes de détection et d'identification chimiques et biologiques, ainsi que pour la définition de protocoles de contre-mesures médicales.



Prestation d'équipement

L'équipement est un aspect vital de la transformation. La Défense doit se tenir au fait de l'évolution technologique, c'est-à-dire allier l'équipement en sa possession avec les systèmes émergents tout en assurant l'interopérabilité avec les États-Unis et ses autres partenaires de coalition.

Les projets qui suivent sont considérés comme des priorités pour l'année financière 2004-2005.

Projet d'hélicoptères maritimes

Ce projet vise à remplacer l'appareil CH-124 Sea King par une flotte de 28 nouveaux hélicoptères maritimes CH-148 Cyclone tout équipés, intégrés à un contrat de soutien en service à long terme, et à modifier les navires de classe *Halifax* afin d'accommoder les nouveaux hélicoptères maritimes. Ce remplacement comblera les lacunes opérationnelles des CH-124 actuels, éliminera les difficultés de soutenabilité des cellules plus anciennes et fournira une flotte suffisante d'hélicoptères maritimes polyvalents pour mener à bien les opérations du XXI^e siècle.

Par suite d'un rigoureux processus d'évaluation, le gouvernement du Canada a annoncé, le 23 juillet 2004, le choix de l'appareil H92 proposé par Sikorsky International Operations Inc. Les marchés d'acquisition et de soutien en service de l'hélicoptère maritime ont été octroyés le 22 novembre 2004.

Système de canon mobile

Le Projet de système de canon mobile (SCM) permettra la livraison de 66 véhicules blindés de combat et le soutien logistique intégré. Ces véhicules seront complètement améliorés et n'exigeront que des modifications minimales pour recevoir l'équipement canadien. Les échéances du projet sont conçues pour coïncider avec le calendrier de développement et de production du système *Stryker* de l'Armée américaine pour assurer des économies d'échelle lors de la fabrication des véhicules et de leurs pièces de rechange. Le Projet SCM a entamé le stade de la définition, et les travaux ont été axés sur l'obtention de l'approbation définitive du Conseil du Trésor d'ici décembre 2005.

Véhicule logistique moyen

Un élément fondamental de la transformation de l'Armée de terre, le Projet de véhicule logistique moyen (VLM) comporte le remplacement du véhicule logistique moyen à roues (VLMR) par un nouveau camion en deux versions : un modèle militaire réglementaire destiné aux unités opérationnelles (on en fournira 1 500) et un modèle de type commercial « militarisé » destiné à l'instruction de la Réserve au Canada (on en fournira 800). Le projet implique aussi l'acquisition de 1 000 troussees spéciales d'équipement de véhicule permettant de convertir les VLM de n'importe quel type de base à des fonctions de soutien (p. ex., une clinique dentaire « conteneurisée ») et 300 remorques-conteneurs. Le Projet VLM entamera sous peu le stade de la définition.

Véhicule à effets multimirage

Un élément clé de la transformation de l'Armée de terre consiste à réunir le Système de canon mobile (SCM), le VBL TOW sous blindage et le véhicule à effets multimirage (VEMM) en un



système de tir direct. Dans ce système, le projet VEMM transformera le Système d'arme antichar et antiaérien (ADATS) actuel, de manière à en rehausser la capacité de tir direct en fournissant le moyen d'engager des cibles au-delà de la portée visuelle. Il permettra des tirs directs de précision dans un rayon maximal de huit kilomètres, tout en maintenant une défense basée au sol contre les aéronefs et les hélicoptères. L'analyse des options a été achevée durant la période d'évaluation, et la définition du projet VEMM devrait commencer au milieu de 2005. La mise en service du premier des 33 VEMM est prévue pour 2009.

Carénage prolongé du NCSM *Chicoutimi*

Le NCSM *Chicoutimi* sera réparé durant une période en cale sèche prolongée afin de corriger les carences attribuables à l'incendie tragique survenu à bord du sous-marin en octobre 2004. On y apportera en même temps les modifications de canadianisation et les autres changements techniques prévus pour les quatre navires de la classe *Victoria* de manière à en augmenter les capacités et la disponibilité.

Navire de soutien interarmées

L'objectif premier du projet de navire de soutien interarmées (NSI) est de faire en sorte que la Marine canadienne maintienne le soutien logistique de son groupe opérationnel naval, tout en veillant à ce que les FC disposent d'une capacité suffisante de transport maritime stratégique pour pouvoir déployer et soutenir des opérations conformes aux politiques gouvernementales et pour rehausser la capacité du Canada d'exercer le commandement et le contrôle unifiés des forces à terre. Le projet a été approuvé par le Conseil du Trésor le 24 novembre 2004 et a entamé le stade de la définition. Une lettre d'intérêt a été envoyée en février 2005 pour inviter l'industrie à former des équipes et à manifester son intérêt pour le projet. Une demande de propositions sera publiée à l'automne 2005, en vue de l'attribution de deux contrats de définition au milieu de 2006. On s'attend que le projet soit prêt à recevoir l'approbation définitive au milieu de 2008.

Soutien spatial conjoint

Le Projet de soutien spatial conjoint (PSSC) vise à mettre en oeuvre la capacité d'accéder à des données spatiales sur le théâtre. Le PSSC a procédé à une vaste analyse des intervenants avec l'aide des gestionnaires supérieurs, de façon à recueillir de l'information qui permettra au Bureau de projet d'offrir des capacités modernes, polyvalentes et rentables. On a établi des groupes de travail formés de gestionnaires supérieurs afin de préciser les exigences. Les capacités du PSSC (soutien de la surveillance/reconnaissance, connaissance de la situation spatiale et soutien du système mondial de localisation) sont des ressources reconnues permettant d'accomplir les tâches de défense, comme on l'a démontré durant les opérations *Athena* et *Safari*.

Réseau de radars haute fréquence à ondes de surface (HFSWR)

Le projet de réseau HFSWR vise à constituer un réseau d'emplacements radars haute fréquence à ondes de surface pouvant détecter, localiser et suivre des navires en temps quasi-réel dans certaines parties des voies d'accès canadiennes de l'Atlantique et du Pacifique. Cette capacité augmentera sensiblement la connaissance du domaine maritime et l'aptitude des FC à surveiller les eaux territoriales du Canada, à surveiller les activités de pêche au large, à faire obstacle à la contrebande maritime et à soutenir des mesures antipollution en mer. Le projet a obtenu



l'approbation définitive du CGP en mai 2004, et l'approbation du Conseil du Trésor est retardée en attendant la conclusion d'une étude d'Industrie Canada concernant l'attribution de fréquences.

Avions de recherche et de sauvetage

Le Projet d'avion de recherche et de sauvetage (ASAR) vise à faire l'acquisition de 15 multimoteurs de type commercial pour remplacer les appareils *CC-115 Buffalo* et *CC-130 Hercules* remontant aux années 1960 qu'utilisent encore les escadrons SAR. L'avion SAR ayant été relevé parmi les trois principaux besoins d'acquisition des FC, il est devenu prioritaire dans le budget de 2004. La définition et l'achèvement d'une stratégie d'achat n'ont pas été des tâches faciles, et la question est en voie d'être réglée par le MDN, TPSGC et Industrie Canada.

Modernisation progressive du CF-18 *Hornet*

Le Projet de modernisation progressive du *CF-18 Hornet* avance et la livraison d'appareils CF-18 modernisés se poursuit. Les difficultés d'intégration et de conformité sont gérées soigneusement avec l'entrepreneur de façon à ne pas retarder le calendrier.

Modernisation progressive du CP-140 *Aurora*

Le Projet de modernisation progressive du *CP-140 Aurora* (IMP) se poursuit selon le plan établi, malgré les défis d'intégration et de conformité et les risques que l'on gère prudemment avec l'entrepreneur de façon à respecter le calendrier. Le groupe IMP à Halifax (N.-É.) a souligné le dernier appareil à subir les modifications du bloc 1. Un contrat a par ailleurs été signé à l'automne 2004 en vue de l'intégration d'une capacité électro-optique infrarouge autonome provisoire qui procurera des images ultramodernes longtemps avant la mise en oeuvre prévue à l'origine pour 2008–2009. Un prototype a été soumis à des essais concluants et la fabrication a commencé.

Centre de fusion de l'information et du renseignement interarmées (CFIRI)

Le projet CFIRI a atteint une capacité opérationnelle initiale, ce qui permet d'élaborer des processus, des procédures et une connectivité entre les différents silos d'information.

Guerre de navigation

Le programme de guerre de navigation (NAVWAR) a pour objectifs de protéger l'utilisation amie du signal du système mondial de localisation (GPS), de maintenir l'interopérabilité avec les alliés et de refuser l'emploi du Système mondial de satellites de navigation par les adversaires. Le programme a évolué en collaboration étroite avec l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, suite à un protocole d'entente NAVWAR conclu entre quatre parties sous la direction des États-Unis.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces projets et d'autres grands projets de l'État, on peut visiter le site http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/intro_f.asp.



Autres initiatives de modernisation

Le Groupe des matériels a continué d'élaborer des contrats de gestion optimisée des systèmes d'armes (GOSA) visant les flottes de CC-130 *Hercules*, CF-18 *Hornet*, CP-140 *Aurora* et CH-146 *Griffon*. Un contrat de GOSA réunit plusieurs contrats de soutien en service sous une entente principale axée sur le rendement à long terme, ce qui permet de réduire les frais d'administration et d'encourager l'entrepreneur à offrir de meilleurs services de soutien.

Le Groupe des matériels a aussi continué d'appliquer le concept de l'offre à commandes avec succès aux fins de la gestion du cycle de vie. Le Programme d'offres à commandes à long terme (OCLT) relatif au matériel mobile de soutien permet de réduire les délais d'acquisition et d'épargner des frais. Par exemple, des ministères du gouvernement ont réalisé des économies d'échelle en réunissant leurs achats de véhicules, notamment des véhicules commerciaux standard, des véhicules commerciaux militarisés et des véhicules personnalisés tels les ambulances et le camion utilitaire moyen.

On a aussi établi un Programme d'offres à commandes relatif à la réparation et la révision du matériel mobile de soutien, en mettant l'accent sur la remise en état des flottes opérationnelles. Parmi les avantages que cela procure, mentionnons une normalisation et une fiabilité accrues. L'OCLT en vue de l'équipement essentiel d'entretien des pistes d'aérodrome en est un exemple. La valeur estimative combinée du programme actuel d'OCLT, y compris la remise à neuf par la réparation et révision, s'élève à quelque 157,1 millions de dollars.

La Défense a renforcé et maintenu ses alliances importantes avec les secteurs public et privé sur la scène nationale et internationale en vue de la prestation de services complets d'acquisition de matériel. À noter :

- le renforcement des relations entre les ministères de la Défense du Canada (MDN) et des États-Unis (DoD) grâce à une participation active à la Conférence des directeurs nationaux des armements, à la North American Technology and Industrial Base Organization (NATIBO), au Comité de gestion de la coopération en matière d'armements et aux échanges bilatéraux avec le Sous-secrétaire à la Défense (Acquisition, technologie et logistique);
- le lancement du Programme canado-américain d'essai et d'évaluation (CANUSTEP) – Sept accords du programme CANUSTEP ont été entamés durant l'année financière 2004-2005, et une modification à un accord du programme a été signée pour une valeur globale estimative de 1,97 million de dollars américains. Cela équivaut à un évitement de coûts d'environ 591 000 \$US. Durant la même période, on a conclu deux accords d'essai et d'évaluation du programme CANUSTEP d'une valeur de 1,23 million de dollars américains;
- le lancement de trois projets d'amélioration de l'avion d'attaque interarmées (JSF) de concert avec Industrie Canada et l'identification de 330 débouchés pour l'industrie canadienne. Les entreprises canadiennes ont décroché 147 contrats, dont la valeur durant la conception et le développement des systèmes s'élève à 131 millions de dollars américains;
- la signature de 760 documents contractuels d'une valeur totale de 47,5 millions de dollars avec des entreprises autochtones, ce qui dépasse de 27,58 millions l'objectif fixé à 20 millions de dollars pour les MDN/FC durant l'année civile 2004. Les contrats octroyés visent des services d'enlèvement de matières dangereuses, de l'équipement de plongée, la surveillance des ours polaires, des vols nolisés, l'entraînement en milieu naturel et des services professionnels en informatique, entre autres.



Gestion du cycle de vie et disponibilité de l'équipement

Élimination des véhicules excédentaires

La Défense a pris les devants de la collectivité fédérale de gestion du parc automobile pour ce qui est de l'élimination des véhicules excédentaires. Elle joue en effet un rôle clé auprès des comités interministériels chargés des aliénations et en ce qui concerne l'établissement des exigences et des critères d'évaluation des soumissions. Ces travaux ont mené à l'acceptation en 2004 d'une nouvelle Offre à commandes principale et nationale (OCPN) venant d'un consortium de fournisseurs de services indépendants du Canada appelé le groupe ICAN. Grâce à une communication efficace avec les clients et les fournisseurs de services et à la mise en place de processus et d'outils d'avant-garde dans l'industrie, on a augmenté sensiblement les recettes tirées de la vente de véhicules. Le réinvestissement de ces sommes dans les parcs de la Défense et la réduction en conséquence des frais d'entretien et du cycle de vie ont rehaussé les normes de gestion du parc automobile et profité à l'ensemble du gouvernement fédéral.

Conclusion : Mise sur pied des forces

Pour accomplir la mission de la Défense, il faudra absolument avoir la capacité de recruter, de former et de maintenir en poste le personnel et faire en sorte que la culture de la Défense corresponde aux valeurs et aux attentes de la population canadienne. Par ailleurs, les capacités de cerner les besoins d'équipement et de mettre au point, de tester et d'acquérir le matériel voulu sont tout aussi indispensables. Les activités relevant du programme de capacités « Mise sur pied des forces » témoignent de l'importance accordée à la mise en place d'une Équipe de la Défense civile et militaire qui soit professionnelle, efficace et renouvelable.



Soutien des forces

Le programme de capacités « Soutien des forces » est essentiel à notre aptitude à déployer des forces militaires au Canada et à l'étranger. Dans cette optique, la Défense doit pouvoir soutenir l'effectif, l'équipement et l'infrastructure nécessaire à l'exécution de tâches et de missions opérationnelles, ainsi que répondre aux besoins opérationnels.

Résultats prévus

Parmi nos priorités en matière de soutien des FC, mentionnons le personnel, l'entretien et la réparation de l'équipement, le soutien logistique des opérations et l'infrastructure nécessaire à la réalisation d'opérations militaires. Sont compris également la santé et le mieux-être des membres des FC et le mieux-être des employés.

Ressources

Soutien des forces : – Ressources consommées moins les recettes					
	Dépenses réelles 2003–2004	Dépenses réelles sans le BPIEPC 2003–2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisation 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Dépenses du Ministère (en milliers de dollars)	4 796 422 \$	4 796 422 \$	5 375 654 \$	5 431 629 \$	5 274 166 \$
Dépenses en immobilisations (en milliers de dollars) (comprises dans les dépenses du Ministère)	494 605 \$	494 605 \$	721 539 \$	531 123 \$	508 670 \$
Ressources humaines militaires (ETP)	22 316	22 316	23 134	S.O	23 184
Ressources humaines civiles (ETP)	13 790	13 790	13 245	S.O	13 785

Ressources allouées à la gestion des programmes

Les ressources humaines demeurent la plus grande force du MDN et des FC, et elles en constituent la ressource la plus précieuse. La Défense doit veiller à ce que les membres des FC et leurs familles jouissent de la qualité de vie qu'ils méritent. Elle doit aussi assurer le mieux-être du personnel civil qui apporte un soutien précieux aux opérations militaires.

Promotion du mieux-être et de la santé des militaires

Les FC ont pris l'engagement de fournir les capacités nécessaires à l'évaluation, au soutien et à l'amélioration de la santé de leur personnel et de la qualité de vie des effectifs de la défense ainsi que des membres des familles des militaires.

Les FC reconnaissent que les processus d'examen prédéploiement et les mesures de réintégration postdéploiement permettent aux soldats, aux matelots, aux membres de la force aérienne et à leurs familles de relever les défis personnels et professionnels que posent les opérations internationales. La nouvelle politique relative à la présélection et à la réintégration, publiée sous forme du message CANFORGEN 112/04 en août 2004, a établi un processus de présélection en deux étapes et précisé le processus de réintégration en quatre étapes.



En 2001, les FC ont entamé l'étude sur les dimensions humaines des déploiements afin de comprendre les effets de la cadence opérationnelle (PERSTEMPO)⁷ sur les membres des FC et leurs familles. En 2004, on a fait l'analyse des résultats préliminaires de cette étude, et ceux-ci ont servi de fondement à l'élaboration d'une nouvelle politique.

Services de santé

On a procédé à une enquête sur la santé et les habitudes de vie afin de recueillir des données sur l'état de santé des membres des FC et sur d'autres questions liées au mode de vie comme la satisfaction au travail, la consommation de tabac, d'alcool ou d'autres substances et l'activité physique. L'analyse des données se poursuit, et les résultats sont attendus au cours de l'été 2005.

Pour la première fois depuis quatre ans, le pourcentage de membres des FC ayant besoin de congés de maladie prolongés (plus de 90 jours) a diminué, tout comme le taux d'augmentation des congés de maladie utilisés, tel le nombre de jours par membre des FC et le pourcentage d'années-personnes perdues. Le pourcentage de congés de maladie (45 p. 100) attribuables à des problèmes de santé mentale est supérieur à toutes les autres causes — la dépression étant le plus diagnostic le plus courant parmi les membres des FC ayant besoin d'un congé de maladie attribuable à un trouble de santé mentale.

Initiatives en services de santé

Les FC ont mis en oeuvre différentes initiatives afin d'améliorer la continuité des soins, d'élargir l'accès aux services et d'assurer la normalisation :

- mise en oeuvre de l'Initiative de renouvellement des soins primaires, c'est-à-dire l'adoption de pratiques de collaboration et la prestation de services par des équipes de professionnels informées des besoins des individus et des unités;
- établissement du Programme de maintien des compétences cliniques à l'intention des techniciens médicaux, permettant d'assurer la mise à jour de leurs compétences;
- amélioration de l'accès aux services de santé mentale et normalisation de l'évaluation, du diagnostic et du traitement précoces des troubles les plus courants de santé mentale.

On a maintenu l'étroite collaboration avec Anciens combattants Canada (ACC) afin d'assurer que les attentes des membres des FC concernant la transition des services après leur libération soient comblées. ACC a également fourni des services régionaux d'aiguillage pour aider à évaluer les personnes souffrant de blessures graves attribuables au stress des opérations.

Système d'information sur la santé des Forces canadiennes

Le Système d'information sur la santé des Forces canadiennes (SISFC) a entamé au mois de décembre 2004 la deuxième étape d'un projet en trois volets. Cette deuxième étape permettra aux fournisseurs autorisés des FC d'avoir accès à partir de n'importe quel emplacement aux renseignements sur l'état de santé des membres des FC, à l'aide du Réseau étendu de la Défense (RED). En plus d'offrir des ressources électroniques centralisées de rendez-vous et d'inscription

⁷ Le PERSTEMPO équivalait à la somme des exigences du service militaire imposées aux membres des Forces canadiennes, par exemple les périodes d'absence du foyer aux fins de l'instruction, des déploiements et des nécessités du service.



des patients, de nouvelles applications cliniques à l'appui de la prestation des services de santé seront mises à l'essai et adoptées, notamment l'examen de résultats de laboratoire et de radiologie ou de l'utilisation des médicaments à l'intention des médecins.

Programme de gestion des relations avec la clientèle

L'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC) a mis en oeuvre un Programme de gestion des relations avec la clientèle visant à adoucir la transition des militaires et de leurs familles lors d'une affectation, ainsi qu'à simplifier les formalités administratives et le versement des droits applicables à tous les utilisateurs autorisés des installations relevant des fonds non publics (FNP).

Services financiers du Régime d'assurance-revenu militaire

Le programme des Services financiers du Régime d'assurance-revenu militaire (RARM) a mis en oeuvre les dispositions du projet de loi C-44 visant à indemniser les militaires blessés durant leur service.

Rx2000

Le projet *Rx2000* a permis de poursuivre la réalisation d'un certain nombre d'initiatives, groupées en quatre secteurs d'activités : la continuité des soins, le cadre de responsabilisation, la protection de la santé et le réseau de ressources humaines. Dans le cadre de l'établissement d'une structure de services de santé assurant la continuité des soins, le projet *Rx2000* a veillé à l'agrément des cliniques d'Ottawa et de Saint-Jean/Longue-Pointe par le Conseil canadien d'agrément des services de santé.

On a poursuivi la mise en oeuvre d'une structure de responsabilisation par l'établissement à titre d'essai dans quatre cliniques d'un cadre de mesure du rendement adapté faisant appel à une fiche d'évaluation équilibrée, par des travaux importants relatifs à la gouvernance des services de santé des Forces canadiennes et par la validation de la structure du quartier général de niveau intermédiaire.

Le projet visant à établir des programmes de protection de la santé a porté ses fruits en 2004-2005, car tous les produits attendus de cette initiative ont été achevés. On a notamment constitué trois équipes d'évaluation des situations dangereuses pour la santé pouvant se déployer n'importe où dans le monde pour effectuer des analyses de l'air, de l'eau et du sol. On a également mis en place des ressources exhaustives de promotion de la santé à l'échelle nationale et des ressources améliorées en médecine du travail et en médecine de l'environnement.

Enfin, le projet *Rx 2000* a permis d'établir un réseau de ressources humaines assurant la viabilité des services de santé des FC. L'Association médicale canadienne (AMC) a accordé un agrément de deux ans à l'École du Service de santé des Forces canadiennes/l'École du Service dentaire des Forces canadiennes au titre de son programme de formation des adjoints au médecin.

Dans le cadre du projet, on a continué de recruter des cliniciens à titre de membres de la Première réserve des services de santé ; d'améliorer et de fusionner la formation du personnel de la Réserve et de la Force régulière; de rehausser les exigences imposées aux réservistes en fait de formation; d'établir un centre de simulation pour la formation en médecine à Valcartier; et d'accentuer le recrutement et le maintien en poste de cliniciens militaires et civils.



Qualité de vie

La Défense tient à fournir aux membres des FC une excellente qualité de vie au travail, à domicile et sur le théâtre opérationnel. Un élément prépondérant de cette qualité de vie est la prestation de services économiques de logement aux membres des FC et à leurs familles.

On a promulgué des normes d'aménagement fonctionnel applicables aux installations résidentielles et aux lieux d'instruction. L'Armée de terre est restée apte à soutenir son personnel en garnison, comme en témoignent les données de l'Indice de service dans les bases (ISB) selon lequel 78 p. 100 environ des normes souhaitées par le VCEMD ont été atteintes. Il reste cependant des problèmes à régler en ce qui concerne l'entretien des immeubles et des installations, car les infrastructures prennent de l'âge et la demande de maintenance augmente.

Les FC ont également assuré la qualité de vie du personnel de la défense et de leurs familles par le biais des différentes initiatives ci-après :

- Les FC ont collaboré étroitement avec Anciens combattants Canada à l'harmonisation de programmes qui aident les militaires et leurs familles à faire la transition à la vie civile. Les FC ont aussi beaucoup collaboré à l'élaboration de la législation concernant la Charte des anciens combattants (projet de loi C-45) adoptée par le gouvernement du Canada. Cette nouvelle charte, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2006, renferme les changements les plus significatifs apportés aux indemnités et aux services accordés aux anciens combattants depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les FC ont maintenu la Ligne d'information sur les missions, un service téléphonique bilingue, sans frais, offert 24 heures sur 24 aux familles des militaires canadiens affectés à des opérations hors du Canada. Durant l'année financière 2004-2005, on a recensé plus de 35 000 appels et le personnel de la Ligne d'information a participé à plus de 1 300 interventions téléphoniques;
- Les Centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM) ont fourni divers services bilingues, dont plus de 11 000 heures de services de garde d'enfants pour répondre à des besoins militaires pressants et plus de 10 500 trousseaux de « bienvenue » distribués aux familles arrivées durant la période active des affectations de 2004;
- Les FC ont mis en oeuvre un module de formation sur les fonds non publics destiné aux commandants de base et d'escadre et à toutes les recrues des FC, qui reçoivent des présentations adaptées à leurs besoins et des trousseaux d'information sur la gamme complète des programmes de bien-être et de maintien du moral qui sont accessibles durant leur carrière.

Voici quelques exemples d'initiatives prises par les FC pour rehausser la qualité de vie grâce à des services de repos et de loisirs et à des ressources offertes en ligne aux militaires en déploiement :

- Les FC ont veillé à ce que leurs membres aient la chance d'utiliser leurs congés accordés durant l'année. Le nombre de jours de congé annuel inutilisé au cours d'une année donnée diminue. À l'exception de l'année 2001-2002, probablement à cause des événements du 11 septembre 2001, le rythme opérationnel n'a pas empêché les membres des FC de prendre leurs congés;
- Une quarantaine d'employés de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC) se sont déployés en affectation de six mois en Afghanistan pour offrir divers services aux membres des FC, entre autres pour administrer l'indemnité de retour au



domicile, les services de repos et de loisirs, des programmes de sports et de conditionnement physique, la vente au détail, de même que des services de comptabilité et d'entreposage destinés à la Force opérationnelle de Kaboul;

- Les FC ont mis en oeuvre le programme « Trouve-Tout » de CANEX, permettant aux militaires en déploiement de commander en ligne des articles à envoyer à leur famille ou à recevoir eux-mêmes durant leur séjour à l'étranger;
- Le Centre de ressources pour les familles des militaires met des portails à la disposition des membres des FC et de leurs familles qui sont envoyés en Europe et au Royaume-Uni;
- Les services de radio et de télévision des FC ont maintenu leur programmation régulière à l'intention des militaires déployés en Afghanistan ou à bord de navires dans le golfe Arabo-Persique;
- La section du déploiement de l'ASPFC a offert d'autres programmes, notamment l'opération *Père Noël* (qui a permis de livrer plus de 4 000 colis de Noël à des militaires en déploiement en 2004) et une vaste gamme de programmes de repos et de loisirs, dont la production de six tournées de spectacles des FC qui ont attiré un public de plus de 7 000 soldats à l'étranger.

Promotion du mieux-être des civils

Il peut arriver que des membres du personnel de la Défense estiment que des problèmes liés au travail, à leur famille, à leur situation financière, à des toxicomanies ou encore des difficultés juridiques ou des troubles d'ordre physique ou de santé mentale nuisent à leur rendement au travail. Les civils peuvent obtenir de l'aide par l'entremise du Programme d'aide aux employés (PAE), un service d'entraide confidentiel et volontaire, soutenu par les syndicats et la direction, qui aide les employés à surmonter des problèmes ayant une incidence sur leur vie personnelle ou professionnelle. En moyenne, 10 p. 100 des membres du personnel civil de la Défense ont recours au PAE chaque année.

Voici quelques initiatives de promotion du mieux-être du personnel civil :

- On a approuvé le Cadre de mieux-être des employés durant l'année financière 2004-2005. Il intègre des programmes et des activités comme les aménagements spéciaux au travail, les mesures de récompense et de reconnaissance et le Programme d'aide aux employés (PAE);
- On a élaboré et promulgué de nouvelles Lignes directrices sur les mesures d'adaptation en milieu de travail. Les commandements/groupes peuvent également puiser dans un fonds centralisé lorsqu'ils engagent des dépenses pour adapter le milieu de travail à des besoins particuliers. En vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, la Défense est tenue de prendre des mesures d'adaptation pour éliminer les inconvénients qui seraient causés aux employés et aux employés éventuels du MDN en raison d'un motif de discrimination illicite,⁸ sauf si cela impose une contrainte excessive.

⁸ Les « motifs illicites de discrimination » selon la *Loi canadienne sur les droits de la personne* sont notamment la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation de famille, une déficience et l'état de personne graciée.



Soutenir l'équipement

Gestion de l'ensemble du parc de véhicules

La Marine a nettement fait avancer l'élaboration, la promulgation et la mise en oeuvre d'une politique globale, abordable et viable de disponibilité opérationnelle et de soutien pour répondre aux engagements visant la mise sur pied des forces, l'emploi des forces et la réalisation des missions internationales et nationales. Ainsi, on a fait évoluer le Plan stratégique d'investissement dans les capacités et le Plan d'immobilisations à long terme (Construction) pour combler les lacunes les plus pressantes relatives au personnel naval et mettre en oeuvre un plan de soutien viable qui soit directement lié à la disponibilité opérationnelle et au soutien.

Les unités de la Force terrestre ont continué de respecter les objectifs imposés quant au nombre de véhicules hors d'usage (VHU), mais il reste une pénurie de pièces de rechange qui empêche l'Armée de réduire son taux de VHU. La mise en place de la Gestion de l'ensemble du parc de véhicules durant l'année financière 2004-2005 a eu pour effet de réduire les stocks des unités et permettra de centraliser les stocks des dépôts par l'établissement de Centres de coordination de la mise en service de l'équipement. Le soutien à l'échelle nationale et en déploiement continuera d'être offert en collaboration par des militaires, des entrepreneurs et des civils de l'Équipe de la Défense.

Acquisition d'équipement

La Défense a fourni la capacité de soutenir l'équipement administré à l'échelle nationale par l'exécution efficace et rentable du Programme d'approvisionnement national (y compris le réapprovisionnement, la gestion du cycle de vie, les transports, la réparation et révision, l'assurance de la qualité et les essais de rendement). Voici quelques exemples :

CH-149 *Cormoran* : La Force aérienne a déclaré le *Cormorant* totalement opérationnel le 1^{er} septembre 2004. Le gestionnaire des armes a assumé l'entière responsabilité de l'aéronef et il s'occupe des aspects du service selon le contrat de soutien en service. Le *Cormorant* a déjà fait la preuve de sa supériorité en recherche et sauvetage (SAR) au-dessus du Labrador lors de nombreuses missions critiques de SAR. Cet appareil a amélioré notre capacité SAR et élargi la portée de notre protection dans notre vaste zone de responsabilité.

Véhicule blindé léger (VBL) III : Le 1^{er} avril 2004, la Défense a signé avec la General Dynamics Land Systems Canada un contrat de trois ans plus deux prolongations d'une durée d'un an en vue de la gestion optimisée des systèmes d'armes (GOSA) du véhicule blindé léger à roues (VBLR). La première année est achevée et la General Dynamics a augmenté de façon progressive son effectif et son infrastructure pour répondre aux besoins du GOSA du VBLR. Une nouvelle installation de soutien de la tourelle du VBLR a été mise en place à Woodbridge, en Virginie, et trois nouveaux contrats de sous-traitance ont été conclus pour des travaux de réparation et révision.

Sous-marins de classe *Victoria* : Le contrat de gestion des fournitures techniques signé avec BAE Canada était un marché de transition permettant de faciliter l'introduction de la classe de navires dans la flotte. Le contrat de gestion des fournitures techniques en est à sa première année de prolongation facultative, et des négociations ont été entamées en vue d'une seconde année qui prolongerait le contrat jusqu'au 28 août 2006.



Opérations de soutien

Les FC ont fourni du personnel militaire à l'appui de 17 missions de déploiement, de rotation ou de redéploiement au cours de l'année. Elles ont ainsi maintenu les niveaux maximums de dotation du SCEMD ainsi que le Système de gestion du personnel opérationnel (SGPO). Il reste à faire avancer l'intégration du SGPO et du système des Plans, opérations et tâches des Forces canadiennes pour que le transfert de données soit plus cohérent entre les systèmes.

Soutien logistique

Le Groupe des matériels a bien coordonné le soutien logistique de six nouvelles opérations, nommément *Structure*, *Augural*, *Iolaus*, *Sirius*, *Bronze* et *Boreas*. Le MDN a aussi appuyé jusqu'à 17 missions qui se poursuivent encore, il en a achevé deux et réduit une. Par exemple, la Défense a :

- soutenu le redéploiement des Forces maritimes de l'opération *Altair*;
- appuyé des éléments de la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2) sur le théâtre et leur redéploiement au Canada;
- soutenu des changements de rotation d'envergure dans le cadre des opérations *Danaca* et *Athena* et la clôture de l'Op *Palladium*;
- passé un contrat d'aérotransport afin de déployer l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) au Sri Lanka et un contrat de transport maritime en vue de son retour au Canada.

Le Groupe de l'Infrastructure et de l'environnement s'est chargé de la coordination de la préparation, de la planification et du soutien techniques des opérations de contingence des FC, en prenant les mesures ci-après :

- prestation de conseils, d'appui et de coordination techniques de niveau stratégique durant les opérations *Archer*, *Athena*, *Augural*, *Boreas*, *Bronze*, *Danaca*, *Safari* et *Structure*;
- rédaction et soumission d'un chapitre amélioré des Directives du SCEMD sur les déploiements concernant le soutien technique militaire;
- coordination et prestation aux FC et au MDN de renseignements pertinents et efficaces concernant les mines et le déminage;
- soumission de projets d'infrastructure relatifs au Camp Mirage et au Camp Julien.

La Capacité de soutien de la Force aérienne a servi à élaborer une proposition visant à rehausser la disponibilité opérationnelle gérée du personnel de soutien de la Force aérienne et à combler des besoins en équipement de soutien. Durant l'année financière 2004-2005, les escadres de la Force aérienne ont investi 2,5 millions de dollars dans de l'équipement destiné aux déploiements d'un bout à l'autre du pays afin d'améliorer la capacité de déploiement des équipes de soutien de la Force aérienne.



Infrastructure

Le portefeuille des biens immobiliers du MDN et des FC est vaste, extrêmement diversifié, varié des points de vue fonctionnel et géographique et essentiel à la réalisation des missions de la Défense.

Ce portefeuille réunit des biens immobiliers nationaux (principalement) détenus et des biens internationaux loués, ce qui hisse le MDN au rang des plus importants détenteurs de biens immobiliers du gouvernement du Canada. En superficie, la Défense nationale possède 33 p. 100 de l'ensemble des immeubles du gouvernement fédéral et 7 p. 100 des terres fédérales. La Défense nationale est le plus important propriétaire immobilier par nombre de bâtiments du gouvernement fédéral, car elle détient près de 44 p. 100 du Répertoire des biens immobiliers fédéraux⁹. Le MDN et les FC détiennent 20 bases/escadres (deux de la Marine, huit de l'Armée de terre, neuf de la Force aérienne et une servant à l'instruction) et possèdent des installations militaires dans toutes les provinces et territoires, soit dans 290 villes ou municipalités canadiennes. La valeur de remplacement totale des terrains, bâtiments et installations du MDN, y compris les logements, est estimée à 19,5 milliards de dollars. La responsabilité inhérente à la gestion de biens immobiliers de cette ampleur a imposé de fortes demandes à notre capacité de maintien en puissance au cours de l'année.

Des progrès marqués ont été accomplis quant à l'élaboration, à la promulgation et à la mise en œuvre d'une politique globale, abordable et viable de disponibilité opérationnelle et de soutien pouvant répondre aux engagements visant la mise sur pied des forces, l'emploi des forces et la réalisation des missions internationales et nationales. Des éléments du Plan stratégique d'investissement dans les capacités et du Plan d'immobilisations à long terme (Construction), servant à combler les lacunes les plus pressantes relatives au personnel naval et à mettre en œuvre un plan de soutien viable, sont directement liés à la politique en matière de disponibilité opérationnelle et de soutien.

Durant l'année financière 2004-2005, les mesures de restructuration du capital déployées par l'Armée de terre ont permis d'investir environ 1,4 p. 100 du coût de remplacement de ses biens immobiliers ou 96,6 millions de dollars, tandis que le secteur de l'entretien et des réparations a bénéficié d'un investissement de près de 1,5 p. 100 du coût de remplacement des biens immobiliers de l'Armée, ou 102,1 millions de dollars. L'investissement réel en travaux d'entretien et de réparation a dépassé l'affectation prévue de 1,1 p. 100 au début de l'année financière à cause de l'aptitude des dirigeants de l'Armée à trouver des fonds en cours d'année au titre de l'infrastructure. Néanmoins, ces montants restent bien en deçà de la norme de 2 p. 100 recommandée par l'industrie.

Le résultat d'un tel manque d'investissement est que l'Armée finance son infrastructure par gestion de crise. Cette situation est exacerbée lorsque de nouvelles contraintes sont mieux définies puis intégrées aux programmes de l'Armée de terre. Pour l'AF 2004-2005, l'objectif de 4 p. 100 (2 p. 100 + 2 p. 100) d'investissement dans le remplacement des biens immobiliers a fait en sorte que 81,4 millions en travaux essentiels d'entretien et de restructuration du capital sont restés sans financement, ce qui augmente l'arriéré de projets d'infrastructure de l'Armée.

L'Armée de terre détient également un nombre important de biens immobiliers à valeur patrimoniale (la Citadelle de Québec, le Fort Frontenac, divers manèges militaires, etc.). La

⁹ Selon les données du Répertoire des biens immobiliers fédéraux en date de décembre 2004



nature particulière de ces installations implique qu'une plus grande part des ressources de restructuration du capital et d'entretien et de réparation qui existent doit leur être allouée comparativement aux installations plus modernes. Cette réalité ne fait qu'alourdir les contraintes financières imposées aux programmes de l'Armée.

Au cours de l'année 2004-2005, la Force aérienne a investi quelque 32 millions de dollars en restructuration du capital, ou 0,6 p. 100 du coût de remplacement des biens immobiliers. Elle a entre autres mis en service le système centralisé de chauffage de Greenwood et construit à Winnipeg des installations de logistique et de quartier général qui permettent essentiellement de rayer le secteur de Winnipeg Sud de l'inventaire de la Force aérienne. Pour l'entretien et les réparations, la Force aérienne a investi environ 50 millions de dollars, ou 0,9 p. 100 du coût de remplacement des biens immobiliers. L'investissement total s'élève par conséquent à 1,5 p. 100 du coût de remplacement des biens immobiliers, ce qui est bien inférieur à la norme de 4 p. 100 que recommande l'industrie. Cela revient à dire qu'un certain nombre de projets ne sont toujours pas financés et que l'arriéré s'alourdit. La Force aérienne a aussi consacré quelque 2 millions de dollars à des services de démolition et de restauration pour des projets locaux et des projets liés au PILT(C).

La Force aérienne a également fait avancer son Programme d'aménagement pour accès facile durant l'année financière 2004-2005. Elle y a consacré 2 millions de dollars, pour achever 168 projets sur 220 envisagés à l'origine (16 autres projets ont été annulés car les bâtiments ont été démolis ou affectés à d'autres fonctions). L'achèvement des autres projets respecte le calendrier.

Cadre de gestion des biens immobiliers

Le Cadre de gestion des biens immobiliers (CGBI), élaboré en 2004, équivaut à une approche exhaustive et cohérente à une saine gestion des biens immobiliers (BI). Il vise à établir un leadership, une vision, des objectifs et une orientation stratégiques en BI; à harmoniser les BI et les capacités des MDN/FC; à améliorer l'efficacité et l'efficacités; à optimiser et cibler les affectations de ressources; et à clarifier les processus, rôles, responsabilités de même que les comptes à rendre en matière de BI. Le CGBI réunit la politique, la gouvernance, la stratégie relative aux biens immobiliers (SBI), des outils de planification et de gestion, un rapport de gestion et un cadre de mesure du rendement. La plupart des éléments ont été entamés, et les travaux concernant la SBI sont les plus avancés.

Stratégie relative aux biens immobiliers

La stratégie relative aux biens immobiliers (SBI) équivaut à la principale composante du Cadre de gestion des biens immobiliers (CGBI). La SBI énonce l'orientation et les objectifs stratégiques visant à déterminer comment les MDN/FC vont administrer leurs biens immobiliers. Elle a été élaborée pour que la stratégie et les politiques du MDN et des FC se traduisent en des actions concrètes et mesurables, en établissant des objectifs stratégiques ministériels sur la façon d'atteindre la vision de biens immobiliers « sûrs, sécuritaires, adéquats et durables » à l'appui de la mission actuelle et future du MDN et des FC. Autrement dit, la SBI est la clé d'un portefeuille de biens immobiliers sûrs, sécuritaires, adéquats et durables.

Un élément de la SBI est le soutien à long terme des biens immobiliers du Ministère. Un indicateur de ce soutien est le financement alloué à l'infrastructure. À long terme, le Ministère



visé à allouer 2 p. 100 des coûts de remplacement de son infrastructure par année autant aux travaux d'entretien et de réparation qu'à la restructuration du capital. En ce qui concerne la restructuration du capital, le Ministère s'approche de son but, mais il lui faudra encore plusieurs années avant d'atteindre l'objectif énoncé dans le RPP 2005-2006 pour l'entretien et la réparation.

Plan de réduction de l'infrastructure

La Défense a maintenu le cap sur son objectif de réduire les biens immobiliers de 10 p. 100 d'ici 2005 dans le contexte global de la transformation des FC. Depuis que l'obligation de réduire de 10 p. 100 a été imposée, le MDN a réduit son lot de bâtiments non résidentiels d'environ 12 p. 100, ses installations de 15 p. 100 et les immeubles résidentiels de 18 p. 100.

En 2004, le Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) assurait la gestion de 10 emplacements dont l'aliénation était prévue. La somme totale consacrée à ces emplacements s'est élevée à 25,5 millions de dollars, entre autres pour l'évaluation de la valeur patrimoniale, la gestion des installations, l'enlèvement de munitions explosives non explosées (UXO) et la dépollution.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Plan de réduction de l'infrastructure, visitez le site http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2004/InfrRed_f.asp.

Agence de logement des Forces canadiennes

L'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) a continué d'optimiser son portefeuille de logements et s'est départie de 131 logements. Au 31 mars 2005, l'ALFC détenait 14 671 logements. Environ 41 millions de dollars ont été consacrés aux programmes de maintien du cycle de vie et d'entretien régulier, dont 15,1 millions pour l'entretien programmé, 23,2 millions pour l'entretien courant et 2,7 millions pour l'entretien obligatoire.

Durant l'année financière 2004-2005, l'ALFC a poursuivi l'élaboration des plans stratégiques concernant chacun de ses 26 emplacements résidentiels afin d'obtenir une évaluation globale de la planification de l'utilisation des terres et de questions de gestion du portefeuille propres à chaque emplacement. L'Agence a achevé les plans stratégiques relatifs à sept sites dont Esquimalt, Trenton, Halifax, Winnipeg, Valcartier, Moose Jaw et Dundurn.

À la fin de l'année financière 2004-2005, l'ALFC avait collaboré au Plan directeur de développement des biens immobiliers (administré par la SMA(IE)) relatif à chacun des 17 sites ayant fait l'objet d'une évaluation.

Plus précisément, voici quelques réalisations de l'année 2004-2005 :

- L'ALFC a réussi à faire approuver des projets de restructuration du capital concernant les dix emplacements ci-après : Borden, Cold Lake, Comox, Gagetown, Halifax, North Bay, Ottawa, Petawawa, Shilo et Wainwright. Au 31 mars 2005, des contrats de construction avaient été accordés à six de ces sites et trois autres étaient sur le point de recevoir des contrats;
- En plus du Programme de restructuration du capital (phase I), l'ALFC élabore un vaste projet de construction domiciliaire à Wainwright qui permettra d'ériger 60 nouveaux logements.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Agence de logement des Forces canadiennes, consulter le site http://www.cfha-alfc.forces.gc.ca/info/aboutcfha_f.asp.

Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale

La Défense a consolidé l'acquisition de matériel et soutenu des alliances avec le secteur privé en menant à bien une série d'analyses et d'évaluations concernant des questions clés relatives aux points forts et aux vulnérabilités des industries canadiennes de la défense. À titre d'exemple, le Ministère a :

- entamé des négociations multilatérales avec la Norvège, le Danemark, l'Italie, le Royaume-Uni, la Turquie, les Pays-Bas, l'Australie et les États-Unis concernant la participation possible du Canada à la phase de fabrication, de maintien et de suivi du développement du Programme d'avion d'attaque interarmées (JSF);
- engagé des négociations avec la Marine américaine sur la participation possible du Canada à son projet d'appareil multimission maritime;
- collaboré avec d'autres ministères afin de réduire le plus possible les répercussions négatives de la législation américaine et de la politique de contrôle des exportations sur l'industrie canadienne et le gouvernement canadien.

Dans le cadre de la stratégie ministérielle visant à rencontrer les principales industries d'un bout à l'autre du Canada, la Défense a organisé des réunions avec des entreprises canadiennes et américaines en vue de maximiser la participation de l'industrie canadienne à des activités de coopération comme les programmes d'avion d'attaque interarmées et d'essais comparatifs avec l'étranger (FCT).

Le Ministère a rencontré certaines compagnies du Programme d'approvisionnement en munitions afin de solliciter la participation du secteur privé dans la foulée du processus d'examen exigé par le SCT et afin de déterminer la pertinence des politiques canadiennes en la matière.

Conclusion : Soutien des forces

La Défense a continué d'appuyer les membres des FC en prenant des initiatives comme la Réforme des services de santé militaires, en plus de mettre à la disposition de ses effectifs civils le Cadre du mieux-être. Le maintien de l'équipement et de l'infrastructure s'est poursuivi par le biais du Programme d'approvisionnement national, du Programme d'aménagement d'installations permanentes et du Plan de réduction de l'infrastructure.



Commandement et contrôle

Le programme de capacités « Commandement et contrôle » vise à assurer que les FC demeurent aptes à recueillir, à analyser et à communiquer l'information; à planifier et à coordonner les opérations et à amener les forces à accomplir les missions qui leur sont confiées.

Résultats prévus

La prestation au gouvernement de renseignements exacts et opportuns est indispensable à la sécurité des FC et de la population canadienne. La Défense a relevé le défi en atteignant les seuils de disponibilité opérationnelle et en respectant les besoins de capacités en ce qui a trait au commandement, au contrôle, aux communications et au renseignement.

Ressources

Commandement et contrôle – Ressources consommées moins les recettes					
	Dépenses réelles 2003–2004	Dépenses réelles sans le BPIEPC 2003–2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisation 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Dépenses du Ministère (en milliers de dollars)	1 441 067 \$	1 441 067 \$	1 531 649 \$	1 627 814 \$	1 629 519 \$
Dépenses en immobilisations (en milliers de dollars) (comprises dans les dépenses du Ministère)	318 655 \$	318 655 \$	500 550 \$	430 565 \$	426 248 \$
Ressources humaines militaires (ETP)	5 616	5 616	6 072	S.O.	5 763
Ressources humaines civiles (ETP)	2 583	2 583	2 530	S.O.	2 889

Commandement des forces

Le nouvel Énoncé de la politique de défense marque le commencement d'un plan à long terme de renouvellement et de transformation de la défense canadienne pour relever les nouveaux défis de la sécurité en tant que force parfaitement intégrée qui soit moderne, souple et efficace. La transformation ne se concrétisera pas du jour au lendemain, mais le processus est entamé. Quatre équipes ont été mises sur pied afin de faire avancer le dossier durant l'année financière 2005-2006. Pour en connaître davantage sur la transformation des FC et la vision du CEMD, on peut se reporter au site <http://www.cds.forces.gc.ca/>.

En 2004-2005, les FC ont dirigé et contrôlé une vaste gamme d'opérations allant de l'assistance aux régions canadiennes touchées par le passage d'un ouragan à des opérations militaires sur la scène mondiale, y compris des secours par suite d'une catastrophe en Asie du Sud-Est. Il est essentiel de pouvoir obtenir et échanger rapidement de l'information pour garantir la sécurité des membres des FC et la réussite des opérations militaires. Durant la période visée par le rapport, la Défense a amélioré ses moyens de collecte, d'analyse, d'intégration et d'utilisation des données transmises à l'aide de systèmes de surveillance et de reconnaissance, y compris des satellites, des véhicules aériens sans pilote et les capacités C4ISR.

C4ISR

Les FC ont maintenu et continué de développer la capacité de commander les forces en opérations de concert avec d'autres organisations nationales et internationales de façon à favoriser la réussite des missions. Elles ont notamment établi une capacité améliorée de



commandement et de contrôle et poursuivi l'acquisition de ressources C4ISR (commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance).

Le Régiment des transmissions interarmées des Forces canadiennes (RTIFC) a fourni les ressources fiables et mobiles de communications nécessaires à toutes les opérations internationales relevant du SCEMD. Le personnel du RTIFC a aussi fourni les détachements nécessaires à chaque rotation à l'étranger afin de maintenir le service vital de liaison arrière, ce qui fait que l'unité a connu la plus forte cadence opérationnelle des FC pour assurer la présence requise en communications nationales.

Le Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes a assuré le soutien intégré de renseignement électromagnétique/guerre électronique (SIGINT/GE) avec l'Armée de terre et la Marine, en plus de servir de lien avec d'autres ministères et des tribunes internationales de SIGINT. L'Armée et la Marine ont établi des relations officielles en vue de mettre sur pied conjointement des forces SIGINT/GE qui fourniront des capteurs et des services de soutien analytique à partir de bases distinctes.

La mise en oeuvre du Système d'information de commandement et de contrôle de la Force aérienne (SIC2FA) s'est poursuivie selon le calendrier établi. L'expansion des postes de travail aux escadres et escadrons a permis d'entamer l'automatisation des opérations de la Force aérienne au moyen du Système de gestion de bataille commun de théâtre. On a en outre approuvé la conception initiale de l'interconnexion du SIC2FA aux réseaux du NORAD, ce qui rehaussera sensiblement l'interopérabilité entre les organisations militaires connexes au Canada et aux États-Unis.

Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)

Le Groupe de la GI exerce la responsabilité générale du maintien de la GI/TI. La Défense a approuvé en janvier 2005 la Stratégie de la GI 2020 pour compléter la Stratégie de la défense 2020. Elle a également complété l'annexe du Plan stratégique d'investissement dans les capacités de GI/TI, ou le Plan d'immobilisations à long terme.

Voici les activités de suivi accomplies par le Groupe GI/TI durant l'année financière 2004-2005 :

- Le centre de soutien du cycle de vie de la configuration de base des logiciels de la Défense (CBLD) a fourni des services aux opérations en déploiement qui ont permis une livraison rapide et économique de logiciels, y compris des mises à niveau et la protection antivirale en temps opportun;
- Le Groupe GI/TI a veillé au maintien du matériel de télécommunications par satellite de recherche et de sauvetage (SARSAT) et fourni des données sur le renseignement et sur les opérations d'information pour les opérations au Canada et à l'étranger. Il a fourni des services de soutien et de génie pour les systèmes opérationnels de communications stratégiques comme :
 - Systèmes militaires – militaire transportable (MT), interconnectivité arrière en bande X, élément SATCOM du STDEA II, nœud SATCOM UHF, VSAT, soutien des opérations à venir;
 - Systèmes commerciaux – INMARSAT et Iridium.



Pour appuyer les commandants en mission, les Groupes d'opérations d'information des Forces canadiennes ont fourni des services de raccordement de signaux phoniques, de données et de traitement des incidents à l'intention du personnel déployé par l'entremise du centre de communication 24/7 au Centre des opérations de réseau des Forces canadiennes. Pendant les opérations nationales par exemple, l'Armée est demeurée apte à commander et à contrôler ses troupes désignées en assurant, par l'intermédiaire du quartier général des différents secteurs de la Force terrestre, une coordination régionale durant les opérations *Twilight* et *Spire*.

Le Directeur général – Opérations (Gestion de l'information) (DGOGI) a offert un soutien pertinent et efficace en systèmes de communication et d'information à tous les déploiements des FC, y compris les secours par suite du tsunami au Sri Lanka. L'équipe du DGOGI participe activement à la modernisation de l'infrastructure essentielle de communication et d'information afin de mieux soutenir les commandants et les déploiements à l'avenir.

Centre de la sécurité des télécommunications

La priorité opérationnelle absolue du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) est la sécurité, conformément à la Politique de sécurité nationale. En 2004-2005, le CST a fourni des données du renseignement aux dirigeants supérieurs du gouvernement à l'appui d'autres priorités canadiennes, y compris les affaires internationales et la défense. Conformément aux pouvoirs que lui confère la Loi sur la défense nationale, le CST apporte une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité, dans les limites de leurs mandats respectifs. Le CST a par exemple élaboré des solutions techniques pour aider la GRC et le SCRS à obtenir légalement accès à de l'information.

Durant l'année financière 2004-2005, le CST a mis à la disposition des effectifs des quartiers généraux et des forces en déploiement des éléments de renseignement, des données sur les menaces techniques, de la formation, du matériel et l'accès à des bases de données de collecte et d'analyse. Le CST a maintenu son étroite collaboration avec le Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes pour offrir des services de sécurité de la TI aux clients du CST. Enfin, le CST et les FC ont fait avancer sensiblement durant l'année la mise en oeuvre d'un nouveau modèle de renseignements sur les transmissions (SIGINT) opérationnel, dans l'optique d'intégrer la planification et la prise de décisions, de mieux administrer les partenariats SIGINT internationaux du Canada, et d'améliorer le soutien qu'apporte le CST aux déploiements des FC.

Renseignement de défense

Le CEMD et le SM ont approuvé en novembre 2004 l'Examen du renseignement de défense (ERD), une étude à long terme exhaustive des ressources et des capacités en matière de renseignement, qui sert de fondement à la transformation des fonctions liées au renseignement de défense. Des responsabilités importantes ont été confiées au Chef du renseignement de la Défense (CRD) en tant qu'autorité centrale du MDN et des FC chargée du renseignement de défense. On a fait avancer la création d'une structure de gouvernance à cet effet, l'amélioration des capacités de gestion et d'analyse, l'harmonisation des activités d'ERD et de fusion des données du renseignement, l'amélioration de la gestion du processus du renseignement et l'adoption d'une nouvelle structure organisationnelle du CRD.

Au cours de 2004-2005, l'équipe du renseignement de défense a réalisé des progrès marqués en vue de la transformation et de l'amélioration de l'organisation et des capacités, tout en



continuant de soutenir concrètement les opérations de déploiement. Elle a notamment affecté du personnel en Bosnie, en Afghanistan, en Haïti, au Soudan et au Commandement central de l'Armée américaine. Plus particulièrement, le centre du renseignement de toutes sources établi en Afghanistan a continué d'évoluer en tant que ressource unique des FC.

La Défense a collaboré activement cette année avec les États-Unis et des partenaires traditionnels comme le Royaume-Uni et l'Australie, dans de nombreux secteurs du renseignement. Une gamme de programmes fonctionnels ont été renouvelés et renforcés par le biais de visites de haut niveau, de discussions d'analyse et de l'accroissement du nombre et de la qualité des activités dans le domaine. On a aussi exploré la possibilité de conclure de nouveaux partenariats avec des pays membres de l'OTAN et avec d'autres nations.

Initiatives de commandement des forces

Le premier projet du Système de commandement des Forces canadiennes (SCFC) a terminé la majeure partie de son quatrième cycle par la livraison d'un grand nombre de systèmes visant à raccorder diverses équipes pour les communications secrètes et très secrètes, ainsi que d'une version mise à niveau de l'outil commun de planification. La Défense a établi un système de courrier électronique permettant de transmettre des pièces jointes de base portant la cote Secret avec nos cinq nations alliées et elle poursuit la mise au point de services Internet avec l'OTAN et nos cinq nations alliées. Le projet SCFC II a commencé des travaux de définition en prévision de l'intégration du commandement, du contrôle, du renseignement et de la surveillance (C2IS) en un même réseau.

La modernisation du SIGINT et la défense des réseaux informatiques (DRI) ont pratiquement achevé les stades d'amélioration des capacités, et ces projets entament les stades de maintien. On a ajouté 86 membres du personnel pour s'occuper des systèmes mobiles de SIGINT, de l'amélioration de la plate-forme de GE et de la protection des réseaux informatiques.

L'équipement nécessaire a été acheté et les derniers outils et installations de DRI seront en place d'ici l'année financière 2005-2006. On trouvera de plus amples renseignements sur le SIGINT à la rubrique de la section 5 concernant le Centre de la sécurité des télécommunications.

Conclusion : Commandement et contrôle

Le programme de capacités « Commandement et contrôle » a permis d'assurer le leadership et la ferme direction des activités relevant des programmes de capacités « Exécution des opérations », « Mise sur pied des forces » et « Soutien des forces ». Il a aussi présenté des mesures que les militaires pourraient prendre afin d'accomplir les objectifs du gouvernement du Canada au fil des situations, ainsi que des liens pouvant être établis avec d'autres ministères, des pays alliés et des formations de coalition. Dans le cadre de ce programme de capacités, la Défense a évalué les événements sur la scène mondiale et conseillé le gouvernement (en se fondant sur l'accès à de l'information pertinente et sur des évaluations indépendantes) avant toute décision d'engagement des Forces canadiennes.



Politiques et stratégies du Ministère

Le programme de capacités « Politiques et stratégies du Ministère » fait en sorte que la Défense se conforme aux prescriptions législatives et aux exigences de la gestion et de l'administration. Ce programme englobe la communication d'avis stratégiques au gouvernement, les accords de sécurité, la gouvernance et la gestion, de même que le soutien de la réalisation des objectifs du gouvernement.

Résultats prévus

Le programme de capacités « Politiques et stratégies du Ministère » a permis à la Défense de respecter ses obligations nationales et internationales en fournissant des conseils au Ministre, en établissant des mécanismes appropriés de gouvernance et de gestion, en atteignant ses objectifs en fait d'attribution des budgets et des ressources, ainsi qu'en respectant les exigences de son programme et de la gérance de l'environnement.

Ressources

Politiques et stratégies du Ministère : – Ressources consommées moins les recettes					
	Dépenses réelles 2003–2004	Dépenses réelles sans le BPIEPC 2003–2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisation 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Dépenses du Ministère (en milliers de dollars)	484 420 \$	437 432 \$	469 503 \$	498 953 \$	516 505 \$
Dépenses en immobilisations (en milliers de dollars) (comprises dans les dépenses du Ministère)	40 051 \$	39 877 \$	45 495 \$	32 462 \$	32 186 \$
Ressources humaines militaires (ETP)	959	959	948	S.O.	953
Ressources humaines civiles (ETP)	1 693	1 474	1 416	S.O.	1 303

On a beaucoup travaillé durant l'année écoulée à élaborer des politiques, une gouvernance, une doctrine et des programmes visant à établir un nouvel énoncé de politique et une nouvelle vision de la défense pour les FC.

L'approbation de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*, la révision de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), la nouvelle *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (LRTFP) et la mise en oeuvre prochaine de la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) nécessiteront également l'harmonisation des politiques, de la gouvernance, de la doctrine et des programmes à l'appui du personnel civil.

Avis au gouvernement en matière de politiques

Politique de défense

Le Groupe des politiques a fourni des conseils judicieux, approfondis et opportuns au Ministre, au SM, au CEMD et à d'autres hauts dirigeants en ce qui concerne le Cabinet et le Parlement, la coordination avec d'autres ministères, le milieu universitaire, les relations de défense bilatérales et multilatérales, le contrôle des armements et les mesures de non prolifération à l'échelle internationale, l'analyse du contexte international de sécurité en évolution et l'élaboration de



politiques. Parmi les grands dossiers figurent l'Examen de la politique internationale, l'Examen de la politique de défense et la défense antimissiles balistiques.

Liaison avec le BVG

Le Chef – Service d'examen sert d'agent de liaison du Ministère avec le Bureau du vérificateur général (BVG) et le Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD). Parmi les rapports de vérification du BVG/CEDD publiés au cours de l'année financière 2004-2005, les rapports qui suivent concernaient le MDN ou les FC :

Déposés en avril 2004 :	Chapitre 3, La sécurité: nationale au Canada – L'initiative de 2001 en matière d'antiterrorisme
	Chapitre 6, La gestion gouvernementale – Utilisation de l'information financière
Déposé en septembre 2004 :	Chapitre 6, Les pétitions en matière d'environnement
Déposés en novembre 2004 :	Chapitre 3, La modernisation des avions de chasse CF-18
	Chapitre 4, La gestion des programmes fédéraux de prestations pharmaceutiques
	Chapitre 7, Le processus suivi pour répondre aux questions parlementaires inscrites au feuilleton
	Chapitre 8, Autres observations de vérification – Parc Downsview
Déposés en février 2005 :	Chapitre 1, La sécurité des TI (Suivi)
	Chapitre 8, La gestion gouvernementale : Rapport d'étape sur l'amélioration de l'information financière

Conseils relatifs aux affaires publiques

Les Affaires publiques ont soutenu les priorités de la Défense nationale et du gouvernement du Canada en matière de défense et de sécurité en donnant des conseils pertinents, approfondis et judicieux relatifs aux affaires publiques connexes, notamment :

- conseiller les dirigeants supérieurs en ce qui regarde la communication avec les auditoires régionaux et américains et les principaux groupes d'intéressés tels les parlementaires, les universitaires et les collectivités ethno-culturelles;
- effectuer des travaux de recherche et d'analyse relativement aux positions des auditoires régionaux et des groupes d'intéressés concernant les questions et les initiatives de défense comme l'Examen de la politique de défense;
- fournir de l'expertise et des services en matière d'affaires publiques pour appuyer les opérations des FC dans tous les théâtres. Ces mêmes services d'expert ont été offerts aux cadres supérieurs de la Défense nationale.



Gouvernance

Gestion des responsabilités et des ressources

Le Sous-chef d'état-major de la Défense (SCEMD) a maintenu sa collaboration à la gestion des responsabilités et des ressources, y compris l'élaboration d'objectifs de réduction de dépenses pour les années à venir, l'amélioration de la fonction de contrôleur, le respect des directives relatives aux RH et à la passation de marchés et la conformité aux mesures législatives et aux énoncés de politiques.

Comité d'examen des dépenses

Un plan de mise en oeuvre a été publié en mars 2005 afin d'appliquer certaines initiatives envisagées en vue d'atteindre les réductions de dépenses attendues par le gouvernement en exécution de son programme général de réaffectation budgétaire. Le plan pluriannuel accentue la nécessité d'optimiser les réductions réelles de frais de programmes, tout en évitant d'augmenter les lacunes au plan de la soutenabilité. Le plan de mise en oeuvre tiendra compte des défis inhérents à la restructuration des FC, de manière à favoriser la croissance et le respect des exigences en matière de défense de l'Énoncé de la politique internationale du Canada.

Gestion financière

Vu l'approbation du Plan d'action de la fonction de contrôleur, on a accordé une attention spéciale durant l'année financière 2004-2005 aux services administratifs, financiers et de soutien à la gestion des ressources (SGR) de la Défense. Des conseils stratégiques ont été dispensés relativement à l'emploi de commis SGR/d'agents des finances, à la structure organisationnelle et aux services d'aide à la clientèle. On a aussi examiné dans le contexte du Plan d'action de la fonction de contrôleur des questions comme les suivantes :

- renforcer le processus d'attribution de lettres d'attestation;
- rappeler aux gestionnaires leurs responsabilités en vertu des articles 32 (planification et engagement des dépenses), 33 (paiement) et 34 (vérification des comptes) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et veiller à ce qu'ils remplissent une nouvelle attestation aux termes de l'article 34 tous les trois ans;
- améliorer les processus de suivi découlant du Système de comptabilité financière et de gestion (SCFG).

Par exemple, un élément clé du renforcement de la responsabilisation et des contrôles financiers est le respect des articles 32 et 34 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Défense a fait en sorte que les gestionnaires de ressources dotés des pouvoirs de signer en vertu des articles 32 et 34 obtiennent leur attestation au 30 juin 2004, ce qui englobait la réussite du Cours de gestion des dépenses. Le Groupe des matériels a aidé à élaborer le cours et appuyé les divisions qui souhaitaient obtenir l'attestation. De plus, par suite d'une recommandation de l'équipe du Chef – Service d'examen, le Groupe des matériels a élaboré et entamé la mise en oeuvre d'un cadre contractuel permettant d'identifier et de suivre les contrats à risque élevé et d'en rendre compte au SM chaque année.



Gouvernance des ressources humaines

Loi sur la modernisation de la fonction publique

L'approbation de la Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP) a obligé le Ministère à harmoniser ses politiques et ses pratiques concernant les ressources humaines civiles, tout en améliorant la prestation des services, en mesurant les résultats et en accentuant notre aptitude collective à planifier les ressources humaines.

Le MDN respecte déjà un bon nombre des changements législatifs découlant de la mise en oeuvre de la LMFP, comme l'établissement d'un Comité consultatif patronal-syndical; la création en mai 2004 d'un cadre approuvé de codéveloppement; un nouveau mode d'établissement des ententes sur les services essentiels, élaboré en collaboration avec l'Union des employés de la Défense nationale (UEDN) en prévision de la prochaine ronde de négociation collective; un programme de formation à l'intention des gestionnaires et employés du Ministère et un programme de modes alternatifs de règlement des différends qui implique 16 Centres de règlement des conflits d'un bout à l'autre du pays. De plus, grâce à l'élaboration de politiques exhaustives sur les relations de travail et de lignes directrices connexes, le Ministère est bien placé pour honorer les autres obligations découlant de la loi.

Loi sur l'emploi dans la fonction publique

Comme la nouvelle Loi sur l'emploi dans la fonction publique (LEFP) entrera en vigueur en décembre 2005, on a besoin de modifier le cadre de dotation en personnel du Ministère en fonction des nouvelles obligations législatives et des changements apportés au processus de dotation en conséquence. Les principaux objectifs de cette loi sont de moderniser les méthodes d'embauchage et de promotion, de redéfinir le mérite et de mettre en place de nouveaux mécanismes de recours. À la fin de l'année financière 2004-2005, le MDN consultait les gestionnaires et les syndicats sur un nouveau cadre de dotation en personnel pour le Ministère, l'élaboration de nouvelles politiques et lignes directrices et de nouveaux outils, le renforcement du rôle de la planification des ressources humaines dans le processus de dotation, l'examen des systèmes de gestion des ressources humaines pour s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences de la nouvelle loi, l'établissement de stratégies de communication et d'apprentissage à l'intention des gestionnaires et des employés, la préparation d'un Cadre de responsabilisation pour la gestion des ressources humaines et l'examen des modes actuels de délégation des pouvoirs et des responsabilités en matière de dotation au Ministère.

À l'heure actuelle, il faut présenter le Rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte en dotation (RMORCD) conformément aux Ententes concernant la délégation des pouvoirs et responsabilités de dotation (EDPRD) conclues entre les ministères et les organismes et la Commission de la fonction publique (CFP). La Défense nationale a obtenu de la CFP la cote « entièrement satisfaisant » pour le RMORCD de 2003–2004.

Gouvernance contractuelle

L'approvisionnement et la passation de marchés ont joué un rôle prépondérant dans la réalisation des programmes du Ministère. L'approvisionnement, en particulier, permet au Ministère d'obtenir des conseils très spécialisés en matière de recherche et d'analyse pour appuyer la réalisation de ses politiques et programmes. La passation de marchés permet au Ministère non



seulement de répondre aux exigences opérationnelles, mais aussi de stimuler l'économie canadienne.

On trouvera des renseignements sur le respect et la surveillance de la politique contractuelle à l'adresse http://www.vcds.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2005/proc_f.asp.

Gouvernance législative et politique

Le Cabinet du Juge-avocat général (JAG) a veillé au respect par le MDN et les FC des mesures législatives et des politiques. Par exemple, en collaboration avec le SCEMD et le Sous-ministre adjoint (Politiques), les avocats du JAG ont élaboré un cadre juridique et stratégique permettant d'assurer que les armes des FC respectent l'article national 36 du Protocole additionnel 1; les modalités du Comité d'examen des attestations de la police militaire (CRAPM) ont été examinées et mises à jour compte tenu des changements de procédure conformes à la justice naturelle et aux règlements et politiques du MDN.

Pratiques de gestion

Gestion des ressources humaines militaires

Évolution des politiques et stratégies du Ministère

Le Comité directeur de la transformation des systèmes des ressources humaines (TSRH) a surveillé la révision et l'approbation ultérieure par le Conseil des Forces armées du cadre des pouvoirs et des responsabilités applicable aux ressources humaines militaires. On a accompli des progrès notables pour ce qui est de redéfinir les processus de gestion du personnel, des carrières et des changements à la structure des groupes professionnels militaires (GPM), et notamment établi un cadre d'orientation pour l'élaboration du Projet d'analyse, de restructuration et d'adaptation de la structure des GPM (PARA).

Droits et libertés

Les FC ont poursuivi la mise en oeuvre de leur Plan des droits de la personne. Il y a eu au cours de l'année financière 2004-2005 la promulgation de plusieurs politiques relatives aux droits de la personne et à caractère social. En janvier 2005, les FC et la Commission canadienne des droits de la personne ont signé un protocole d'entente visant à renforcer l'esprit de collaboration et à démontrer la volonté des FC de collaborer avec la Commission pour empêcher la discrimination et régler les plaintes de manière efficace et rapide. On a réglé 26 plaintes relatives aux droits de la personne et reçu 23 nouvelles plaintes.

Amélioration du système d'administration des pensions des Forces canadiennes

Par suite de la sanction royale du projet de loi C-37, la *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des FC*, le 7 novembre 2003 au Parlement, on a rédigé des instructions en vue de l'élaboration de règlements qui concrétiseront la modernisation du Régime de retraite des Forces canadiennes et la mise en oeuvre d'un régime de retraite applicable aux effectifs à temps partiel. La mise en oeuvre des deux régimes est prévue durant l'année financière 2005-2006. Les deux



initiatives auront pour effet d'améliorer le recrutement et le maintien en poste des membres des FC et d'offrir des conditions de service plus souples.

Système de la solde des Forces canadiennes – Examen des indemnités d'environnement

On a élaboré une nouvelle structure de politique qui propose un cadre normalisé basé sur une évaluation des difficultés et des risques des affectations.

Programme de réinstallation intégrée des Forces canadiennes

Le Conseil du Trésor a approuvé les modifications apportées à cette politique, entre autres la définition d'une personne à charge, l'inclusion des services de garde d'enfants et le recouvrement des pertes au change, afin d'améliorer les services offerts aux membres des FC.

Équité en matière d'emploi

L'Examen des systèmes d'emploi des FC a été achevé et un rapport a été publié à cet effet en décembre 2004. Cet examen avait pour but de déterminer les obstacles à l'emploi qui ont une incidence sur les membres des quatre groupes désignés en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Un plan révisé d'équité en matière d'emploi est en cours d'élaboration comme suite aux recommandations de l'Examen des systèmes d'emploi.

Voici d'autres initiatives en gestion des ressources humaines militaires :

- on a élaboré des politiques et des systèmes appropriés afin de faciliter la mise en œuvre de l'indemnisation fiscale au titre des déploiements;
- à l'issue des négociations collectives de la fonction publique à l'automne 2004, tous les membres des FC exerçant des professions comparables ont obtenu des hausses de solde en date du 1^{er} avril 2004. Il a également été possible de déterminer la valeur des améliorations de solde à accorder aux officiers du service général, aux militaires du rang et aux avocats militaires pour l'année financière 2005-2006.

Gestion des ressources humaines civiles

Équité en matière d'emploi

La Commission canadienne des droits de la personne a déclaré que le Ministère respectait la totalité des 12 obligations découlant de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Le plan triennal d'équité en matière d'emploi du personnel civil du Ministère a été approuvé et la mise en œuvre ultérieure a commencé.

Le tableau ci-après donne un aperçu des taux de représentation du personnel civil. Les données font état de l'évolution de la représentation depuis les deux dernières années. On constate qu'il y a eu augmentation de la disponibilité dans la majorité des groupes désignés, à l'exception des personnes handicapées.

Au printemps, l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada (AGRHFPC) a transmis au Ministère ses données concernant la représentation et ses données concernant la disponibilité sur le marché du travail (DMT) basées sur le recensement de 2001. À



des fins de comparaison, on a conservé au tableau les données sur la DMT issues du recensement de 1996.

REPRÉSENTATION MINISTÉRIELLE AUX FINS DE L'EE				
Groupe désigné	Effectif du MDN (mai 2002)	Disponibilité sur le marché du travail (Recensement 1996)	Effectif du MDN (juin 2005)	Disponibilité sur le marché du travail (Recensement 2001)
Personnes handicapées	5,2 %	5,9 %	5,9 %	4,0 %
Minorités visibles	3,5 %	5,3 %	5,2 %	5,9 %
Autochtones	2,1 %	1,7 %	2,4 %	2,3 %
Femmes	36,9 %	38 %	39,5 %	40,4 %

Source : Base de données sur l'équité en matière d'emploi de la Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils)

Il est à noter que même lorsque les taux généraux de représentation sont positifs, la représentation est insuffisante dans divers catégories et groupes professionnels. Il sera particulièrement difficile d'en corriger certains au cours des années à venir, quoique les niveaux prévus de dotation en personnel puissent aider à combler certaines lacunes. La sous-représentation a tendance à être particulièrement marquée dans les catégories Scientifique et professionnelle, Technique et Exploitation.

Des renseignements détaillés sur le rendement figurent dans le rapport d'étape du MDN sur l'équité en matière d'emploi pour l'année financière 2004-2005, remis à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada en juin 2005. La version électronique de ce rapport se trouve à l'adresse : http://www.forces.gc.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/dpr/dpr2005/ee_f.pdf

Gestion conjointe des ressources humaines

Prévention et résolution du harcèlement

De légères modifications ont été apportées aux Lignes directrices sur la prévention et la résolution du harcèlement par suite d'un examen interne du MDN et des FC. Ultérieurement, à l'automne 2004, le Chef – Service d'examen a entrepris une évaluation indépendante, dont on attend les résultats à l'automne 2005.

Programme d'éthique de la Défense

Le Programme d'éthique de la Défense (PED) sert de cadre de décision et de conduite pour tous les membres du personnel du MDN et des FC. Le programme a pour objectif ultime de maintenir à la Défense une culture conforme à l'éthique et de favoriser un climat de travail dans lequel les effectifs prennent les décisions qui conviennent. Le site Web fournit de l'information, des outils, des possibilités de dialogue, un réseau d'échange de connaissances, des produits et des pratiques exemplaires afin d'aider les membres des FC et les civils du MDN à prendre des décisions conformes à l'éthique.

Le MDN a continué de participer à des activités visant à appuyer l'engagement du gouvernement face à l'éthique. Mentionnons à titre d'exemple la mise à jour des lignes directrices du Ministère sur les conflits d'intérêts afin d'intégrer le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* ainsi que l'information ayant trait à *Pleins feux sur l'éthique 2003*, une activité à l'échelle du MDN visant à cerner et à atténuer les risques en matière d'éthique et à promouvoir le dialogue au



travail. On a intégré les résultats du sondage sur l'éthique réalisé par le Ministère en 2003 à certains plans de mise en oeuvre de l'éthique des gestionnaires supérieurs.

L'Académie canadienne de la Défense a entrepris d'énoncer les principes découlant du Programme d'éthique de la Défense dans tous les manuels et documents de recherche importants.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PED, se reporter au site http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=594.

Programme des langues officielles

Le rendement du MDN/des FC en matière de langues officielles pour l'année financière 2004-2005 est étayé dans le Bilan annuel sur les langues officielles portant sur cette période.

Les données ci-après concernent les FC :

- De tous les postes bilingues, 49 p. 100 avaient un titulaire qui respectait ou dépassait les exigences linguistiques établies, ce qui équivaut à une augmentation de 2 p. 100 par rapport à l'année précédente.
- De tous les officiers promus colonel ou capitaine de vaisseau durant la période visée, près de 60 p. 100 ont atteint le niveau CBC ou une cote supérieure.
- On continue d'employer des ententes de gestion du rendement (EGR) comme moyen supplémentaire d'assurer que le bilinguisme est bien établi en tant que priorité parmi les officiers supérieurs.
- De tous les élèves-officiers finissants du Collège militaire royal du Canada en 2004-2005, 94 p. 100 ont obtenu un profil linguistique minimum de BBB avant la fin de leurs études, ce qui constitue une amélioration de 2 p. 100 par rapport à l'année antérieure.

Pour ce qui est des civils du MDN, 98 p. 100 des 94 EX devant obtenir le niveau CBC ou une cote supérieure (dans les régions bilingues) ont réussi à l'atteindre.

De plus amples renseignements sur le Programme des langues officielles de la Défense nationale se trouvent à l'adresse http://www.forces.gc.ca/hr/dol_strat/frgraph/olstratplan00_f.asp.

Approvisionnement national

Le 27 mai 2004, le Conseil de gestion du programme (CGP) a approuvé une augmentation de 120 millions de dollars du compte de l'approvisionnement national au début 2004-2005 afin de réduire les contraintes financières de l'AN. L'affectation initiale est donc passée à 1 726,4 millions de dollars (à l'exclusion d'un transfert de 179,4 millions au compte C160 du SMA(GI)). Par ailleurs, le programme d'AN a reçu au cours de l'année une injection supplémentaire de 145,8 millions de dollars provenant du compte du SCEMD à l'appui des déploiements.



Le tableau ci-après présente les rajustements financiers apportés en cours d'année au programme d'AN depuis avril 2004 :

PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT NATIONAL	(EN MILLIONS DE DOLLARS)
Affectation initiale	1 905,8 \$
Virement au SMA(GI)	(179,4)
Contraintes financées de l'AN	38,8
Remboursement de prêt POASM	15,2
Virements divers (entrées et sorties) du compte de l'AN	(16,4)
Fonds de soutien aux déploiements	145,8
Affectation en fin d'année	1 909,8 \$

Malgré les contraintes de financement de l'année et les exigences de la forte cadence opérationnelle, le Groupe des matériels a exercé un contrôle efficace et une gestion prudente du Programme d'AN. En conséquence, les dépenses en fin d'année de 1 909,9 millions de dollars témoignent d'un écart de 0,4 p. 100 relativement au budget approuvé d'AN établi à 1 917,8 millions de dollars.

Au cours des trois dernières années, il est devenu évident que le Programme d'AN subit de fortes contraintes de financement. En collaboration étroite avec le Directeur – Planification des forces et coordination du programme, le Sous-ministre adjoint (Matériels) a coordonné deux réunions du Comité de surveillance de l'approvisionnement national durant l'année écoulée et présenté au CGP un futur rapport d'étape exhaustif sur le programme d'AN ainsi que des recommandations connexes au début de février 2005. Le Programme d'AN s'est par la suite vu attribuer la priorité absolue en matière de financement ou de réaffectation budgétaire. Cependant, même après la hausse de l'affectation à compter de l'année financière 2005-2006, les exigences de l'AN pour les années à venir restent supérieures aux budgets alloués.

Réforme du processus des acquisitions

Le Groupe des matériels a élaboré et documenté le processus d'acquisition dans le Manuel d'administration de l'approvisionnement (MAA), qui décrit en détail les rôles et les responsabilités des agents d'approvisionnement et les activités du processus, y compris les outils, des conseils, les politiques et des gabarits.

Afin de normaliser le processus, le MDN a décrété que l'application SISAM et le Système d'approvisionnement des Forces canadiennes (SAFC) seront les outils officiels d'approvisionnement de l'organisation. Cela permettra au MDN d'exiger une application uniforme des processus d'acquisition et de rehausser la visibilité et vérifiabilité des transactions d'achat. De plus, on disposera d'une saisie uniforme, fidèle et complète des données sur l'approvisionnement, notamment des données nécessaires aux rapports au SCT.

Accords de sécurité

La Défense a participé à de nombreux accords, traités et programmes bilatéraux et multilatéraux de défense et de sécurité avec les États-Unis et d'autres pays, ainsi que par l'entremise du NORAD, de l'OTAN et de l'ONU.



Le Ministère a également pris part à des activités bilatérales et multilatérales visant à assurer une participation nationale cohérente à l'élaboration et à l'application de normes et de politiques internationales de GI et d'OI et à des accords d'interopérabilité à l'appui des engagements de sécurité et de défense du Canada.

Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont signé l'*Accord de coopération scientifique et technologique pour la protection de l'infrastructure essentielle et la sécurité des frontières*, qui permettra au Canada et aux États-Unis d'exploiter l'expertise scientifique et technologique des deux pays pour élaborer et adopter des mesures de sécurité garantissant la sécurité transfrontières et la protection des infrastructures essentielles. Le Programme technique de sécurité publique (PTSP), établi conjointement par les deux pays, réunira les ministères et organismes du Canada et leurs équivalents américains pour assurer une gestion efficace des ressources.

Les travaux se sont poursuivis relativement à l'interopérabilité GI/TI avec les États-Unis et d'autres alliés. En conséquence, les réseaux de commandement et de contrôle militaires de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis sont maintenant raccordés et en mesure de soutenir des services de courrier électronique. On a commencé à intégrer des services Internet de base à cette nouvelle fonction multinationale.

Élaboration des politiques relatives à l'application de la loi et aux enquêtes

Conformément à la structure de responsabilisation, la Défense a élaboré des recommandations de politiques concernant la justice militaire, assuré une surveillance et établi des politiques générales relatives à la prestation au MDN et aux FC de services rentables, efficaces et impartiaux d'application de la loi et d'enquêtes nationales par la police militaire, en plus d'établir une stratégie à l'appui d'un nouveau système de règlement des griefs. Les paragraphes qui suivent présentent les faits saillants des réalisations de la Défense dans ces sphères de responsabilité.

Système de justice militaire

En décembre 2004, le Cabinet du Juge-avocat général (JAG) a terminé l'élaboration de recommandations de politiques en réponse aux 57 recommandations du rapport Lamer concernant la justice militaire. Par suite d'exposés pertinents offerts aux autorités du Ministère en janvier 2005, une série d'instructions précises de rédaction découlant de ces recommandations de politiques a été transmise au ministère de la Justice. L'Équipe d'examen interne du JAG collabore étroitement avec la direction des Services législatifs et réglementaires des MDN/FC pour préparer un ensemble de modifications législatives et réglementaires faisant suite aux recommandations. Pour obtenir de plus amples renseignements, on peut consulter le site http://www.dnd.ca/jag/main_f.asp.

Grand prévôt des Forces canadiennes

Le Comité directeur sur la protection des forces a été mis sur pied en 2004-2005, et le Grand prévôt des Forces canadiennes (GPFC) a fortement influencé les dossiers liés à la protection des forces au Ministère, conformément aux attentes du gouvernement du Canada. Des progrès ont été accomplis en ce qui a trait à la formation en vue de l'atténuation des menaces, aux



interventions et à la planification de la récupération face aux menaces conventionnelles et asymétriques.

Voici les faits saillants des réalisations de l'équipe du GPFC durant l'année financière 2004-2005 :

- Les modalités du Comité de révision des attestations de police militaire (CRAPM) ont été examinées et mises à jour en fonction des changements de procédure conformes à la justice naturelle et aux règlements et politiques des FC.
- L'équipe chargée des enquêtes en matière de drogues des FC a été mise sur pied officiellement et a rehaussé cet aspect du mandat d'enquête du Service national des enquêtes des Forces canadiennes (SNEFC).
- La police militaire a conservé son rôle de premier plan au sein de l'Unité intégrée des délits informatiques (Ottawa). Grâce à ces services de police conjoints et multijuridictionnels, le Grand prévôt a apporté des améliorations précises dans l'intérêt des FC autant que du public, en particulier dans le domaine de l'informatique judiciaire.

Le Grand prévôt des Forces canadiennes (GPFC) a pour mandat de rendre compte chaque année au Parlement de la situation du maintien de l'ordre dans les FC. Le rapport de 2004-2005 se trouve sur son site Web : http://www.vcds.forces.gc.ca/cfpm/org/anrep/intro_f.asp.

Autorité des griefs des Forces canadiennes

Le Directeur général – Autorité des griefs des Forces canadiennes (DGAGFC) est entré en fonction le 1^{er} janvier 2003, et son mandat consiste à administrer et à appuyer le processus des griefs en tant que système national. Le DGAGFC a élaboré une stratégie en quatre parties afin que l'organisation établisse un nouveau système de griefs, élimine l'arriéré de dossiers, rallie les participants au système et, grâce à l'atteinte de ces objectifs, rétablisse la confiance envers le processus.

Pour affirmer la crédibilité de l'engagement des FC face à la réforme du processus des griefs et pour mesurer la réalisation de l'objectif stratégique à quatre volets, le DGAGFC a établi des indicateurs de rendement relativement à la réduction de l'arriéré d'un grief — à partir de la première soumission d'un grief jusqu'à la décision finale.

Le portefeuille des griefs englobe ceux dont on a hérité au 1^{er} janvier 2003 et les griefs accumulés chaque année depuis lors. Le DGAGFC a réglé 496 griefs alors qu'il en a reçu 257 durant l'année financière 2004-2005. Le délai entre la soumission et la décision finale d'un grief a été raccourci de 48 à 29 mois, et il continue de se rétrécir. À ce rythme, l'objectif envisagé d'arriver à un portefeuille de griefs d'un an et à un taux de résolution d'un an sera atteint d'ici le 31 décembre 2005.

Vérification et évaluation

Au cours de l'année financière 2004-2005, le Chef – Service d'examen a continué d'offrir des services de vérification et d'évaluation de haute qualité reflétant les priorités et objectifs à long terme de la Défense et axés sur le plan stratégique de gestion du rendement.



Vérification

Le Chef – Service d'examen (CS Ex) a bénéficié d'une augmentation budgétaire significative en 2004-2005 afin de rehausser la capacité de la fonction de vérification interne. Cet accroissement, dont le versement graduel sera complété d'ici l'année financière 2006-2007, permettra d'augmenter l'effectif des vérificateurs internes.

Les travaux de vérification, c'est-à-dire des vérifications, des examens et des analyses des risques, ont accentué la gestion contractuelle et la gouvernance de la fonction de gestion de l'information. Ces travaux ont servi à appuyer la vérification interne dans l'optique de recouvrer 146 M\$ pour l'État, et ils visaient l'amélioration des systèmes de gestion et des mécanismes de contrôle internes pertinents.

D'autres travaux importants de vérification et d'examen achevés durant l'année financière 2004-2005 avaient pour sujet notamment le Système d'information sur la santé des Forces canadiennes; les voyages, l'accueil et les conférences; et l'infrastructure à clés publiques.

Évaluation

L'année financière 2004-2005 a été celle de l'achèvement d'une évaluation sur l'état de préparation et le maintien en puissance de l'avant-garde/de la force de contingence principale. Le CS Ex a aussi achevé une évaluation d'un programme de contribution, celui de l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA); cette évaluation a fait ressortir la rentabilité de l'appui offert par l'ACRSA à l'exercice par le MDN de ses responsabilités en matière de recherche et de sauvetage. Par ailleurs, une évaluation de la sécurité des munitions a été achevée et recommande la mise en place d'un régime amélioré de sécurité, basé sur des principes établis de réglementation. Les évaluateurs du CS Ex ont aussi offert conseils et assistance à un certain nombre de gestionnaires, leur permettant de solliciter l'approbation du Conseil du Trésor à l'égard de leurs programmes respectifs de subventions et contributions.

On trouvera à l'appendice D la liste des travaux de vérification et d'évaluation achevés durant l'année financière 2004-2005. Les rapports publiés sont accessibles à partir du site Web du CS Ex : http://www.forces.gc.ca/crs/rpt/reports_f.htm.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Le mandat du Directeur – Accès à l'information et protection des renseignements personnels (DAIPRP) consiste à servir de porte-parole du Ministre de la Défense nationale pour faire respecter les lois, règlements et politiques de l'État concernant l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Au MDN, le DAIPRP administre et coordonne aussi bien la *Loi sur l'accès à l'information (LAI)* que la *Loi sur la protection des renseignements personnels (LPRP)*. L'organisation du DAIPRP relève du Sous-ministre adjoint (Finances et services du Ministère). Le DAIPRP peut demander des conseils spécialisés relativement aux questions juridiques, d'affaires publiques et de politiques auprès d'autres organisations et spécialistes du QGDN au besoin.

Durant l'année financière 2004-2005, le ministère de la Défense nationale a traité 1 284 demandes d'accès à l'information et 4 239 demandes d'accès à des renseignements personnels, et son taux de respect des délais a dépassé 84 p. 100.



Pour en connaître davantage sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels à la Défense ou pour consulter le Rapport annuel de la Défense nationale au Parlement, il suffit de visiter le site http://www.admfincs.forces.gc.ca/ati/intro_f.asp.

Sécurité

Sûreté nucléaire

Le Directeur général – Sûreté nucléaire (DGSN) est responsable de l'élaboration, de la coordination et de l'assurance de la mise en oeuvre d'un programme exhaustif de sûreté nucléaire pour le MDN et les FC. Cette responsabilité englobe les nombreuses matières radioactives et autres sources de rayonnement ionisant en usage aux MDN/FC, dans l'optique d'en assurer la conception globale, le développement et la sécurité opérationnelle. Le DGSN a la responsabilité de vérifier la conformité avec le programme de sûreté nucléaire, ce qui comprend des analyses de sécurité technique de la pertinence de la conception et du comportement des équipements et activités qui émanent du personnel du MDN/des FC ou auxquels ces effectifs participent.

On trouvera des renseignements sur le rendement en matière de sûreté nucléaire dans le Rapport annuel sur la sûreté nucléaire au MDN et dans les FC.

Sécurité générale

Le MDN et les FC maintiennent le Programme de sécurité générale pour que les questions relatives à la sécurité soient intégrées à tous les aspects des opérations, de l'instruction et des activités de soutien de la Défense. Le Programme de sécurité générale répond aux exigences du *Code canadien du travail, Partie II*, en plus de réduire les souffrances personnelles et les pertes matérielles, d'améliorer l'efficacité du MDN et des FC et de favoriser l'efficacité opérationnelle et le bien-être de tous les membres du personnel de la Défense.

Parmi les réalisations de 2004, mentionnons la mise en place d'une structure de gouvernance de la santé et de la sécurité au MDN et dans les FC, de même qu'une capacité améliorée d'enquête sur les situations dangereuses.

Ces activités et les autres éléments du programme sont précisés dans le rapport annuel du Directeur – Sécurité générale, à l'adresse http://www.vcds.forces.gc.ca/dsafeg/pubs/programdocuments/00native/AnnRpt04-05_f.doc.

On peut trouver des précisions sur le Programme de sécurité générale, y compris l'évaluation qu'en a faite le Chef – Service d'examen et les mesures de rendement servant à en évaluer l'efficacité globale, à l'adresse : http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2004/safProg_f.asp

Gérance de l'environnement

La *Stratégie de développement durable 2003, Des activités de défense respectueuses de l'environnement (SDD 2003)*, énonce le programme stratégique du Ministère pour l'environnement. Durant cette première année de rapport concernant la SDD 2003, la Défense a dépassé son engagement par rapport à deux objectifs et maintient le cap sur les neuf autres.



La Défense rend compte également de cinq « engagements envers l'amélioration continue » qui sont précisés dans la SDD 2003. Selon les données, un problème persiste relativement à la gestion responsable des effluents liquides. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Stratégie de développement durable et l'état des réservoirs de carburant sur les terres du MDN, on se reportera à la section 6.

En ce qui regarde les ressources, le programme environnemental de la Défense fait partie intégrante de la planification des activités. Le Programme environnemental du Ministère, le Programme de déclassement et le Programme de décontamination du réseau d'alerte avancé (DEW) visent à régler des questions importantes relatives à l'environnement et aux ressources.

Le Programme environnemental du Ministère finance l'assainissement des lieux contaminés ainsi que l'enlèvement de munitions explosives non explosées (UXO). Le Plan d'action du Conseil du Trésor concernant les sites contaminés fédéraux complète les fonds que la Défense consacre à ces activités.

Durant la période visée par le rapport, la Défense a approuvé le Programme de gestion d'anciens sites contenant des munitions explosives non explosées afin de réduire de manière systématique et dans les meilleurs délais les risques inhérents à ces objets.

Le Programme de décontamination du réseau DEW remonte à 1996 et doit se poursuivre jusqu'en 2013. Son objectif premier était de restaurer 21 emplacements du réseau DEW; huit sites ont été nettoyés à ce jour.

Doctrine et structure

Pour demeurer efficace au XXI^e siècle, la Défense doit élaborer des concepts, des structures et une doctrine à l'appui d'une organisation d'avant-garde axée sur l'apprentissage et l'échange de connaissances. De nombreuses initiatives ont été prises afin de mettre à jour et d'améliorer la doctrine et les procédures de la Défense de façon qu'elle reste à la fine pointe dans le contexte opérationnel d'aujourd'hui. Mentionnons les suivantes :

- Le concept d'emploi de la force de l'Armée de terre (l'Armée d'aujourd'hui) et les concepts des futures capacités de l'Armée de terre (l'Armée de l'avenir qui permettra de réaliser la « Stratégie 2020 ») figurent parmi les publications importantes de la période d'examen.
- La Force aérienne a poursuivi ses initiatives de transformation telles qu'elles sont énoncées dans les *Vecteurs stratégiques*, en procédant à un examen stratégique et en précisant sa vision de la structure des forces pour 2025. Un élément clé de cette structure des opérations de déploiement est la Force expéditionnaire aérienne, formée d'unités tactiques autonomes pour chaque élément de capacité et de la Capacité de soutien de la Force aérienne. On a commencé à structurer la Force aérienne de manière à pouvoir soutenir les déploiements conformément à la vision du CEMD.
- L'établissement du Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes (CGAFC), un élément clé de la transformation de la Force aérienne, avance bien. Le CGAFC a pour rôle d'explorer de nouveaux concepts et d'analyser les expériences du passé afin d'adapter la doctrine aérospatiale.



- Le Groupe de la Gestion de l'information a publié un certain nombre de documents conceptuels ayant trait aux opérations réseautiques canadiennes et à la guerre réseautique américaine.
- Le Groupe des matériels a poursuivi l'élaboration de la doctrine interarmées de logistique des FC et des futurs concepts logistiques, par les moyens suivants :
 - harmonisé la nouvelle doctrine des chefs d'état-major des armées (CEMA) et la doctrine interarmées de logistique;
 - examiné la doctrine et les concepts en logistique de nos plus proches alliés.
- Le Groupe de l'Infrastructure et l'environnement a élaboré des concepts, des structures et une doctrine interarmées relativement à la capacité en génie militaire. Il a notamment :
 - participé à l'élaboration de projets conjoints tels la Protection des forces, la Capacité nationale de soutien militaire, la Compagnie interarmées de défense NBC, des améliorations apportées à l'équipe DART, la restructuration et l'adaptation de la structure des groupes professionnels militaires, de même que la transformation des systèmes des ressources humaines;
 - mis en oeuvre l'Intention stratégique (la vision) des FC pour ce qui est du génie militaire et procédé à l'analyse des écarts engagements-ressources.

À l'appui des opérations de l'OTAN, la Défense a :

- participé à l'élaboration des concepts opérationnels et de la doctrine réseautiques de l'OTAN et à l'examen de la doctrine et des concepts de l'OTAN en matière de logistique;
- participé à l'Expérience multinationale III, dont le but était d'explorer comment un concept interarmées émergent appelé la Planification basée sur les effets s'applique dans un contexte de coalition ou de l'OTAN;
- fait approuver et transmis à l'OTAN des propositions concernant les publications de l'OTAN en matière de tactique maritime, formulées par le Canada ou d'autres pays.

Information publique et relations externes

Les Affaires publiques ont appuyé le Ministère afin de sensibiliser le public au rôle du MDN et aux responsabilités et contributions des FC au Canada en tant qu'institution nationale. Elles ont donc pris une part active aux annonces/activités/initiatives importantes ci-après :

- accroissement des FC de 8 000 membres, nomination puis élection du Général Ray Henault à la présidence du Comité militaire de l'OTAN, passation du commandement du Chef d'état-major de la Défense, budgets fédéraux de 2004 et de 2005 et préparation de l'Énoncé de la politique de défense ;
- plus d'une soixantaine d'activités de relations externes menées à bien d'un bout à l'autre du Canada afin de mieux faire connaître les opérations des FC, dont *Athena*, *Halo* et *Structure*, l'apport des FC à l'OTAN et plus de 70 autres activités de relations externes sur des sujets précis, notamment des aperçus généraux des MDN/FC, de la Marine, de l'Armée de terre, de la Force aérienne, des *Snowbirds* et de la transformation des FC;
- appui des conférenciers et des membres du personnel des MDN/FC, c'est-à-dire :



- o préparation d'une gamme de présentations et de notes d'allocation sur des sujets comme « la Défense 101 », « l'équipe DART », « l'Afghanistan » et « Haïti », en plus d'établir un site Web permettant à tous de s'exprimer;
- o élaboration de produits marquant la Semaine des anciens combattants, entre autres des discours destinés à des auditoires adultes et à de jeunes publics, un exposé et un disque compact photographique. Les membres du MDN et des FC ont utilisé ces produits pour joindre la population canadienne par l'entremise des activités de la Semaine des anciens combattants.

Les Affaires publiques ont réalisé des programmes et des activités destinés à des groupes d'intéressés traditionnels et non traditionnels :

- coordonné des activités de relations externes établissant le profil de la relation de défense Canada-États-Unis à l'intention des intéressés du Canada et des États-Unis. Il y a eu, entre autres, deux visites de familiarisation du QGDN et d'autres installations des MDN/FC destinées à des intervenants américains de haut niveau; deux visites de familiarisation au QG du NORAD à l'intention de citoyens canadiens intéressés; des programmes de conférences et des tables rondes au Canada et aux États-Unis;
- offert plus d'une dizaine d'orateurs lors de conférences d'universitaires ou d'organisations de femmes;
- coordonné à l'intention d'universitaires des visites de familiarisation en Afghanistan et la visite d'installations des MDN/FC;
- coordonné quelque 435 activités de la Semaine des anciens combattants qui ont atteint 129 000 adultes et jeunes;
- réalisé le DVD « Au service des Canadiens : Le bilan 2004 des Forces canadiennes », une collection de documentaires de la Caméra de combat distribuée dans les écoles du Canada.

Le programme 2004-2005 d'information publique et de relations externes du Ministère a accru la sensibilisation des principaux groupes d'intéressés et de la population canadienne aux opérations des FC. Des activités qui dressent le profil de la relation canado-américaine de défense ont aidé les intéressés du Canada et des États-Unis à comprendre la relation et le rôle des FC pour ce qui est de la sécurité continentale. Ce programme a aussi eu un rayonnement, car les participants ont informé d'autres personnes du MDN et des FC par le biais de conférences, de publications, d'exposés, d'entrevues avec les médias et d'autres tribunes.

Coopération en matière d'affaires publiques

La Défense a pris part aux communications horizontales avec d'autres ministères et d'autres paliers de gouvernement concernant des questions nationales. Par exemple, la Défense a :

- maintenu le programme des 3D en Afghanistan en coordonnant quatre visites d'intéressés à Kaboul, faisant valoir l'apport du Canada en matière de défense, de diplomatie et de développement en Afghanistan. La Défense a aussi collaboré étroitement avec Affaires étrangères Canada (AEC), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les autres ministères qui participent à l'approche 3D et le Bureau du Conseil privé pour élaborer des produits de communications liés aux opérations internationales en Afghanistan, en Haïti et au Sri Lanka, ce qui a contribué à la réussite des missions;



- pris en charge l'approche des communications lors du lancement de la Passerelle pour l'histoire militaire canadienne (PHMC) – un service d'accès en direct sans frais, par un point d'entrée unique, à des ressources numériques d'histoire militaire canadienne. Le projet de la PHMC a réuni des partenaires des Anciens combattants Canada, de Patrimoine Canada, de Radio-Canada, du Musée canadien de la guerre, de l'Office national du film, de Bibliothèque et Archives Canada et de Parcs Canada;
- entretenu des liens avec plusieurs ministères et organismes concernant de grandes initiatives, politiques et priorités du Ministère et du gouvernement du Canada et travaillé directement avec AEC, l'ACDI et Commerce international Canada à l'élaboration, la planification et la mise en oeuvre d'activités de communications fructueuses à l'appui de l'examen de l'Énoncé de la politique internationale .

Le succès de ces activités d'affaires publiques repose sur un degré élevé de collaboration, de coordination et de soutien interministériels. Le gouvernement du Canada a pu exploiter les points forts de chaque ministère et organisme intéressé, et ainsi maximiser les ressources consacrées aux affaires publiques.

Promotion des valeurs et des intérêts du Canada

La Défense a pris part à plusieurs projets/activités visant à promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada sur notre territoire et à l'étranger. Voici quelques exemples :

Partenariat pour la paix (PPP)

- Exercice *Maple Arch 2004* du PPP réalisé en Ukraine : L'exercice *MA 04* visait à former les instructeurs de certaines unités lituaniennes, polonaises et ukrainiennes. Les principaux stagiaires visés par l'Ex *Maple Arch 2004* étaient des officiers et des sous-officiers de compagnie. Ces militaires ont pris part à un programme d'instruction progressive basé sur des conférences, des démonstrations et des séances pratiques;
- Exercice *Recamp* du PPP réalisé au Bénin, en Afrique : L'Ex *Recamp* était l'une de trois initiatives de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis servant à entraîner les forces armées africaines et à rehausser l'aptitude de ces militaires à entreprendre des opérations de paix. Les moyens employés étaient l'instruction individuelle, l'établissement de bases d'équipement repositionné et l'entraînement en campagne sur le maintien de la paix.

Pèlerinages – Durant l'année financière 2004-2005, le MDN a pris part à plusieurs cérémonies pour commémorer le 60^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, en particulier celles de Juno Beach en France et les cérémonies en Italie.

Reconnaissance et récompenses – La Défense a aussi dévoilé et remis officiellement l'Étoile de campagne générale (GCS) et la Médaille du service général (GSM) à des militaires canadiens. L'Étoile est décernée aux membres des FC qui se déploient sur un théâtre d'opération défini en présence d'un ennemi armé. La Médaille est accordée aux membres des FC qui se déploient en dehors du Canada, mais pas nécessairement sur un théâtre d'opération, pour soutenir directement, à temps complet, des opérations en présence d'un ennemi armé. Plus de 5 000 récompenses ont été décernées avant la fin de l'année.

Une liste exhaustive à l'appendice A fait l'éloge des militaires et des civils récompensés, ainsi que des exploits collectifs.



Conclusion : Politiques et stratégies du Ministère

Durant la période visée par le rapport, ce programme de capacités a permis d'élaborer et de mettre en oeuvre les politiques et les stratégies du Ministère permettant d'atteindre les plus vastes objectifs du gouvernement, d'établir des mécanismes de gouvernance et de gestion favorisant la réalisation des objectifs du Ministère et de conseiller le gouvernement en matière de défense et de sécurité.



Section 5 : Quelques organisations du portefeuille de la Défense

Centre de la sécurité des télécommunications et Programme cryptologique national

Mandat

Établi en 1946, le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) relève du ministère de la Défense nationale depuis 1975.

Le mandat du CST se définit ainsi :

- acquérir et utiliser l'information provenant de l'infrastructure mondiale d'information dans le but de fournir des données provenant du renseignement étranger, conformément aux priorités du gouvernement du Canada en matière de renseignement;
- fournir des avis, des conseils et des services pour aider à protéger les infrastructures d'information et les renseignements électroniques essentiels pour le gouvernement du Canada;
- apporter une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité, dans l'année financière des fonctions que la loi leur confère.

En tant qu'organisme de cryptologie du Canada, le CST administre deux programmes distincts mais interdépendants :

- le programme du renseignement sur les transmissions (SIGINT) qui procure, en temps opportun, des éléments de renseignement uniques sur l'étranger répondant aux besoins et aux priorités du gouvernement du Canada;
- le programme de la sécurité des technologies de l'information (STI) (STI) qui fournit une expertise, des avis, une orientation et des services techniques permettant au gouvernement canadien de protéger l'information ainsi que les systèmes et infrastructures informatiques.

Risques et défis

Les défis et les risques les plus importants avec lesquels doit composer le CST découlent de l'évolution rapide du contexte de sécurité mondial et des changements apportés aux technologies de l'information et des communications. Au cours de l'année financière 2004-2005, le CST s'est surtout préoccupé de :

- répondre aux besoins opérationnels découlant du nouveau programme de sécurité;
- rester en tête de l'environnement technologique pour les trois fonctions prévues par son mandat;
- gérer la croissance de l'organisation, comme le prévoient le Budget 2001 et la *Loi antiterroriste* .



Résumé du rendement

Le Centre de la sécurité et des télécommunications (CST) joue un rôle de premier plan dans la réalisation des deux priorités de la *Politique de sécurité nationale* : soit améliorer la cueillette de renseignements et protéger les systèmes et les réseaux informatiques du gouvernement.

Au cours de l'année financière 2004-2005, le CST s'est concentré davantage sur le renseignement de sécurité et a amélioré ses capacités de cueillette. Le Centre a embauché de nouveaux analystes, inscrit les besoins en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité sur sa liste des plus hautes priorités relatives au renseignement sur les transmissions (SIGINT). De plus, le Bureau de lutte contre le terrorisme du CST fonctionne maintenant sept jours sur sept. Étant donné les menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada et de ses alliés, le CST a consacré une grande partie de ses efforts au renseignement de sécurité et a continué de collaborer étroitement avec le Service canadien du renseignement de sécurité à cet égard.

Un plan de mise en œuvre étalé sur plusieurs années et un cadre de mesure du rendement ont été élaborés pour le programme SIGINT, dans le but d'améliorer les capacités de cueillette de renseignement de haute technologie du CST. L'amélioration des capacités de cueillette du CST ont permis de mieux intégrer l'aspect technique aux activités de renseignement sur les transmissions des alliés du Canada.

Le CST a appuyé la création du Centre d'évaluation intégrée des menaces et affecté plusieurs employés à l'appui de ses fonctions d'analyse et de préparation de rapports. Le CST a également embauché des employés supplémentaires en vue d'améliorer le soutien qu'il offre aux opérations des FC et il a entrepris des démarches en vue de parfaire ses pratiques générales en matière de recrutement et d'embauche.

En ce qui a trait à la gestion des risques liés à l'informatique, le CST s'est préoccupé surtout de la prévention des cyberattaques contre les systèmes et les réseaux du gouvernement. Il s'est efforcé d'élaborer et de prodiguer des avis, des conseils et des solutions stratégiques et techniques de pointe, au moyen de ressources et d'outils perfectionnés, notamment à l'aide d'indicateurs de développement et par des capacités d'alerte et de cyberdéfense avancée. Le CST a en outre développé une architecture permettant de détecter et d'analyser des menaces et des incidents informatiques et réagir à leur égard par le biais d'une intervention coordonnée à l'échelle du gouvernement.

Pour appuyer les efforts déployés par le gouvernement en vue d'améliorer l'interopérabilité, le CST a fourni des avis, des conseils et des solutions techniques et liées à l'architecture en vue de l'établissement éventuel d'un réseau de communications secrètes. De plus, il a continué de contribuer à la réalisation de l'objectif du gouvernement concernant la prestation de services de technologie de l'information (TI) communs et partagés dans le but de mieux intervenir en cas de cyberincident. Le CST est également au sein du gouvernement l'organisme responsable du programme de modernisation des systèmes de cryptographie, un grand projet visant à remplacer les systèmes de communications protégées du Canada, qui tombent en désuétude. Enfin, le CST élargit la portée des services professionnels de sécurité des TI offerts aux ministères.



Ressources

Ressources humaines

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
ETP civils	1 115	1 218	1 240	1 424

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Ressources financières

Financières (en milliers de dollars) par année financière				
	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Crédit n° 1 - Salaires et personnel ¹	75 089	81 162	77 559	105 146
Crédit n° 1 – Fonctionnement et entretien ²	46 332	50 923	54 631	69 465
Sous-total Crédit n° 1	121 421 \$	132 085 \$	132 190 \$	174 611 \$
Crédit n° 5 - Immobilisations ³	51 688	37 114	66 372	34 649
Grand total	173 109 \$	169 199 \$	198 562 \$	209 260 \$

Source : Centre de la sécurité des télécommunications (CST) et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Notes :

La différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles en 2004-2005 s'explique comme suit :

1. Crédit n° 1 - Salaires et personnel :

Les dépenses réelles correspondent aux fonds supplémentaires obtenus au cours de l'année financière pour :

- La décision arbitrale suivant les négociations collectives s'appliquant à la période allant du 10 février 2002 au 9 février 2006, 14,2 M \$;
- Une conversion de crédit permanente, du crédit n° 5 Immobilisations au crédit n° 1 Salaires et personnel, a été exécutée pour payer les dépenses courantes en salaires, augmentant ainsi le budget des salaires de 12,6 M\$;
- Une conversion de crédit unique a été exécutée pour payer les montants non remboursés par le Conseil du Trésor à l'égard du coût de la décision arbitrale, 0,8 M \$.

2. Crédit n° 1 – Fonctionnement et entretien:

- Une modification permanente a été faite en vue de déplacer les fonds du Crédit n° 5 Immobilisations vers le Crédit n° 1 Fonctionnement et entretien , 9,8 M\$;
- Équipement acheté au nom du Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information) , 2,3 M\$;
- Sommes imprévues reportées de l'AF 2003-2004 à l'AF 2004-2005, 3,8 M\$;
- Réductions au titre de la technologie de gestion de l'infrastructure/d'information, 0,8 M \$.

3. Crédit n° 5 – Immobilisations :

- Une modification permanente a été faite en vue de déplacer des fonds du Crédit n° 5 Immobilisations au Crédit n° 1, -24,9 M\$;
- Sommes non dépensées reportées de l'AF 2003-2004 à l'AF 2004-2005, 2 M \$;
- Sommes non dépensées reportées de l'AF 2004-2005 à l'AF 2005-2006, -7 M \$;
- Des projets ont dû être reportés en raison de l'approbation tardive des ressources supplémentaires liées à la Politique de sécurité nationale, -1,8 M \$.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Centre de la sécurité des télécommunications et le Programme cryptologique national, rendez-vous sur le site Internet : www.cse.dnd.ca.



Recherche et développement pour la défense Canada

Mandat

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), organisme de service spécial du MDN, a comme mandat de veiller à ce que les FC soient prêtes et compétentes sur les plans technologique et opérationnel.

Risques et défis

Les systèmes militaires sont de plus en plus exposés aux risques qu'entraîne la désuétude technologique rapide. RDDC doit constamment chercher des méthodes innovatrices qui exploiteront la technologie en vue d'améliorer, de transformer et de maintenir la capacité opérationnelle, tout en tenant compte de facteurs comme la capacité financière et les conséquences sur les plans opérationnel et humain. La Stratégie d'investissement technologique (SIT) de RDDC identifie les capacités de S&T dont RDDC doit posséder pour rencontrer les besoins de recherche et développement pour les Forces canadiennes et le Ministère de la défense nationale. RDDC réécrit la SIT qui deviendra la stratégie S&T du Ministère et prendra soin d'y inclure les changements proposés suite à la nouvelle Énoncés de la politique de la Défense ainsi qu'aux recherches effectuées dans le cadre du programme du Fonds d'investissement technologique (FIT). Le TIF est un programme de projets de recherche à haut risque, mais pouvant s'avérer très rentables et ayant d'éventuelles applications militaires, ce qui laisse voir de nouvelles possibilités d'investissement.

Collaboration

RDDC participe à de nombreuses activités entreprises sous l'égide de programmes internationaux officiels, comme le Programme de coopération technique (TTCP) et ceux qui sont réalisés par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Ces activités, de concert avec les initiatives nationales, nous aident à transformer les produits de notre recherche en concepts, en équipement et en services dont les Forces canadiennes ont besoin.

Résumé du rendement

Le Programme de coopération technique (TTCP) est une organisation internationale qui favorise l'échange d'information scientifique et technique de défense, l'harmonisation des programmes et la mise en commun des activités de recherche des cinq pays, soit l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis.

RDDC a pris la tête des activités menées dans le cadre du Programme de coopération technique visant à chercher des moyens de faire progresser les principes et les pratiques de guerre réseaucentrique grâce à la science et à la technologie et à déterminer quelles seraient les répercussions sur le TTCP. Ces travaux ont donné lieu à la rédaction d'un document d'entreprise sur la guerre réseaucentrique du TTCP énonçant une stratégie exhaustive qui permettra au TTCP de mettre de l'avant ce concept opérationnel essentiel.

RDDC a participé à cette initiative TTCP en parrainant, conjointement avec le Vice-chef d'état-major de la Défense et le Sous-chef d'état-major de la Défense, le Colloque sur les opérations facilitées par réseau (OFR), qui s'est tenu en novembre 2004. Au cours de cet événement qui a attiré environ 800 participants, des experts militaires et civils d'Australie, du R.-U. et des É.-U.



sont venus présenter des communications. En outre, des conférenciers représentant différents ministères et organismes du gouvernement du Canada y ont fait des exposés. La publication intitulée en anglais « *Network Enabled Operations: Keystone Document* » découlant du Colloque et les travaux qui s'ensuivent devraient s'avérer des piliers de la stratégie de mise en œuvre du nouveau Concept opérationnel intégré des Forces canadiennes.

RDDC a joué un rôle important au cours de la Conférence sur l'élaboration et l'expérimentation de concepts de 2004, organisée conjointement par le commandant du Commandement allié « Transformation », par le Commandement des forces interarmées des États-Unis et par le ministère de la Défense nationale. La conférence avait pour thème « Des concepts aux capacités » et elle a rassemblé 230 participants de 24 pays. Le Chef de la direction de RDDC a prononcé un discours-programme sur les défis liés au thème de la conférence et le représentant militaire le plus haut gradé, soit le Directeur général adjoint – Programmes de recherche et de développement, a animé une réunion en petits groupes intitulée « Quels concepts et capacités en matière de sécurité intérieure découlent de vos expériences? » Grâce aux apports de RDDC, les participants ont pu se rendre compte du rôle de la science et de la technologie dans l'élaboration et l'expérimentation des concepts (EEC) et des pratiques exemplaires adoptées dans la collectivité de l'EEC.

Les Exercices de gestion de crise de l'OTAN, sont des exercices politico-militaires ayant pour but de mettre à l'épreuve les dispositions et les modalités de gestion de crise en application et en pleine évolution. RDDC a fait partie de l'Équipe d'analyse du Commandement allié « Transformation ». Il était chargé d'observer le fonctionnement de la cellule politique du Centre de fusion de la gestion de crise et de faire des observations qui ont été versées dans le rapport final.

RDDC collabore beaucoup avec les autres organisations nationales, notamment le secteur privé, le secteur universitaire et les autres ministères et organismes gouvernementaux. Par exemple, environ la moitié du programme de recherche de RDDC est exécutée par la voie de dispositions contractuelles avec l'entreprise privée.

Gestion du rendement

RDDC a entrepris une révision complète du processus d'évaluation par les pairs dans le but de produire de meilleurs rapports dans le domaine de la recherche tel qu'énoncé dans le FIT. On a remanié le processus en vue de rassembler gestionnaires scientifiques et experts de l'extérieur de sorte qu'ils recommandent des améliorations à apporter au programme suite à une série de discussions dirigées. Ce processus a été mis en pratique lors de l'examen de la guerre électro-optique et de la guerre électronique radio-fréquence.

RDDC a continué de surveiller son rendement par le biais d'indicateurs et de mesures de rendement s'appliquant aux objectifs de sa carte stratégique, qui repose sur quatre éléments : client, retour sur l'investissement, pratiques internes et fondation, et qui est tout à fait conforme à la carte stratégique de la Défense. Chaque élément correspond à deux ou trois objectifs stratégiques liés à des domaines dans lesquels RDDC doit exceller pour remplir son mandat. En présentant chaque mois des rapports de rendement à la haute direction, RDDC est parvenue à reconnaître les domaines qui avaient besoin d'être améliorés et à s'en occuper.

**Ressources****Ressources humaines**

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
ETP civils	1 286	1 395	1 357	1 379

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Ressources financières

Ressources financières (en milliers de dollars) par année financière				
	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Crédit n° 1 - Salaires et personnel ¹	77 232	95 364	88 805	96 451
Crédit n° 1 – Fonctionnement et entretien ²	29 878	30 744	24 726	25 873
Crédit n° 1 – Contrats de recherche & développement	89 260	81 528	94 197	94 237
Crédit n° 1 - Environnement ³	–	1 364	5 336	1 654
Crédit n° 1 - Centre canadien des technologies de déminage (CCTD)	1 985	2 378	2 911	2 115
Crédit n° 1 – Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (IRTC) (CBRN) ⁴	4 402	19 222	27 400	30 417
Sous-total – Crédit n° 1	202 757\$	230 600\$	243 375\$	250 747\$
Crédit n° 5 - Immobilisations ⁵	8 727	11 093	7 462	13 492
Crédit n° 5 – Centre de technologie antiterroriste (CTA) ⁶	–	–	4 000	1 500
Crédit n° 5 - Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (IRTC) (CBRN) ⁷	11 028	7 754	4 000	2 954
Sous-total Crédit n° 5	19 755\$	18 847\$	15 462\$	17 946\$
Grand total	222 512\$	249 447\$	258 837\$	268 693\$

Sources : Recherche et développement pour la Défense Canada (RDDC) et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Notes : La différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles de l'AF 2004-2005 s'explique ainsi :

- L'accroissement des coûts imputés au Crédit n° 1 - Salaires et personnel est imputable :

aux indemnités provisoires payées à certains groupes d'employés	6,5 M\$
aux augmentations de salaire négociées	0,5 M\$
au renouvellement	0,6 M\$
- Crédit n° 1 – Fonctionnement et entretien - Écart négatif imputable en grande partie à l'augmentation des coûts énergétiques, de l'impôt foncier (PTLIF) et des coûts d'entretien des installations.
- Crédit n° 1 - Environnement: Projets reportés en raison de la difficulté de trouver des entrepreneurs qualifiés pour régler les problèmes d'ordre environnemental. La mise en œuvre du Projet de décontamination des polygones d'essais a été reportée en attendant la confirmation des lieux à nettoyer. Quelques projets prévus à Valcartier n'ont pas été réalisés en raison du manque de ressources humaines à Recherche et développement pour la Défense Canada.
- Crédit n° 1 – On a rattrapé les retards du projet de l'année précédente et un plus grand nombre de projets de l'Initiative de recherche technologique chimique, biologique, radiologique et nucléaire (IRTC) (CBRN) ont été réalisés avant la date d'échéance.
- Crédit n° 5 – Immobilisations : Dans le but de répondre aux besoins liés à la recherche et au développement, on a consacré plus d'argent que prévu aux projets d'immobilisations.
- Crédit n° 5 – La construction du Centre de technologie antiterroriste (CTA) a débuté plus tard que prévu.
- Crédit n° 5 – Les besoins en immobilisations de l'IRTC se sont avérés moins grands que prévu.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de RDDC, consultez le site :

<http://www.drdc-rddc.gc.ca/>



La Force de réserve

La Force de réserve est essentielle à la doctrine de planification de la mobilisation des FC parce qu'elle fournit les capacités supplémentaires requises à chaque stade de la mobilisation. La Réserve a pour rôle principal d'augmenter, de renforcer et de soutenir les forces déployées et, dans certains cas, d'accomplir des tâches qui ne sont pas confiées à la Force régulière.

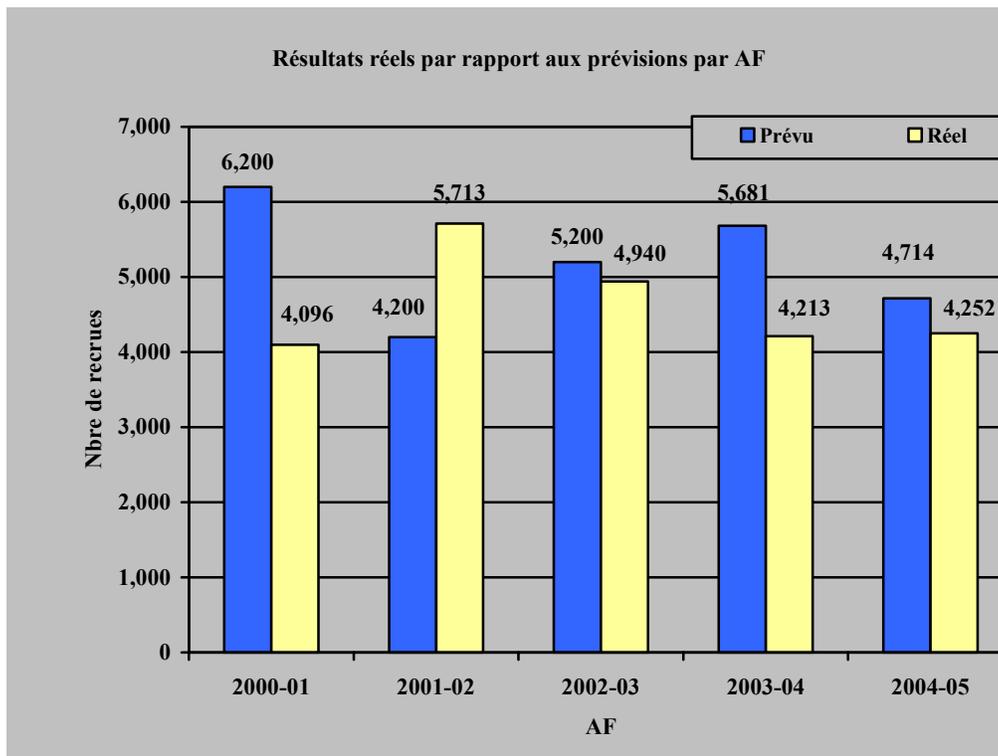
La Force de réserve comprend quatre sous-composantes :

- La Première réserve;
- La Réserve supplémentaire;
- Le Cadre des instructeurs de cadets ;
- les Rangers canadiens .

Première réserve

La Première réserve se compose des éléments suivants : la Réserve navale, la Réserve de l'Armée de terre, la Réserve aérienne, la Réserve des communications, la Réserve des services de santé , la Réserve des services juridiques et le cadre de la Première réserve du Quartier général de la Défense nationale. Traditionnellement, la Première réserve procure des renforts à la Force régulière et fait fonction de force d'appoint au besoin. Vingt pour cent des membres des unités formées qui se déploient dans le cadre d'opérations internationales appartiennent à la Première réserve. Au cours de la période visée par le présent rapport, la proportion moyenne de réservistes affectés aux opérations des FC était d'environ 13 p.100.

Le tableau ci-contre montre les résultats réels des efforts de recrutement de la Première réserve , par rapport aux prévisions.





Les paragraphes qui suivent décrivent les principales initiatives et réalisations de la Première réserve au cours de l'année financière 2004-2005 :

- La Réserve navale a pour mission de fournir du personnel formé à la Marine afin que celle-ci puisse doter les éléments de combat et de soutien dans le but de réaliser les objectifs de défense navale du Canada en temps de paix, de crise et de guerre. L'effectif de la Réserve navale a augmenté de 200 au cours de la dernière année, pour atteindre 3 956 personnes. Au cours de l'été, période de pointe, l'effectif comptait 2 370 personnes, alors que pendant le reste de l'année, il se chiffre à 1 340 personnes. De plus, 343 membres de la Réserve navale ont travaillé en service de classe C à l'appui des opérations de contingence et de sécurité des FC.

Le programme dirigé de formation en cours d'emploi mis en place à l'intention des opérateurs de systèmes d'ingénierie militaire ayant remporté un vif succès, il a été mis en œuvre dans tous les autres groupes professionnels des militaires du rang de la Réserve navale. Le Plan de mise en œuvre de la structure des groupes professionnels militaires pour la migration du groupe professionnel Contrôle et orientation navals pour la navigation commerciale vers le GPM Renseignement (Mer) est au point et les cours élémentaires d'officier du renseignement ont débuté à l'École navale des Forces canadiennes (Québec). On continue d'examiner les besoins en personnel établis à partir du tableau d'effectifs des Centres d'opérations de sécurité maritime afin d'assurer la formation d'un nombre suffisant de personnes.

- L'analyse des tendances révèle un accroissement annuel des effectifs que la Réserve de l'Armée de terre fournit aux opérations outre-mer depuis 2000. En fait, les réservistes sont essentiels au Plan de gestion de l'état de préparation de l'Armée de terre dans le cadre des opérations menées au pays et à l'étranger. Avec un objectif de croissance de 1 500 personnes, la Réserve de l'Armée de terre est parvenue à augmenter ses effectifs de 782 soldats tout en se dotant de nouvelles capacités comme la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) et les opérations psychologiques. Par exemple, les effectifs en activité de la Réserve de l'Armée de terre se chiffrent à environ 15 450 soldats affectés à quelque 135 unités réparties dans 115 emplacements dans toutes les régions du Canada. De plus, environ 300 réservistes sont déployés à l'étranger. Un nombre substantiel de membres de la Réserve de l'Armée de terre se sont déployés en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l'opération *Palladium* et un petit nombre a participé aux opérations menées en Afghanistan, au Congo et en Haïti.



Le tableau suivant illustre le rendement de chacune des capacités par effectifs :

RENDEMENT DE CHACUNE DES CAPACITÉS PAR EFFECTIFS			
	Objectifs de croissance attribués – 2004-2005	Croissance réalisée au 31 mars 2005	Variation en pourcentage
Infanterie	563	394	70 %
Génie	291	114	39 %
Police militaire	79	36	46 %
Affaires publiques	29	16	55 %
Géomatique	40	15	38 %
Renseignement – Cellule toutes sources	30	20	66 %
Coopération civilomilitaire(COCIM)	212	92	43 %
Opérations psychologiques (OPSPSY)	44	44	100 %
Planificateurs de contingences	80	12	15 %
Liaison avec les universités	72	10	14 %
Chimique, biologique, radiologique, nucléaire (CBRN)	60	39	65 %
Total	1 500	782	52 %

- La Force aérienne a intégré les unités de la Réserve aérienne et les femmes et les hommes hautement qualifiés qui les composent dans des formations de la Force totale et une chaîne de commandement unique soutient tous les aspects des opérations aériennes. À l'heure actuelle, l'effectif total de la Réserve aérienne se chiffre à environ 2 300 soldats de tous les grades. Grâce à cette intégration, la Réserve aérienne a pu participer activement aux fonctions courantes de la Force aérienne au sein des unités de celle-ci, partout au Canada, allégeant ainsi le fardeau imposé par le rythme élevé des opérations.
- La Réserve des communications a procuré des systèmes d'information et de communication et des éléments des opérations d'information aptes au combat, en appui aux opérations des FC, au Canada ou à l'étranger.

Au cours de la période visée par le rapport, 137 membres de la Réserve des communications ont été affectés à la SFC Alert et ont participé à l'opération *Athena*, l'opération *Boreas*, l'opération *Bronze*, l'opération *Danaca*, l'opération *Halo*, l'opération *Hamlet* et à l'opération *Palladium*. La Réserve des communications a également géré plusieurs détachements légers du Système national d'information, de commandement et de contrôle à divers états de préparation (24, 48 et 72 heures de préavis) pour les missions qui lui étaient assignées. Les effectifs en activité de la Réserve des communications se sont maintenus autour de 2 000 soldats répartis dans 23 unités dans diverses régions du Canada.

- La Réserve des Services de santé compte environ 1 200 membres répartis dans les deux groupes fonctionnels suivants : les quatorze unités d'ambulance de campagne de la Réserve ou le Cadre de la Première réserve (CPR) des Services de santé, qui est géré par l'administration centrale et qui est constitué principalement de 175 cliniciens formés. La Réserve des Services de santé fournit des effectifs formés en vue d'appuyer, de renforcer et de soutenir les organismes des Services de santé des FC en plus d'établir et d'entretenir des liens avec la communauté clinique locale. L'an dernier, 166 membres de la Réserve des Services de santé ont été affectés dans les cliniques de soins de santé de garnison, au quartier



général et dans les unités de l'Ambulance de campagne. Les réservistes ont exécuté environ 10 % des tâches des Services de santé dans le cadre des déploiements.

- Les avocats militaires de la Réserve servent à temps partiel et occupent habituellement dans le civil un poste à temps plein dans le domaine juridique. Généralement, leur carrière s'apparente à celle de leurs homologues de la Force régulière.

La Réserve supplémentaire

La Réserve supplémentaire se compose d'anciens membres de la Force régulière et de la Réserve qui ne sont plus actifs au sein des FC, mais qui acceptent d'être rappelés en cas d'urgence. Les membres de la Réserve supplémentaire n'ont pas de tâches régulières, mais ils ont accepté de reprendre du service au besoin pour renforcer les FC. Lorsqu'un membre de la Réserve supplémentaire est rappelé, il est habituellement rattaché à la Force régulière ou à la Réserve pour la période convenue, et il retourne ensuite dans la Réserve supplémentaire, qui compte actuellement environ 40 000 membres de tous grades.

Cadre des instructeurs de cadets

Le Cadre des instructeurs de cadets (CIC) est une sous-composante de la Force de réserve constituée d'officiers qui ont accepté de remplir des tâches militaires et de suivre l'instruction requise, mais dont la fonction principale est la supervision, l'administration et l'instruction des cadets âgés de 12 à 18 ans. Ils ont pour mandat d'assurer la sécurité et le bien-être des cadets tout en les amenant à acquérir les qualités relatives au leadership et au civisme, à les encourager à se tenir en bonne forme physique et à stimuler leur intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FC.

Suite aux progrès réalisés cette année dans le cadre du Projet de gestion du changement du CIC (PGC CIC), on procédera à l'examen des politiques et des procédures des FC de concert avec le Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires). La partie du PGC liée au Plan de mise en œuvre de la structure des groupes professionnels militaires (PMOSGPM) devrait débuter en 2006.

Rangers canadiens

Les Rangers canadiens assurent une présence militaire dans les endroits peu peuplés et les régions nordiques, côtières et isolées du Canada qui ne peuvent pas être desservies de façon pratique ou économique par d'autres éléments des FC. Les Rangers canadiens ont été employés dans diverses fonctions, y compris les patrouilles de souveraineté, l'un des services essentiels qu'ils rendent aux FC.

L'effectif des Rangers canadiens a poursuivi sa croissance en 2004-2005, passant de 4 096 à 4 186 militaires. Toutefois, le nombre de patrouilles est passé de 165 à 163 suite à une amalgamation effectuée pour des raisons d'économie. Par ailleurs, les Rangers canadiens ont continué de fournir des instructeurs et des animateurs au Programme des Rangers juniors canadiens dans les collectivités locales.



Le tableau ci-dessous fait état des effectifs prévus et réels de la Force de réserve au cours des trois dernières années financières.

Force de réserve						
	2002-03		2003-04		2004-05	
	prévus	réels	prévus	réels	prévus	réels
Première réserve	26 086	24 597	26 939	22 242	28 151	25 633
CIC	6 000	5 076	6 000	5 500	9 100	7 050
Rangers canadiens	4 005	4 024	4 205	4 071	4 205*	4 179
Réserve supplémentaire	35 000**	57 000	35 000**	45 000	35 000**	40 000

Source : Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD)

Nota :

*Le Projet CAN RAN 2000 prévoyait faire passer les effectifs des Rangers canadiens à 4 375 militaires d'ici l'AF 2004-2005. Cette expansion fait actuellement l'objet d'une pause stratégique conformément aux directives du VCEMD, qui exigent de limiter la croissance au niveau de planification de 2003-2004 en attendant les résultats de l'examen officiel.

** Effectif prévu après l'exécution du Projet de restructuration.

Avantages pour les Canadiens

À l'instar de ses alliés de l'OTAN, le Canada reconnaît l'importance de la Force de réserve. Avec la hausse du coût de l'instruction militaire et de la rémunération d'une force régulière, la Force de réserve s'avère un moyen économique de répondre aux besoins du Canada en matière de défense.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme d'appui des employeurs à la Force de réserve, consultez le site : <http://www.cflc.forces.gc.ca>

**Ressources financières de la Première réserve**

RESSOURCES FINANCIÈRES PAR ANNÉE FINANCIÈRE				
(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Type de dépense				
Solde de la Réserve ¹	363 047	431 618	418 600	484 016
Personnel de soutien de la Force régulière	111 718	121 282	124 315	129 579
Fonctionnement de la Réserve	65 518	64 159	62 561	57 285
Sous-total – Dépenses directes	540 283 \$	617 059 \$	605 476 \$	670 880 \$
Munitions ²	30 196	19 372	34 470	12 917
Utilisation de l'équipement	74 218	70 390	71 536	71 466
Habillement	10 487	11 073	11 261	11 516
Fonctionnement des installations	32 619	30 067	30 669	31 917
Sous-total – Dépenses indirectes	147 520 \$	130 902 \$	147 936 \$	127 815 \$
Soutien des bases ³	143 513	160 598	164 209	180 558
Instruction	6 908	7 196	7 376	7 025
Sous-total – Dépenses attribuées	150 421 \$	167 794 \$	171 585 \$	187 762 \$
Sous-total - Première réserve	838 224 \$	915 755 \$	924 997 \$	986 457 \$
Fonctionnement				
Immobilisations propres à la Première réserve	14 327	10 515	9 396	4 709
Immobilisations partagées	45 701	44 228	106 763	97 749
Sous-total Immobilisations	60 028 \$	54 743 \$	116 159 \$	102 458 \$
Total des coûts - Première réserve	898 252 \$	970 498 \$	1 041 156 \$	1 088 915 \$

Source: Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les montants attribués à la solde de la Première réserve n'englobent pas les réservistes affectés à l'appui des programmes des Rangers, des cadets ou de la Réserve supplémentaire disponible, mais englobent ceux affectés au soutien des activités de la Force régulière.

Nota :

La différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles de 2004-2005 s'explique ainsi :

1. L'augmentation du montant affecté à la rémunération des réservistes est attribuable à l'accroissement du nombre de jours d'instruction par rapport au nombre de jours prévus principalement suite à l'annulation du gel des salaires imposé par le Conseil du Trésor et à l'approbation de l'augmentations du salaire et d'indemnités du personnel.
2. Les dépenses liées aux munitions se sont avérées moindres que prévu en raison de l'annulation de cours, d'exercices d'instruction collective estivaux moins importants et de limites imposées quant aux quantités de munitions autorisées pour les soldats pendant l'instruction relative aux normes individuelles d'aptitude au combat (NIAC).
3. L'augmentation associée au soutien dans les bases est attribuable à la fois au plus grand nombre de journées d'instruction des réservistes et à un niveau de soutien accru dans les bases.

Pour vous renseigner davantage sur la Force de réserve, visitez le site :

http://www.vcds.forces.gc.ca/dres/intro_f.asp



Programmes pour les jeunes

Le Programme des cadets du Canada

Les objectifs du Programme des cadets du Canada sont les suivants : développer les qualités de civisme et de leadership chez les garçons et les filles, les encourager à se tenir en bonne condition physique et stimuler leur intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FC. Il s'agit d'un programme national d'instruction parrainé par le gouvernement fédéral destiné aux jeunes de 12 à 18 ans. Il est offert par le MDN et les FC en collaboration avec la Ligue navale, la Ligue des cadets de l'armée et la Ligue des cadets de l'air. Les ligues recrutent les cadets, leur procurent des locaux, recueillent des fonds et trouvent des répondants locaux pour chacun des corps et escadrons de cadets. Les FC leur affectent du personnel de la Force régulière, de la Première réserve et, plus spécifiquement des membres du Cadre des instructeurs de cadets. Les FC fournissent également des uniformes, certaines infrastructures ainsi que d'autres services de soutien comme le transport aérien.

Ressources financières

Les dépenses du Programme des cadets du Canada s'élèvent à 173,4 M\$ pour l'année financière 2004-2005. Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépenses pour les trois dernières années :

RESSOURCES FINANCIÈRES PAR ANNÉE FINANCIÈRE				
(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Crédit n° 1 - Personnel	95 868	97 568	103 325	101 760
Crédit n° 1 – Fonctionnement et entretien	67 678	67 181	64 941	65 671
Sous-total	163 546 \$	164 749 \$	168 266 \$	167 431 \$
Crédit n° 10 – Subventions et contributions	750	750	750	990
Crédit n° 5 - Immobilisations	3 189	3 423	5 242	4 970
Total	167 485 \$	168 913 \$	174 258 \$	173 391 \$

Source : Vice-chef d'état-major de la Défense, Direction des réserves et des cadets

Activités des cadets

De nombreux jeunes Canadiens ont reçu l'instruction offerte aux cadets dans la communauté, à l'échelle d'un corps ou d'un escadron (quartier général local). Cette instruction est dispensée de septembre à juin, sous la supervision des unités régionales de soutien aux cadets (URSC) : Atlantique, Est, Centre, Prairies, Pacifique et Nord. Bon nombre de cadets ont été choisis au cours de l'été 2004 pour participer aux activités d'un des 25 Centres d'instruction d'été des cadets (CIEC) situés dans diverses régions du pays soit à titre de stagiaires, soit à titre de cadets-cadres assumant des fonctions de direction.



Le tableau suivant contient des données sur la participation et l'instruction :

Instruction	Détails	Cadets	Jours d'instruction
Quartier général local	1 140 unités	54 745	1 741 370
Instruction d'été	26 Centres d'instruction	22 225	512 438

Source : Vice-chef d'état-major de la Défense, Direction des réserves et des cadets

Nota : Les chiffres datent de juin 2004

Activités nationales

Des activités nationales distinctes se sont déroulées, certaines s'adressant à un élément particulier du Programme des cadets et d'autres, aux trois éléments. Par exemple :

- 322 cadets de la Marine du Canada ont participé au Programme d'échange international, ont pris part aux régates nationales de Kingston, ont navigué à bord du garde-côte EAGLE de la *U.S. Coast Guard* au large de la côte Est des États-Unis, ont navigué à bord d'un grand voilier au large de la côte de la C.-B. ou à bord d'un grand voilier, de navires à moteur ou de garde-côtes lors du Stage annuel en matelotage au NCSM *Quadra*;
- 165 cadets de l'Armée du Canada ont participé au programme d'échange international des cadets de l'Armée et à des expéditions menées au pays et à l'étranger;
- 112 cadets de l'air du Canada ont pris part au programme d'échange international des cadets de l'air, au voyage à Oshkosh, au Wisconsin (É.-U.) ou au programme de vol à voile des cadets de l'air aux commandes de planeurs Schweizer;
- 319 cadets ont participé à des activités destinées aux trois éléments, comme le championnat national d'adresse au tir des cadets ou au championnat national de biathlon.

Vous trouverez des renseignements complets sur les activités destinées aux trois éléments et sur les championnats des cadets ainsi que sur les activités propres aux Cadets de la Marine, aux Cadets de l'Armée, aux Cadets de l'Air et aux Rangers juniors canadiens à :

http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2004/reserves_f.asp

Les Rangers juniors canadiens

Le Programme des Rangers juniors canadiens' (RJC) s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. Il vise à fournir un programme jeunesse structuré comportant des activités liées aux traditions, aux modes de vie et assurant le développement des compétences de Ranger. Les patrouilles des RJC sont situées dans des collectivités éloignées et isolées du Canada qui comptent des Rangers canadiens. Le programme des RJC est offert en collaboration avec les comités d'adultes des collectivités locales qui sont souvent appuyés directement par le conseil de la bande, du hameau ou de la municipalité. La communauté fournit un lieu d'instruction, fait la sélection des aspirants bénévoles et instructeurs et établit le calendrier des activités d'instruction. Les FC fournissent les uniformes, ainsi que le soutien de l'instruction, financier et administratif du programme. Aussi, des membres de la Force régulière et de la Première réserve aident à l'enseignement et à l'évaluation de l'instruction des RJC dans le cadre de visites régulières et d'exercices de



campagne. Les FC affectent également des Rangers canadiens à titre de leaders, d'animateurs, de superviseurs et de concepteurs de programmes. Le MDN favorise constamment la participation d'organismes locaux, régionaux, provinciaux ou territoriaux ainsi que des agences et organisations fédérales et d'autres ministères, particulièrement Affaires indiennes et du Nord Canada, qui demeure un partenaire engagé en fournissant toutes les ressources financières possibles.

Ressources financières

Les affectations de fonds destinées au Programme des Rangers juniors canadiens se chiffrent à 5 980 545 \$ — (985 094 \$ attribués par le ministère de la Défense nationale, 300 000 \$ versés par Développement des ressources humaines Canada, 2 295 541 \$ provenant des Initiatives jeunesse et 2 400 000 \$ de CANRAN 2000). Le tableau ci-dessous résume l'affectation des fonds :

RESSOURCES FINANCIÈRES PAR ANNÉE FINANCIÈRE				
(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Crédit n° 1 - Personnel	2 441	2 889	2 884	2 930
Crédit n° 1 – Fonctionnement et entretien	2 909	2 754	4 154	3 937
Sous-total	5 350 \$	5 643 \$	7 038 \$	6 867 \$
Crédit n° 5 - Immobilisations	318	327	10	14
Total	5 668 \$	5 980 \$	7 048 \$	6 881 \$

Source : Vice-chef d'état-major de la Défense, Direction des réserves et des cadets

Pour se renseigner davantage sur le Programme des cadets du Canada et sur les Rangers juniors canadiens visitez le site : http://www.rangers.forces.gc.ca/intro_f.asp

Avantages et résultats pour les Canadiens

Les collectivités urbaines et isolées de tous les coins du Canada, en particulier les communautés autochtones, peuvent tirer profit des 1 140 unités des cadets et des 100 patrouilles des Rangers juniors canadiens qui dispensent de l'instruction à quelque 57 000 cadets et 3 000 Rangers juniors canadiens.



Secrétariat national de recherche et de sauvetage et Programme national de recherche et de sauvetage

Mandat

Le Secrétariat national de recherche et de sauvetage (SNRS) a été créé en 1986 pour diriger le Programme national de recherche et de sauvetage par l'entremise du Comité interministériel de recherche et de sauvetage (CIRS). Le CIRS se compose de représentants des ministères et des organismes fédéraux qui offrent des services de recherche et de sauvetage (R-S), ainsi que d'organismes centraux. Le CIRS relève directement du Ministre responsable de la recherche et du sauvetage (MRSAR), le ministre de la Défense nationale.

Le SNRS doit rendre compte au MRSAR en ce qui concerne l'élaboration, la coordination, l'analyse et l'examen des politiques et des plans relatifs au programme de R-S fédéral et des activités particulières. En outre, le SNRS dirige les démarches visant à améliorer la coordination entre les programmes de R-S provinciaux, territoriaux et fédéraux et il conseille le MRSAR à l'égard de ces programmes.

Risques et défis

Voici les principaux défis à relever dans le cadre du Programme national de recherche et de sauvetage au cours de l'année financière 2004-2005 :

- Régler les principales questions touchant le programme;
- Peaufiner les mesures de rendement;
- Élaborer davantage les sources d'information à l'appui de la planification et de l'établissement des rapports relatifs à la recherche et sauvetage.

Programme national de recherche et de sauvetage – Plans et priorités

Le CIRS a approuvé trois principaux documents cadres pour le Programme national de recherche et de sauvetage : Orientations stratégiques, Plan du Programme national de R-S 2005 et Rapport annuel du Programme de R-S 2004, que vous trouverez sur le site Internet du Programme.

Rendement du programme

Le Rapport annuel du Programme de R-S 2004 énonce en détail les résultats obtenus, en fonction des grandes priorités stratégiques du programme : système intégré de R-S, R-S dans le Nord et R-S en mer.

Système intégré de recherche et sauvetage: Les opérations de R-S font habituellement appel à plusieurs partenaires R-S, et une coordination et des communications efficaces sont essentielles pour obtenir des résultats favorables en ce qui a trait à la réponse et aux aspects préventifs du programme. En 2004 :

- une nouvelle initiative a été lancée en vue d'améliorer les communications radio entre les intervenants en R-S de première ligne. Un groupe de travail constitué de représentants de nombreux organismes a proposé des fréquences d'appel communes pour la R-S. Ces travaux se poursuivent sous l'égide de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) et Industrie Canada;



- Un important exercice intergouvernemental de R-S auquel participaient le Canada et les États-Unis a eu lieu sur le Lac Érié;
- Le SNRS a collaboré avec les organisations chapeautant des centres d'appel 911 dans le but d'améliorer leurs liens avec les Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage, qui coordonnent l'intervention fédérale en matière de R-S;
- Le SNRS a réalisé des progrès lorsqu'il s'agit d'améliorer la présentation des rapports sur le rendement du Programme national de R-S par l'élaboration d'un cadre de responsabilisation pour le programme.

Le Nord : Le climat rude et la population dispersée de l'immense Nord canadien présentent des défis tant sur le plan de l'intervention que celui de la prévention. En même temps, les services R-S pourraient être appelés à y mener un plus grand nombre d'opérations en raison de l'essor de l'activité économique dans la région. En 2004 :

- Le SNRS et les Forces canadiennes ont fait la promotion du Plan en cas de catastrophe aérienne (CATAIR) en tenant des réunions avec des représentants de l'industrie du transport aérien et en assistant aux réunions sur la gestion de crise de l'Association du transport aérien international (IATA);
- De concert avec des partenaires locaux, le SNRS a continué de chercher à intégrer efficacement les nouvelles technologies de communication dans le Programme national de recherche et sauvetage.

La R-S en mer : Les situations de détresse maritimes correspondent à 75 p. 100 des incidents de R-S à l'échelle nationale signalés en 2004 et la R-S en mer constitue une haute priorité. En 2004 :

- Le SNRS et la Garde côtière du Canada (GCC) ont facilité les réunions d'intervenants à l'échelle fédérale, régionale et commerciale et ont réalisé des progrès à l'égard de la préparation du cadre d'un nouveau plan en cas de catastrophe maritime;
- On a ouvert quatre nouveaux postes de sauvetage de la GCC à Bella Bella et à Sandspit dans la région du Pacifique, ainsi qu'à Havre St-Pierre et à Rivière-au-Renard, dans la région du Québec, ce qui met fin à la mise en œuvre des huit postes de recherche et sauvetage additionnels annoncés en 2000;
- Le SNRS, la GCC et Transports Canada continuent d'appuyer les efforts déployés par le Conseil canadien de la sécurité nautique (CCSN) en vue de promouvoir la sécurité nautique et de communiquer les résultats de l'Étude sur le vêtement de flottaison individuel (VFI).

Activités du programme du SNRS

➤ Fonds des nouvelles initiatives en R-S

Le SNRC a attribué 7,3 millions de dollars à 99 projets du FNI, nouveaux et déjà en cours, en vue d'améliorer la R-S au Canada. Il a en outre réalisé des progrès au niveau de l'élaboration de nouvelles conditions et de l'amélioration de la gouvernance et du mode d'établissement des rapports de sorte que le FNI respecte la politique du Conseil du Trésor et les règles de la fonction de contrôleur moderne.

➤ COSPAS-SARSAT

COSPAS/SARSAT est un système international de satellites destiné à transmettre les appels de détresse. Ses principaux partenaires sont le Canada, les États-Unis, la France et la Russie. Les délégations canadiennes dirigées par le CNRS qui ont participé aux quatre



réunions du Conseil international COSPAS/SARSAT et groupes de travail sur l'évolution du programme, ont appuyé le déménagement du Secrétariat de COSPAS/SARSAT de Londres, au R.-U., à Montréal, prévu à l'été 2005.

➤ Communications

Le SNRS a appuyé l'apprentissage, les partenariats et l'échange d'information dans toute la communauté R-S canadienne et internationale par l'entremise de l'atelier, des jeux et du salon professionnel SARSCÈNE, à Calgary, les prix de mérite SAR, la revue SARSCÈNE, un groupe de travail sur la prévention, le Répertoire des organismes canadiens de R-S et le site Web du SNRS : <http://www.nss.gc.ca>.

Coordination avec les provinces et les territoires

Le SNRS a participé aux réunions du Conseil de recherche et de sauvetage au sol du Canada et lui a fourni des services administratifs. D'importants travaux de développement ont été exécutés à l'égard du Système canadien d'enregistrement des incidents de recherche et sauvetage au sol, qui intégrera les données sur les incidents de recherche et sauvetage provinciaux et territoriaux dans le Programme national de R-S. Le SNRS a également pris part à l'élaboration d'un modèle de gouvernance pour le nouveau *Canadian Avalanche Centre*, qui fournit au public de meilleurs services de protection contre les avalanches.

Ressources

Ressources humaines

	Réelles 2002-2003	Réelles 2003-2004	Prévues 2004-2005	Réelles 2004-2005
ETP civils	20	21,5	22	17,3*

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines- Civils)

* ne comprend pas les 2,5 ETP détachés au Ministère



Ressources financières

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Crédit n° 1 – Salaire et personnel ¹	1 277	1 376	1 509	1 364
Crédit n° 1 – Fonctionnement et entretien ²	786	856	937	995
Sous-total Crédit n° 1	2 063 \$	2 232 \$	2 446 \$	2 359 \$
Crédit n° 5 – Immobilisations ³	7 449	7 352	8 195	4 452
Crédit n° 10 – Subventions et contributions ⁴	987	1 685	215	3 182
Grand total	10 449 \$	11 269 \$	10 856 \$	9 993 \$

Source: Secrétariat national de recherche et de sauvetage et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota :

La différence entre les dépenses prévues et réelles de l'AF 2004-2005 s'explique ainsi :

1. Crédit n° 1 – Les dépenses liées aux salaires et au personnel sont moins élevées que prévu, car certains postes n'ont pas été comblés.
2. Crédit n° 1 – Les dépenses liées au fonctionnement et à l'entretien sont plus élevées que prévu en raison de l'embauche temporaire de personnel contractuel.
3. Crédit n° 5 – Immobilisations : Pendant l'année financière 2004-2005, un montant de 2 958 M \$ a été transféré du crédit n° 5 Immobilisations au crédit n° 10 Contributions en vue de payer les dépenses du Programme de contribution au fonds des nouvelles initiatives en recherche et sauvetage. L'écart qui reste au crédit n° 5 est imputable aux retards accusés par certains projets.
4. Crédit n° 10 - Contributions: Les 215 000 \$ de dépenses prévues ne s'appliquaient qu'au programme de contribution au projet COSPAS/SARSAT. L'écart est imputable aux dépenses liées au Programme de contribution au Fonds des nouvelles initiatives en recherche et sauvetage, qui avaient au départ été affectées au crédit n° 5 Immobilisations. Les améliorations qui seront apportées aux méthodes comptables vont permettre plus de transparence dans l'attribution des fonds entre les divers crédits.

	Réels 2002-2003	Réels 2003-2004	Prévus 2004-2005	Réels 2004-2005
Secrétariat national de R-S	20	21,5	22	17,3 *
Environnement Canada	14	14	14	20
Pêches & Océans Canada / Garde côtière canadienne ¹	S/O	S/O	S/O	S/O
Défense ²	637	781	624	866
Parcs Canada	64	64	64	64
GRC ³	S/O	S/O	S/O	S/O
Transports Canada ⁴	7	7	7	S/O

Source : Secrétariat national de recherche et de sauvetage

* N'englobe pas 2,5 ETP détachés au Ministère.

Nota :

1. Les chiffres relatifs au ETP ne sont pas disponibles étant donné que les opérations de la GCC comportent des affectations multiples.
2. L'augmentation du nombre d'ETP prévus par rapport au nombre réel en 2004-2005 est imputable à l'accroissement des activités de l'escadron par rapport à la moyenne historique.
3. Comme les attributions de ressources pour la recherche et le sauvetage sont faites sous les auspices des provinces, nous ne disposons d'aucune donnée concernant les activités de R-S fédérales de la GRC. La GRC appuie au besoin les autres ministères au moyen de ressources polyvalentes.
4. TC n'a pas de mandat pour les tâches primaires de R-S et n'affecte aucune ressource à ces activités. On étudie actuellement le niveau d'engagement de personnel à l'égard des tâches de prévention.



(milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005
Secrétariat national de R-S ¹	10 499	11 269	10 856	9 993
Environnement Canada	1 600	1 600	1 600	2 100
Pêches & Océans Canada / Garde côtière canadienne	86 295	93 393	–	93 914
Défense ²	181 095	161 589	101 460	136 274
Parcs Canada	4 929	4 929	4 929	4 929
GRC ³	S/O	S/O	S/O	S/O
Transports Canada ⁴	985	985	1 000	S/O

Source : Secrétariat national de recherche et de sauvetage

Notes :

1. Les dépenses liées au Fonds des nouvelles initiatives (FNI) en R-S sont moins élevées que prévu en 2004-2005 en raison du report de certains projets suite au renforcement des modalités en matière de gestion et de finances.
2. L'écart entre les dépenses prévues et réelles en 2004-2005 comprend le nombre plus élevé d'heures de vol (17 M\$ de coûts en personnel) et l'accroissement des frais de F et E (17 M\$) découlant de la décision d'y aller de façon graduelle pour l'achat des modules de moteur du Cormorant. Les facteurs de coût liés au Cormorant ont été examinés en tenant compte du coût total.
3. Comme les attributions de ressources pour la recherche et le sauvetage sont faites sous les auspices des provinces, nous ne disposons d'aucune donnée concernant les activités de R-S fédérales de la GRC. La GRC appuie au besoin les autres ministères au moyen de ressources polyvalentes.
4. TC n'a pas de mandat pour les tâches primaires de R-S et n'affecte aucune ressource à ces activités. On étudie actuellement le niveau d'engagement financier à l'égard des tâches de prévention.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Secrétariat national de recherche et de sauvetage et le Programme national de R-S, veuillez consulter le site Web :

<http://www.nss.gc.ca/>



Le Cabinet du Juge avocat général

Mandat

Le Juge-avocat général (JAG) joue le rôle de conseiller juridique de la Gouverneure générale, du ministre de la Défense nationale, du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes pour les questions de droit militaire. Le JAG exerce également son autorité sur tout ce qui touche à l'administration de la justice militaire, qui est régie par le Code de discipline militaire, au sein des Forces canadiennes.

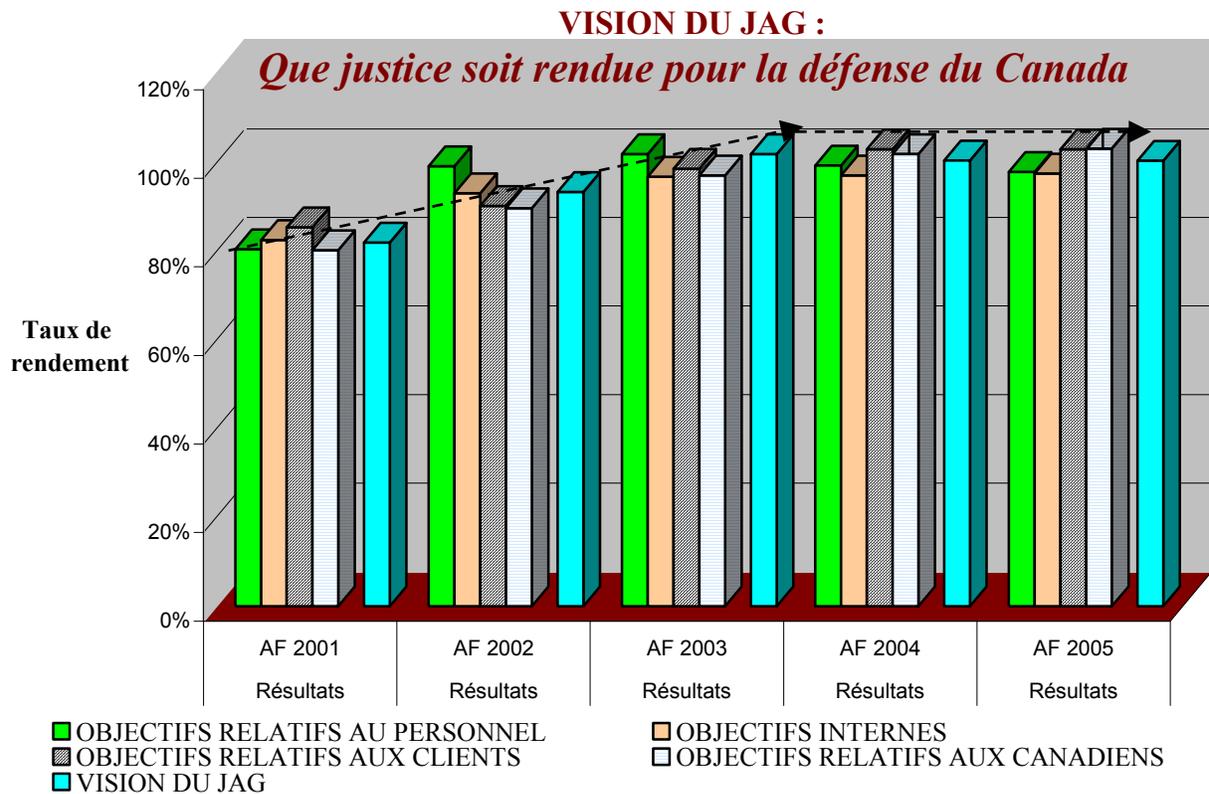
Risques et défis

Le JAG a dû assumer d'importants frais de gestion de l'information et de développement technologique qui risquaient de se répercuter sur sa capacité de fournir dans les délais prescrits de judicieux conseils juridiques à ses clients. Ces difficultés financières ont été résolues grâce à l'augmentation des affectations de fonds à l'égard du Projet de gestion globale de l'information du JAG et à des sommes versées par le Ministère.

Le principal défi que le JAG avait à relever au cours de la dernière année consistait à réaliser ses objectifs en matière de perfectionnement professionnel des avocats militaires malgré le rythme opérationnel élevé et l'accroissement des demandes des clients.

Rendement

La meilleure façon d'évaluer si le rendement du JAG assure une bonne utilisation des deniers publics est d'observer comment il parvient à réaliser sa vision au fil du temps. Le graphique ci-dessous montre la tendance du rendement comparativement aux données stratégiques pour les cinq dernières années. Un résultat est frappant : le rendement exceptionnellement élevé enregistré au niveau des objectifs stratégiques « service à la clientèle » et « résultats pour les Canadiens » (barres hachurées) au cours des deux dernières années en comparaison avec les années antérieures. Le Cabinet du JAG a donné son rendement maximal. Le nombre élevé de déploiements des avocats militaires et la forte demande des clients au pays ont ralenti les progrès sur le plan des objectifs relatifs au personnel au cours des deux dernières années.



Résumé des réalisations

Dans l'ensemble, le JAG a augmenté de 6 p. 100 le nombre de services juridiques de haute qualité qu'il offre à l'appui de la mission de la Défense par rapport à l'an dernier. Les 63 cours martiales et les sept appels ont été exécutés dans les délais prescrits.

Le nombre d'affaires traitées par le JAG a augmenté de 5,5 p. 100 avec un taux de rendement de 99,34 p. 100 en matière de ponctualité pour 23 115 demandes d'avis ou de services. Le sondage annuel sur la satisfaction des clients du JAG vient confirmer ces données sur le rendement, signalant que ceux-ci sont entièrement satisfaits de la qualité des conseils juridiques fournis et des délais d'exécution, ainsi que du professionnalisme des avocats du JAG. Ces résultats donnent bonne image aux FC, car ils témoignent du respect de la primauté du droit et de la confiance qu'inspirent les conseillers juridiques des FC.

Voici des exemples des tâches accomplies par le JAG. Les avocats militaires ont participé à des groupes de travail nationaux et internationaux en vue de protéger les intérêts et les valeurs des Canadiens et d'amener le public à avoir une plus grande confiance dans le Système de justice militaire canadien.

- Grâce à la participation du JAG au groupe de travail juridique comptant des représentants de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du R.-U., des É.-U. (AUSCANZUKUS), les avocats militaires ont contribué au renforcement de la cybersécurité canadienne en résolvant des questions juridiques relatives à la défense des réseaux informatiques (CND);



- Les travaux menés par les avocats du JAG sur l'Initiative de sécurité contre la prolifération (PSI) ont permis à ces derniers de résoudre des problèmes juridiques liés à la sécurité contre la prolifération maritime, facilitant ainsi la participation canadienne à la PSI et assurant la protection des intérêts du Canada;
- Les avocats du JAG ont continué de fournir le soutien juridique dans le cadre de l'examen du Plan de contingence du NORAD actuellement en cours et qui donnera lieu à la mise à jour d'un document opérationnel assurant la mise en œuvre de l'accord du NORAD;
- Les avocats militaires ont donné 45 cours de formation et d'attestation pour les procès sommaires, formé 566 officiers président et 207 militaires du rang et renouvelé l'attestation de 553 autres officiers présidents;
- Le JAG a déployé 31 avocats militaires (25 p. 100 de ses effectifs en activité) dans le cadre de 39 missions et exercices opérationnels au cours de l'année financière 2004-2005. On s'attendait à ce haut niveau d'activité étant donné l'augmentation progressive de la demande de services juridiques dans le cadre des opérations depuis les trois dernières années. En prévision du maintien du rythme opérationnel rapide, le JAG a amélioré sa disponibilité opérationnelle, qui était de 67 p. 100 au cours de l'année financière 2003-2004, pour se doter de 78 p. 100 d'avocats militaires formés pour les opérations au cours de l'année financière 2004-2005 (103 de ses 132 avocats militaires).

Partenaires

Dans le but de mieux renseigner les intervenants sur les progrès stratégiques qu'il a réalisés dans le domaine de la réforme du système de justice militaire, le JAG a établi un programme de sensibilisation et d'information mettant à contribution les intervenants dans le domaine de la justice militaire, la table ronde sur la justice militaire, le comité consultatif du JAG, l'Association du Barreau canadien, les avocats des Forces armées du Commonwealth, ainsi que les procureurs fédéraux, provinciaux et territoriaux. En vue de renforcer la coopération interorganisation à l'échelle nationale et internationale, le JAG a continué de travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Justice, Affaires étrangères Canada, les gouvernements des provinces et des territoires, les organismes de protection civile, la Commission nationale sur le droit humanitaire, le Comité international de la Croix-Rouge, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, des organisations clés de l'ONU et des organismes humanitaires.

Conclusion

Le JAG a obtenu des *Résultats pour les Canadiens* en veillant à ce que les activités militaires respectent la primauté du droit, en poursuivant la réforme de la justice militaire et en améliorant les compétences de base des avocats des Forces canadiennes. Les Canadiens peuvent être assurés que le Cabinet du JAG défend son idéal qui consiste à rendre justice pour la défense du Canada.



Ressources

Ressources humaines

	Réelles 2002-2003	Réelles 2003-2004	Prévues 2004-2005	Réelles 2004-2005
ETP civils	92	93	90	87

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Note : Les chiffres fournis par la SMA (RH Civ) n'englobent pas le personnel détaché au sein du Ministère.

Ressources financières

RESSOURCES FINANCIÈRES PAR ANNÉE FINANCIÈRE				
(EN MILLIERS DE DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES 2002-2003	DÉPENSES RÉELLES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005	DÉPENSES RÉELLES 2004-2005
Crédit n° 1 – Salaire et personnel ¹	4 312	4 686	4 725	4 339
Crédit n° 1 – Fonctionnement et entretien ²	2 718	3 042	3 489	2 896
Sous-total Crédit n° 1	7 030 \$	7 728 \$	8 214 \$	7 235 \$
Crédit n° 5 – Immobilisations	264	141	–	204
Grand total	7 294 \$	7 869 \$	8 214 \$	7 439 \$

Sources : Cabinet du Juge-avocat général et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota :

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour 2004-2005 s'explique ainsi :

1. Crédit n° 1 – L'écart au niveau du Salaire et du personnel est imputable aux retards de dotation qui ont empêché l'utilisation de toutes les ressources attribuées en 2004-2005.
2. Crédit n° 1 – L'écart au niveau du fonctionnement et entretien est attribuable à une diminution des activités de voyage et de formation suite à des compressions budgétaires imposées dans le cadre de la réduction des dépenses dans l'ensemble du gouvernement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Cabinet du Juge-avocat général, consultez le site Web : http://www.dnd.ca/jag/main_f.asp



Le Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes

Mandat

Créé le 15 juin 1998, le bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes fait enquête sur les plaintes et examine, à titre de tierce partie neutre, les problèmes qui concernent le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces canadiennes (FC). Nommé par décret, l'Ombudsman est indépendant de la chaîne de commandement militaire et des dirigeants civils. Il relève directement du ministre de la Défense nationale.

Risques et défis

Les défis que doit relever l'Ombudsman dans le cadre de ses fonctions consistent à veiller au bien-être et au traitement équitable des membres de la collectivité de la Défense à une époque où le rythme opérationnel est plus rapide, où il y a pénurie de personnel et de ressources, le tout dans un climat d'incertitude lié à la transformation des Forces canadiennes et à la mise en œuvre de la nouvelle politique de défense du Canada.

Rendement

Au cours de l'année financière 2004-2005, le bureau de l'Ombudsman a reçu 1 793 nouvelles plaintes. Le Bureau a résolu et clos 1 871 dossiers. Les plaintes les plus courantes ont trait aux avantages sociaux. Viennent ensuite les plaintes liées au recrutement, à la libération, aux problèmes médicaux et concernant le système de règlement des griefs du MDN et des FC.

Les plaintes provenaient des groupes suivants :

NOMBRE DE PLAIGNANTS PAR CATÉGORIE			
	Année financière		
	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Membres de la Force régulière des FC	831	648	911
Anciens membres des FC	298	230	314
Membres de la Force de réserve	192	162	235
Membres de la famille	99	64	101
Autres	88	47	54
Employés du MDN	54	43	38
Candidats à un poste dans les FC	36	51	107
Anonymes	24	3	10
Anciens employés du MDN	12	6	10
Cadets	9	8	3
Employés des fonds non publics	3	3	10
Total	1 646	1 265	1 793

Pendant l'année financière 2004-2005, l'Ombudsman a publié les rapports spéciaux suivants qui ont conduit à des changements favorables aux membres de la communauté des FC et du MDN :

- Le 7 septembre 2004, l'Ombudsman a publié le rapport spécial intitulé *Du théâtre des opérations à la maison : Analyse de l'expérience de décompression des FC dans un tiers lieu après le déploiement*. Ce rapport a examiné les pratiques exemplaires de sélection avant et après déploiement et la prévention des blessures liées au stress opérationnel. Le rapport recommande 14 principes dont les commandants d'opérations devraient tenir



compte lorsqu'il s'agit de déterminer la nécessité d'accorder une période de décompression dans un tiers lieu, à la fin d'un déploiement. Le rapport a été bien accueilli au sein du MDN et des FC et à l'extérieur. On y a également accordé une considération spéciale lors de la rédaction de la version finale de la politique actuelle des FC relative à la décompression.

- L'Ombudsman a publié le rapport spécial intitulé *Quand tombe un soldat : Examen de la réaction des FC à la mort accidentelle du Cplc Rick Wheeler* le 27 janvier 2005. Cette affaire, qui avait trait à la réaction du MDN et des FC suite au décès accidentel du Cplc Rick Wheeler lors d'un exercice qui avait lieu à la BFC Suffield, en 1992, fait suite à l'enquête la plus exhaustive et la plus complexe menée par le Bureau jusqu'à présent. Le rapport et ses recommandations visaient surtout le traitement accordé par les FC à la famille Wheeler et sur l'enquête peu rigoureuse sur ce décès faite dans le cadre d'une enquête sommaire et de la Commission d'enquête qui s'est ensuivie. En réponse au rapport, le Chef d'état-major de la Défense a ordonné l'examen exhaustif du processus de la Commission d'enquête, ainsi que l'examen du processus d'administration des victimes des FC.
- L'Ombudsman a publié le rapport spécial intitulé *Enquête ordonnée par le Ministre : Examen du dossier de la Commission d'enquête sur une blessure grave* le 17 février 2005. Dans le cadre de cette enquête, on a examiné les résultats d'une Commission d'enquête menée après qu'un élève-officier eut subi une blessure grave. L'Ombudsman a recommandé que des experts dans les domaines de la médecine d'urgence, en orthopédie et en médecine sportive examinent de façon indépendante l'aspect médical de ce dossier. Le SMA (RH-Mil) a appuyé la recommandation. L'Ombudsman a également fait des recommandations systémiques en vue d'améliorer la formation des participants aux commissions d'enquête et de veiller à ce que les membres des commissions d'enquête aient accès, au besoin, à des experts médicaux qualifiés.
- Le 18 mars 2005, l'Ombudsman a publié le rapport spécial intitulé *Erreur n'est pas compte : Traitement injuste par le système de règlement des griefs des FC*. Ce rapport conclut qu'un ancien membre des FC dont le grief avait été rejeté par le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) et un ancien ministre de la Défense s'était vu refuser injustement une indemnité de déménagement. Toutefois, ces indemnités avaient été accordées à d'autres membres des FC dont les griefs ont été étudiés par le Comité des griefs des FC et le CEMD dans le cadre du nouveau processus de règlement des griefs. Le ministre de la Défense a approuvé la recommandation de l'Ombudsman, c'est-à-dire de réexaminer le grief de l'ancien militaire à qui il a finalement accordé l'indemnité à laquelle celui-ci avait droit. On a relevé deux autres situations où des membres des FC s'étaient vus refuser cette même indemnité et ces derniers ont par la suite été remboursés.

Au cours de l'année financière 2004-2005, l'Ombudsman a également publié le document de travail suivant dans lequel il expose sa vision concernant l'avenir de la surveillance des Forces canadiennes par une autorité civile :

- *Remaniement de la surveillance : Livre blanc de l'Ombudsman* a été publié par l'Ombudsman le 30 mars 2005. Fort des connaissances acquises pendant son mandat à titre d'ombudsman des militaires au cours des sept dernières années, l'Ombudsman explique dans son document de travail les améliorations qui pourraient être apportées à



la surveillance de l'organisation militaire par un civil de sorte qu'elle devienne plus efficace et efficiente.

Solutions technologiques

Pendant l'année financière 2004-2005, le bureau de l'Ombudsman a mis en œuvre une base de données sur les sommaires de cas et un formulaire de plainte en ligne sécurisé, qui sont tous les deux disponibles sur le site Web de l'Ombudsman. Grâce à la base de données, le public peut faire une recherche parmi les sommaires des cas résolus par le bureau de l'Ombudsman pour avoir un aperçu du type de plaintes traitées par le Bureau et de la manière dont elles ont été résolues. Au moyen du formulaire de plainte en ligne, les plaintes peuvent être soumises par voie électronique protégée à partir du site Web. À la fin de l'année financière 2004-2005, 579 personnes avaient déjà soumis leur plaintes électroniquement grâce à cette nouvelle formule.

Le bureau de l'Ombudsman a également amélioré son système d'accès aux dossiers de plaintes à l'interne pour les enquêteurs affectés dans les régions et accru la sécurité et la confidentialité en transférant tous les renseignements liés aux plaintes et les cas traités par les enquêteurs vers son réseau interne.

Ressources

Ressources humaines

	RÉELLES 2002-2003	RÉELLES 2003-2004	PRÉVUES 2004-2005	RÉELLES 2004-2005
ETP civils	41	45	44	42.5*

Source: Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

*n'englobe pas un ETP détaché au sein du Ministère et trois ETP détachés hors du Ministère

Ressources financières

RESSOURCES FINANCIÈRES PAR ANNÉE FINANCIÈRE				
(EN MILLIERS DE DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES 2002-2003	DÉPENSES RÉELLES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005	DÉPENSES RÉELLES 2004-2005
Crédit n° 1 – Salaire et personnel ¹	3 152	2 830	3 584	2 822
Crédit n° 1 – Fonctionnement et entretien	1 769	1 923	2 490	2 241
Sous-total Crédit n° 1	4 921 \$	4 753 \$	6 074 \$	5 063 \$
Crédit n° 5 – Immobilisations ²	228	233	181	86
Grand total	5 149 \$	4 986 \$	6 255 \$	5 149 \$

Sources : Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Notes : L'écart entre les dépenses prévues et réelles de l'AF 2004-2005 s'explique de la manière suivante :

1. Crédit n° 1 - Salaire et personnel : l'écart est imputable aux retards enregistrés au niveau de la dotation des postes pour une période indéterminée. Selon les prévisions, le bureau de l'Ombudsman devrait être doté de son effectif complet au cours de l'année financière 2005-2006.
2. Crédit n° 5 – Immobilisations : l'écart au niveau des dépenses en immobilisations est lié au retard accusé par le projet d'infrastructure de technologie de l'information.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Ombudsman du MDN et des FC, consultez le site Web : <http://www.ombudsman.forces.gc.ca/>



Section 6: Rapports consolidés

Différents modes de prestation des services

Vous pouvez vous renseigner sur les DMPS, consultez le site : http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsc/pubs/support/asd/intro_f.asp

Acquisition et impartition

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le rendement en matière d'acquisition et d'impartition, consultez le site : http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2005/proc_f.asp

Stratégie de développement durable

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la stratégie de développement durable, consultez le site : http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2005/sds_f.asp

Situation des réservoirs de stockage de combustibles situés sur les terrains du MDN

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les réservoirs de stockage des combustibles, consultez le site : http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/dpr/dpr2004/j-fuel_f.asp



Section 7: Aperçu des finances et du Ministère

Utilisation des ressources du Ministère

Dépenses réelles par programme de capacités pour l'AF 2004-2005



ETP réels militaires (Force régulière) et civils par programme de capacités pour l'AF 2004-2005

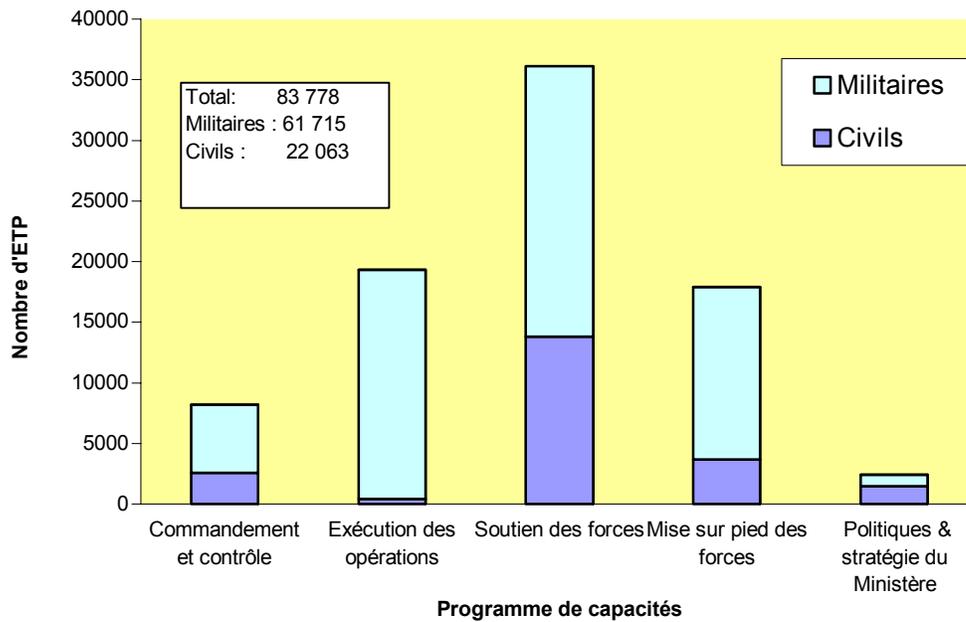




Tableau 1 : Postes votés et législatifs

(en milliers de dollars)		2004-2005			
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
1	Dépenses de fonctionnement	9 806 266	10 305 099	10 669 994	10 474 202
5	Dépenses d'immobilisations	2 158 297	2 422 177	2 193 350	2 174 734
10	Subventions et contributions	180 576	182 576	143 316	142 322
(S)	Ministre de la Défense nationale - Salaire et allocation automobile	70	70	93	93
(S)	Pensions et rentes versées à des civils	100	100	90	90
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux -Membres des Forces canadiennes	899 717	907 520	878 164	878 164
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	227 990	229 510	222 281	222 281
(S)	Paiements en vertu des parties I-IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (S.R.,1970 c. D-3)	2 500	2 500	1 842	1 842
(S)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	12 000	12 000	8 091	8 091
(S)	Dépenses des recettes issues de la vente des biens de l'État	0	0	25 312	20 654
(S)	Frais des agences de recouvrement	-	-	44	44
	Total ministériel	13 287 516 \$	14 061 552 \$	14 142 578 \$	13 922 518 \$
<p>Ce tableau explique comment le Parlement vote l'attribution des ressources à la Défense nationale de façon uniformisée. Il montre également les modifications apportées aux niveaux de financement tout au long de l'année financière par le biais du Budget supplémentaire des dépenses, des affectations du Conseil du Trésor et des réaffectations découlant des changements au titre des priorités et des pressions d'ordre opérationnel.</p>					
<p>Dans le cadre du budget de 2004, 297,5 millions de dollars supplémentaires ont été alloués au MDN. De ce montant, 245 millions de dollars devaient financer les opérations menées en Afghanistan et en Haïti, 29 millions étaient destinés à la mise en œuvre des initiatives du Plan de sécurité nationale et 23,5 millions au Centre de sécurité des télécommunications. Cette annonce a été faite trop tard pour figurer dans le Budget principal des dépenses, mais ce montant figure dans les dépenses prévues. Les 297,5 millions de dollars ont été attribués par le biais du Budget supplémentaire des dépenses, augmentant ainsi le pouvoir total de dépenser. L'augmentation des dépenses prévues comprend également les 418 millions de dollars obtenus par le biais du Budget supplémentaire suite au report du budget de fonctionnement du Ministère de 2003-2004 à 2004-2005. Le pouvoir de dépenser a en outre été augmenté de 215 millions de dollars afin de couvrir l'augmentation de la solde et des indemnités des militaires. Le pouvoir de dépenser du Ministère a été réduit de 144 millions de dollars dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses afin d'assurer la participation du Ministère au plan de réduction des dépenses du gouvernement (un milliard de dollars).</p>					

Source : Sous-ministre adjoint – Finances et Services du Ministère

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.



Tableau 2 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles 2004-2005 du Ministère par programme de capacités

(en milliers de dollars)		Budgétaire						Plus : non budgétaire	Total
Programme de capacités		Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes disponibles	Dépenses budgétaires nettes totales	Prêts, Investissements et avances	
Commandement et contrôle	-Budget principal	1 006 242	455 712	0	1,461 954	3 893	1 458 061		1 458 061
	-Dépenses prévues	1 034 992	500 550	0	1 535 542	3 893	1 531 649	2 000	1 533 649
	-Total autorisé	1 201 142	430 565	0	1 631 707	3 893	1 627 814	8 773	1 636 587
	-Dépenses réelles	1 205 993	426 248	0	1 632 241	2 722	1 629 519	(610)	1 628 909
Exécution des opérations	-Budget principal	3 401 127	831 552	2 837	4 235 516	1 830	4 233 686		4 233 686
	-Dépenses prévues	3 709 967	980 842	2 837	4 693 646	1 830	4 691 816	5 800	4 697 616
	-Total autorisé	3 596 617	985 575	5 563	4 587 755	1 830	4 585 925	26 319	4 612 244
	-Dépenses réelles	3 526 754	971 019	5 563	4 503 335	5 814	4 497 521	(1 768)	4 495 753
Soutien des forces	-Budget principal	4 687 248	669 859	20 050	5 377 157	165 506	5 211 651		5 211 651
	-Dépenses prévues	4 799 571	721 539	20 050	5 541 160	165 506	5 375 654	7 913	5 383 567
	-Total autorisé	5 051 715	531 123	11 921	5 594 759	163 130	5 431 629	49 860	5 481 489
	-Dépenses réelles	4 917 436	508 670	11 233	5 437 340	163 174	5 274 166	(2 772)	5 271 394
Mise sur pied des forces	-Budget principal	2 004 068	158 884	3 147	2 166 099	244 539	1 921 560		1 921 560
	-Dépenses prévues	2 060 631	173 691	3 147	2 237 469	244 539	1 992 930	3 400	1 996 330
	-Total autorisé	1 999 611	238 938	4 247	2 242 796	244 539	1 998 257	14 037	2 012 294
	-Dépenses réelles	1 994 357	236 611	4 188	2 235 155	230 349	2 004 806	(1 037)	2 003 769
Politiques & stratégies du Ministère	-Budget principal	257 019	42 290	169 142	468 451	5 893	462 558		462 558
	-Dépenses prévues	258 759	45 495	171 142	475 396	5 893	469 503	610	470 113
	-Total autorisé	351 332	32 462	131 609	515 402	16 449	498 953	2 632	501 585
	-Dépenses réelles	363 266	32 186	131 362	526 814	10 309	516 505	(197)	516 308
Totaux	-Budget principal	11 355 704	2 158 297	195 176	13 709 177	421 661	13 287 516		13 287 516
	-Dépenses prévues	11 863 920	2 422 117	197 176	14 483 213	421 661	14 061 552	19 723	14 081 275
	-Total autorisé	12 200 417	2 218 662	153 340	14 572 419	429 841	14 142 578	101 621	14 244 199
	-Dépenses réelles	12 007 806	2 174 734	152 346	14 334 886	412 368	13 922 518	(6 383)	13 916 135

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Nota : La distribution des sommes affectées au fonctionnement dans les divers programmes de capacités est fondée sur un modèle. L'écart entre les dépenses prévues et réelles au titre du soutien des forces est attribuable en majeure partie à l'utilisation des facteurs de coûts mis à jour qui ont été élaborés au cours de l'année et mis en œuvre à la fin de l'année à temps pour le calcul des dépenses réelles.

L'écart entre les dépenses prévues et réelles au titre de l'exécution des opérations peut aussi s'expliquer par un coût de déploiement moins élevé que prévu dans le cadre des opérations menées en Afghanistan, en Haïti et au Sri Lanka.



Tableau 3 : Comparaison historique entre les dépenses ministérielles prévues et les dépenses réelles, par programme de capacités

Ressources financières (en milliers de dollars)				2004-2005			
Programme de capacités	Réelles ¹ 2002-2003	Réelles ¹ 2003-2004	Réelles ^{1 & 2} 2003-2004 sans le BIEPC	Budget principal	Dépenses prévues	Total autorisé	Dépenses ¹ réelles
Commandement et contrôle	1 445 081	1 441 067	1 441 067	1 458 061	1 531 649	1 627 814	1 629 519
Exécution des opérations	3 895 475	4 756 637	4 639 965	4 233 686	4 691 816	4 585 925	4 497 521
Soutien des forces	4 833 579	4 796 422	4 796 422	5 211 651	5 375 654	5 431 629	5 274 166
Mise sur pied des forces	1 740 197	1 707 069	1 707 069	1 921 560	1 992 930	1 998 257	2 004 806
Politiques et stratégies du Ministère	501 005	484 420	437 433	462 558	469 503	498 953	516 505
Total	12 415 337\$	13 185 615\$	13 021 955\$	13 287 516 \$	14 061 552 \$	14 142 578 \$	13 922 518\$
Total	12 415 337\$	13 185 615\$	13 021 955\$	13 287 516\$	14 061 552\$	14 142 578\$	13 922 518\$
Moins : Recettes disponibles	9 371	16 538	16 538	S/O	10 723	10 723	10 408
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	455 779	486 669	483 885	S/O	495 167	535 392	537 012
Coût net du Ministère	12 861 745\$	13 655 746\$	13 489 302\$	13 287 516\$	14 545 996\$	14 667 247\$	14 449 122\$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Notes :

1. Inclut les dépenses des recettes issues de la vente des biens de l'État.
2. Dépenses réelles en 2003-2004 sans le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC), qui relève maintenant du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Tableau 3a : Comparaison historique des ressources humaines

Équivalents temps plein	Réelles 2002-2003	Réelles 2003-2004	Réelles sans le BPIEPC 2003-2004	Prévues 2004-2005	Réelles 2004-2005
Militaires	61 595	62 012	62 012	62 250	61 715
Civils	21 036	22 159	21 940	21 122	22 063
Total	82 631	84 171	83 952	83 372	83 778

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires) et Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

**Tableau 4 : Recettes par programme de capacités**

(en milliers de dollars)	2004-2005					
	Réelles 2002-2003	Réelles 2003-2004	Budget principal	Recettes prévues	Total autorisé	Réelles
Recettes disponibles						
Commandement et contrôle	4 939	347	3 893	3 893	3 893	2 722
Exécution des opérations	3 244	1 517	1 830	1 830	1 830	5 814
Soutien des forces	205 646	179 927	165 506	165 506	163 130	163 174
Mise sur pied des forces	265 495	245 812	244 539	244 539	244 539	230 349
Politiques & stratégies du Ministère	4 891	5 852	5 893	5 893	16 449	10 309
Total des recettes disponibles	484 215 \$	433 455 \$	421 661 \$	421 661 \$	429 841 \$	412 368 \$
Recettes non disponibles						
Politiques & stratégies du Ministère	9 371	16 500	S/O	10 723	10 723	10 408
Total des recettes non disponibles	9 371 \$	16 500 \$	S/O	10 723 \$	10 723 \$	10 408 \$
Total des recettes*	493 586 \$	449 955 \$	421 661 \$	432 384 \$	440 564 \$	422 776 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Nota : Au cours de l'année financière 2003-2004, le transfert du Bureau de protection des infrastructures essentielles et de protection civile (BPIEPC) au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPC) n'a eu aucune incidence sur les recettes.

Tableau 5 : Coût net du Ministère

(en milliers de dollars)	2004-2005
Total des dépenses réelles	13 922 518 \$
<i>Plus : Services reçus à titre à gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	60 156
Contribution de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hormis les fonds renouvelables)	463 664
Protection des accidents du travail assurée par Développement social Canada	10 406
Traitement et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	2 786
Sous-total	14 459 530 \$
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	10 408
2004-2005 Coût net du Ministère*	14 449 122 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

**Tableau 6 : Paiements de transfert par programme de capacités**

(en milliers de dollars)				2004-2005			
Programmes de capacités	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles ¹ 2003-2004 sans le BPIEPC	Budget principal	Dépenses prévues	Total autorisé	Dépenses réelles ²
SUBVENTIONS							
Commandement et contrôle	–	–	–	–	–	–	–
Exécution des opérations	–	–	–	–	–	–	–
Soutien des forces	88	88	88	100	100	90	90
Mise sur pied des forces	1 147	1 147	1 147	1 147	1 147	1 147	1 144
Politiques & stratégies du Ministère	3 101	2 868	2 828	2 952	2 952	3 267	3 179
Total des subventions	4 336 \$	4 103 \$	4 063 \$	4 199 \$	4 199 \$	4 504 \$	4 412 \$
CONTRIBUTIONS							
Commandement et contrôle	–	–	–	–	–	–	–
Exécution des opérations	7 962	120 667	3 995	2 837	2 837	5 563	5 563
Soutien des forces	13 827	10 908	10 908	19 950	19 950	11 831	11 143
Mise sur pied des forces	5 000	5 000	5 000	2 000	2 000	3 100	3 044
Politiques & stratégies du Ministère	140 356	149 541	140 280	166 190	168 190	128 342	128 184
Total des contributions	167 144 \$	286 116 \$	160 183 \$	190 977 \$	192 977 \$	148 836 \$	147 933 \$
Total des paiements de transfert*	171 480 \$	290 219 \$	164 246 \$	195 176 \$	197 176 \$	153 340 \$	152 346 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué

Nota :

1. Les dépenses réelles en 2003-2004 sans le Bureau de protection des infrastructures essentielles et de protection civile (BPIEPC), qui relève dorénavant du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile.
2. Les dépenses réelles sont moins élevées que prévu au titre des Politiques et stratégies du Ministère car les contributions versées à l'OTAN et celles destinées aux provinces et aux municipalités en ce qui concerne les projets d'aide à l'investissement sont moins élevées que prévu.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les paiements de transfert, consultez le site : http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2004/transPay_f.asp.

**Tableau 7 : Prêts, investissements et avances (non budgétaires)**

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002–2003	Dépenses réelles 2003–2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total autorisés	Dépenses réelles
Commandement et contrôle						
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés ¹	(407)	260	–	2 000	8 773	(610)
Exécution des opérations						
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	(1 222)	830	–	5 800	26 319	(1 768)
Soutien des forces						
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	(1 629)	1 012	–	8 200	35 969	(2 500)
Projets de logement des Forces canadiennes ²	(888)	83	–	(287)	13 891	(272)
Mise sur pied des forces						
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	(692)	415	–	3 400	14 037	(1 037)
Politiques et stratégies du Ministère						
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	(122)	78	–	600	2 632	(183)
Réclamations en dommages-intérêts OTAN ³	(416)	7	–	10	0	(14)
Total	(5 376) \$	2 686 \$	–	19 723 \$	101 621 \$	(6 383) \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota :

1. Ce compte a été créé pour constater le financement : a) des comptes d'avances fixes de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics; b) des avances permanentes; c) des prêts autorisés et des avances consenties à des employés affectés à l'étranger; d) des avances remboursables autorisées pour établir des messes et des cantines. Le montant total autorisé et non remboursé est de 120 millions de dollars, tel que modifié par le crédit L11b de la Défense nationale (*Loi de crédits no 4, 2001–2002*).
2. Des avances ont été faites à la Société canadienne d'hypothèques et de logement à l'égard des prêts consentis par la SCHL pour des projets de logements destinés aux membres des Forces canadiennes.
3. L'article VIII de l'Accord sur le statut des forces de l'OTAN signé le 4 avril 1949 (modifié) concerne les réclamations en dommages-intérêts adressées à des tiers pour des accidents impliquant des membres d'une force étrangère présente au Canada. Les sommes à recouvrer auprès d'autres États, les réclamations en dommages-intérêts à recouvrer auprès d'autres États et les réclamations relatives à des dommages survenus au Canada sont portées au débit du compte, les recouvrements y étant crédités.

**Tableau 8 : Passif éventuel**

Passif éventuel (en milliers de dollars)	31 mars 2004	31 mars 2005
<i>Emplacements contaminés</i> ¹	701 494 \$	1 616 278 \$
<i>Réclamations et causes en instance et imminentes</i>		
Affaires litigieuses ²	3 849 \$	4 468 \$
Affaires non litigieuses	3 494 \$	17 786 \$
Total	708 837 \$	1 638 532 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota :

1. Au cours de l'année financière 2004-2005, le SCT a confié aux ministères le soin de comptabiliser leur passif environnemental à l'égard des emplacements contaminés. Les charges sont imputées aux comptes du MDN afin d'enregistrer les coûts estimés de gestion et de restauration des emplacements contaminés lorsque le Ministère est obligé d'engager ces dépenses ou risque de l'être. Le passif éventuel illustré ci-dessus fait également état des coûts de décontamination supplémentaires estimés qui ne sont pas imputés au MDN du fait qu'on juge pas qu'ils devront être assumés dans l'immédiat.
2. La somme de 3,8 millions de dollars en date du 31 mars 2004 se chiffrait auparavant à 28,8 millions de dollars. Le passif éventuel de 25 millions de dollars s'est révélé être imputable au Ministère après la date de l'arrêté des comptes et a donc par la suite été exclue conformément aux instructions du Receveur général du Canada.



Équivalents temps plein prévus

Tableau 9 : ETP civils par programme de capacités

Programmes de capacités	Réelles 2002–2003	Réelles 2003–2004	Réelles sans le BPIEPC 2003–2004	Prévues 2004–2005	Réelles 2004–2005
Commandement et contrôle	2 281	2 583	2 583	2 530	2 889
Exécution des opérations	399	421	421	404	440
Soutien des forces	13 618	13 790	13 790	13 245	13 785
Mise sur pied des forces	3 453	3 672	3 672	3 527	3 646
Politiques & stratégies du Ministère	1 285	1 693	1 474	1 416	1 303
Total	21 036	22 159	21 940	21 122	22 063

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Nota : *Suite à la décision prise par le gouvernement le 12 décembre 2003, le BPIEPC a transféré 219 ETP dans les effectifs de Sécurité publique et Protection civile Canada.

Tableau 10 : ETP militaires (Force régulière)

Programmes de capacités	Réelles 2002–2003	Réelles 2003–2004	Réelles sans le BPIEPC 2003–2004	Prévues 2004–2005	Réelles 2004–2005
Commandement et contrôle	5 616	5 616	5 616	6 072	5 763
Exécution des opérations	18 736	18 898	18 898	19 910	18 550
Soutien des forces	22 204	22 316	22 316	21 854	23 184
Mise sur pied des forces	14 009	14 223	14 223	13 446	13 265
Politiques & stratégies du Ministère	1 030	959	959	948	953
Total	61 595	62 012	62 012	62 250	61 715

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires)

Tableau 11 : ETP civils et militaires (Force régulière)

Programmes de capacités	Réelles 2002–2003	Réelles* 2003–2004	Réelles sans le BPIEPC 2003–2004	Prévues 2004–2005	Réelles 2004–2005
Commandement et contrôle	7 897	8 199	8 199	8 602	8 652
Exécution des opérations	19 135	19 319	19 319	20 314	18 990
Soutien des forces	35 822	36 106	36 106	35 099	36 969
Mise sur pied des forces	17 462	17 895	17 895	16 993	16 911
Politiques & stratégies du Ministère	2 315	2 652	2 433	2 364	2 256
Total	82 631	84 171	83 952	83 372	83 778

Source: Sous-ministre adjoint (Ressources humaines–Civils) et Sous-ministre adjoint (Ressources humaines–Militaires)

* Dépenses réelles sans le BPIEPC

**Tableau 12 : Résumé des ETP civils par groupe professionnel**

Programme de capacités	Nombre réel 2002–2003	2003–2004			2004–2005 Nombre prévu	2004–2005 Nombre réel
		Nombre réel	ETP transférés*	Nombre réel sans le BPIEPC		
Nominations par décret	3	3	—	3	3	4
Direction	115	121	14	107	103	102
Scientifique et professionnel	1 669	1 852	21	1 831	1 758	1 870
Administration et service extérieur	4 006	4 777	155	4 622	4 440	4 948
Technique	2 025	2 119	6	2 113	2 029	2 171
Soutien administratif autre que commis aux écritures	743	615	1	614	589	630
Commis aux écritures et règlements	3 399	3 489	22	3 467	3 330	3 256
Groupe opérationnel autre que le groupe Manœuvres et le Groupe Services divers	2 252	2 276	—	2 276	2 186	2 290
Manœuvres et hommes de métier	3 071	3 073	—	3 073	2 952	3 032
Services divers	2 347	2 357	—	2 357	2 264	2 188
Autres (étudiants, Personnel du Ministre, inconnu)	291	237	—	237	226	148
Personnel du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) – (directeurs et employés ne faisant pas partie de la direction)	1 115	1 240	—	1 240	1 240	1 424
Total	21 036	22 159	219	21 940	21 122	22 063

Source: Sous-ministre adjoint (Ressources humaines–Civils)

* Suite à décision prise par le gouvernement le 12 décembre 2003, les ETP du BPIEPC ont été transférés à Sécurité publique et Protection civile Canada.

**Tableau 13 : Résumé des ETP militaires (Force régulière) par grade**

	NOMBRE RÉEL 2002–2003	NOMBRE RÉEL 2003–2004	NOMBRE PRÉVU 2004-2005	NOMBRE RÉEL 2004-2005
Officiers				
Général, Lieutenant-général; Amiral, Vice-amiral*	12	11	9	11
Major-général; Contre-amiral	20	20	18	23
Brigadier-général; Commodore	44	42	40	38
Colonel; Capitaine de vaisseau	300	313	281	325
Lieutenant-colonel; Capitaine de frégate	1 052	1 061	1 007	1 090
Major; Capitaine de corvette	3 152	3 185	3 138	3 192
Capitaine; Lieutenant de vaisseau	5 843	5 788	5 800	5 840
Lieutenant, Sous-lieutenant; Enseigne de vaisseau de 2 ^e classe, Enseigne de vaisseau de 1 ^{re} classe	1 627	1 829	1 519	1 952
Élève-officier; Aspirant de marine	1 808	1 687	1 861	1 749
Sous-total (Officiers)	13 858	13 936	13 673	14 220
Militaires du rang (MR)				
Adjudant-chef; Premier maître de 1 ^{re} classe	644	668	593	668
Adjudant-maître; Premier maître de 2 ^e classe	1 769	1 774	1 634	1 803
Adjudant; Maître de 1 ^{re} classe	3 640	3 677	3 608	3 682
Sergent; Maître de 2 ^e classe)	6 717	6 758	6 657	6 760
Caporal-chef, Caporal; Matelot-chef, Matelot de 1 ^{re} classe	26 058	25 319	23 584	24 632
Soldat, Soldat (recrue); Matelot de 2 ^e classe, Matelot de 3 ^e classe	8 909	9 880	12 501	9 950
Sous-total (MR)	47 737	48 076	48 577	47 495
Totaux	61 595	62 012	62 250	61 715

Source : Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires)

* Plusieurs officiers généraux sont affectés à des postes à l'extérieur des FC, par exemple aux Nations Unies, à des postes de commandement de l'OTAN et dans d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral.



Dépenses en immobilisations du Ministère

Tableau 14 : Précisions sur les sommes consacrées au programme d'immobilisations (équipement)

Les projets du tableau 14 sont répartis selon les caractéristiques suivantes : (1) projets dont les dépenses estimées dépassent les autorisations approuvées pour le MDN par le Conseil du Trésor (30 millions de dollars *avec une estimation fondée des coûts*), ou (2) projets comportant des risques particulièrement élevés, sans égard au montant de l'estimation. Tous les grands projets d'immobilisations (équipement) relèvent du programme de capacités Mise sur pied des forces, afin de mieux illustrer ce qu'ils « mettent sur pied », on a réparti la liste des projets en fonction de chaque programme de capacités visé.

N° de projet	Description	Phase du projet	Coût estimatif total 2004-2005	Coût estimatif total actuel	Dépenses antérieures au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart (dépenses prévues/réelles (2004-2005))	Dépenses capitalisées 2004-2005
180	Écran d'affichage multifonctions du CF-18	Mise en œuvre	98 760	98 759	52 351	7 403	8 805	(1 402)	8 11
273	Capteur d'infrarouge multirôle avancé du CF-18	Mise en œuvre	186 060	186 060	—	90	84	6	84
276	Renseignement, Surveillance, acquisition d'objectifs & reconnaissance	Définition	46 444	46 444	5 395	19 271	13 100	6 171	18 529
295	Aurora - Remplacement du système de gestion des communications	Mise en œuvre	89 745	89 746	36 339	20 677	15 749	4 928	14 142
317	Aurora - Remplacement du système électro-optique	Mise en œuvre	46 924	46 924	33 544	7 498	5 255	2 243	3 526
423	Aurora – Remplacement des mesures de soutien électronique	Mise en œuvre	177 408	176 972	50 475	32 741	12 646	20 095	12 646
428	Aurora - Acquisition de radars imageurs	Mise en œuvre	255 120	254 465	20 358	56 874	44 339	12 535	44 349
747	Véhicules aériens téléguidés tactiques	Clôture	—	38 316	32 176	—	4 124	(4 124)	4 124
1574	Système tactique de commandement, de contrôle et de communication	Clôture	1 927 700	1 928 590	1 854 892	48 833	28 698	20 135	24 370



N° de projet	Description	Phase du projet	Coût estimatif total 2004-2005	Coût estimatif total actuel	Dépenses antérieures au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart (dépenses prévues/ réelles (2004-2005))	Dépenses capitalisées 2004-2005
1656	Système de commandement de la Force terrestre	Mise en œuvre	178 314	178 386	167 591	8 723	6 640	2 083	3 725
2066	Amélioration des moyens tactiques de guerre électronique (GE) terrestres (LTEWI)	Clôture	75 502	74 889	74 889	613	–	613	–
2370	CC 130 – Amélioration du matériel électronique de bord	Clôture	96 176	96 905	90 422	5 458	6 483	(1 025)	6 483
2371	Système perfectionné pour la navigation et l'approche de précision, phase II	Mise en œuvre	98 563	97 830	44 652	15 540	4 478	11 062	3 004
2469	Système de commandement des Forces canadiennes	Clôture	51 713	53 949	42 718	8 995	8 847	148	13 309
2526	Centre d'opérations aériennes de région/secteur	Mise en œuvre	134 668	134 730	82 225	31 132	23 063	8 069	5 992
2660	Système du 8 ^e Escadron de transmissions et de contrôle (Air)	Clôture	46 528	45 328	44 509	2 019	761	1 258	618
2683	Système de détermination de la position et de navigation	Clôture	73 371	73 233	68 928	4 443	3 740	703	3 740
2783	Mode S/5 -Identification ennemi-ami	Mise en œuvre	38 176	38 176	–	4 604	33	4 571	33
2803	Communications protégées par satellite militaire	Mise en œuvre	551 665	551 972	154 262	82 384	72 582	9 802	37 097
	SOUS-TOTAL COMMANDEMENT ET CONTRÔLE		4 172 837	4 211 674	2 855 726	357 298	259 427	97 871	204 582



N° de projet	Description	Phase du projet	Coût estimatif total 2004-2005	Coût estimatif total actuel	Dépenses antérieures au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart (dépenses prévues/réelles (2004-2005))	Dépenses capitalisées 2004-2005
58	Prolongation de la vie des véhicules blindés légers à roues	Mise en œuvre	232 700	215 265	51 339	12 616	8 585	4 031	8 575
86	Programme de vol opérationnel	Mise en œuvre	111 519	111 520	8 312	19 290	13 131	6 159	13 131
583	CF-18 – Proposition de modification technique 583	Mise en œuvre	1 009 328	1 432 500	665 286	80 691	77 814	2 877	63 953
629	Lunettes monoculaires de vision & dispositifs de visée laser	Clôture	35 893	20 127	–	22 751	13 689	9 062	–
731	Système de canon mobile (B)	Définition	157 652	157 652	–	5 519	2 287	3 232	2 215
1399	Modernisation du Système de la défense aérienne de l'Amérique du Nord	Clôture	1 054 753	1 054 876	1 054 227	526	250	276	8
1487	Système sonar à réseau remorqué canadien	Clôture	121 019	121 008	120 620	399	18	381	18
1495	Frégate canadienne de patrouille	Clôture	8 957 300	8 915 200	8 898 717	10 000	7 383	2 617	10 362
1686	CF18 – Armes air-air perfectionnées (de courte portée)	Mise en œuvre	165 435	183 813	18 378	3 875	2 302	1 573	–
1700	Programme de révision et de modernisation des navires de classe <i>Tribal</i> DDH-280	Clôture	1 382 548	1 382 200	1 380 775	900	45	855	7
2211	Avion de transport tactique CC-130-Hercules	Clôture	350 214	350 755	350 088	126	128	(2)	126
2320	Système militaire automatisé de circulation aérienne	Mise en œuvre	169 208	169 162	121 304	25 370	16 950	8 420	15 990
2349	Véhicule utilisateur léger à roues	Mise en œuvre	225 669	306 833	49 830	144 411	132 089	12 322	129 054



N° de projet	Description	Phase du projet	Coût estimatif total 2004-2005	Coût estimatif total actuel	Dépenses antérieures au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart (dépenses prévues/réelles (2004-2005))	Dépenses capitalisées 2004-2005
2517	Hélicoptères utilitaires de transport tactique des Forces canadiennes	Mise en œuvre	1 096 535	1 093 098	1 059 417	10 346	4 750	5 596	4 727
2549	Prolongation de la durée de vie des sous-marins	Mise en œuvre	868 422	857 800	555 631	70 810	81 069	(10 259)	14 159
2618	Remplacement du Hercules CC-130	Clôture	107 756	107 756	106 776	980	980	—	980
2619	Système de simulation de combat aérien	Mise en œuvre	33 290	33 041	28 969	3 084	2 972	112	1 858
2622	Radar à balayage électronique actif	Clôture	52 734	52 717	50 560	2 174	2 156	18	5
2625	Projet de remplacement des véhicules - Lynx	Clôture	880 381	877 496	869 049	11 783	7 292	4 491	3 976
2637	Transports de troupes blindés	Mise en œuvre	2 219 890	2 355 707	1 821 206	136 079	70 519	65 560	69 974
2640	Missiles <i>Sea Sparrow</i> évolués	Mise en œuvre	514 200	513 900	253 560	114 043	128 540	(14,497)	—
2650	Viseur thermique du Leopard	Clôture	132 698	132 602	132 498	200	104	96	100
2657	CC-150 – Ravitaillement air-air stratégique	Mise en œuvre	107 676	106 016	34 764	65 040	49 706	15 334	49 292
2664	Capteur-détecteur électro-optique perfectionné	Mise en œuvre	37 667	241 412	32 020	5 647	4 163	1 484	—
2678	Hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage	Mise en œuvre	774 540	779 338	747 204	23 482	14 445	9 037	7 338
2680	Projet de l'hélicoptère maritime	Mise en œuvre	104 955	3 160 349	48 793	13 464	97 561	(84 097)	95 142
2684	Détection améliorée des mines terrestres	Clôture	32 526	32 526	30 297	751	675	76	403
2731	Prolongation de la vie des transports de troupes blindés	Mise en œuvre	328 479	339 790	264 575	46 945	30 115	16 830	28 497



N° de projet	Description	Phase du projet	Coût estimatif total 2004-2005	Coût estimatif total actuel	Dépenses antérieures au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart (dépenses prévues/réelles (2004-2005))	Dépenses capitalisées 2004-2005
2754	Système air-air perfectionné du CF-18 – Moyenne portée	Mise en œuvre	138 489	138 489	10 068	23 885	22 054	1 831	1 430
	SOUS-TOTAL EXÉCUTION DES OPÉRATIONS		21 403 476	25 242 948	18 764 263	855 187	791 772	63 415	521 320
439	Projet interallié de mise au point de vaccins	Mise en œuvre	35 031	33 759	16 944	6 836	959	5 877	–
451	Système ITEP du polygone d'évaluation de Primrose Lake	Mise en œuvre	63 150	57 369	1	5 106	722	4 384	730
480	Tenue intégrée	Clôture	36 728	32 867	6 256	21 906	21 818	88	–
1947	Amélioration du Système d'approvisionnement des FC	Clôture	304 063	303 900	300 696	3 405	1 545	1 860	1 042
2272	Système d'information – Soutien et acquisition du matériel	Mise en œuvre	179 928	179 770	152 954	20 979	10 999	9 980	10 991
2400	Système intégré de gestion des ressources humaines de la Défense	Mise en œuvre	98 303	91 371	55 820	20 767	7 765	13 002	7 765
2475	Système de traitement des messages de la Défense	Mise en œuvre	138 421	136 651	99 442	25 867	13 260	12 607	13 253
2535	Système classifié canadien de gestion électronique des clés	Clôture	34 684	37 372	37 334	1 290	36	1 254	36
2536	Soutien des soins de santé de rôle 3	Mise en œuvre	40 434	40 434	29 295	8 171	8 471	(300)	5 003
2573	Projet de protection de l'environnement maritime	Mise en œuvre	55 507	42 563	36 219	4 227	2 732	1 495	–
2796	Remplacement des navires-écoles YAG 300	Mise en œuvre	70 311	70 311	102	5 807	2 577	3 230	2 577



N° de projet	Description	Phase du projet	Coût estimatif total 2004-2005	Coût estimatif total actuel	Dépenses antérieures au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart (dépenses prévues/ réelles (2004-2005))	Dépenses capitalisées 2004-2005
2800	Système d'information sur la santé des Forces canadiennes	Mise en œuvre	–	86 356	19 286	–	9 397	(9 397)	9 397
XXXX	Habilitez le soldat (Projet d'ensemble)	Mise en œuvre	274 506	287 038	155 406	39 400	24 582	14 818	–
	SOUS-TOTAL MISE SUR PIED DES FORCES		1 331 066	1 399 761	909 755	163 761	104 863	58 898	50 794
113	Système réparti perfectionné d'entraînement au combat	Mise en œuvre	187 741	187 725	2 366	113 109	98 890	14 219	93 955
410	<i>Aurora</i> – Simulateur de poste de pilotage	Mise en œuvre	39 885	39 885	20 735	14 160	6 687	7 473	3 888
536	<i>Aurora</i> - Simulateur de mission	Mise en œuvre	44 633	44 633	6 273	9 557	1 363	8 194	1 363
2058	Simulateur des effets d'armes	Mise en œuvre	113 712	121 143	27 585	26 035	17 219	8 816	17 219
2237	Simulateur de combat naval	Clôture	39 585	39 585	39 410	175	175	–	175
	SOUS-TOTAL MISE SUR PIED DES FORCES		425 556	432 971	96 369	163 036	124 334	38 702	116 600
	TOTAL PROGRAMME		27 332 935	31 287 354	22 626 113	1 539 282	1 280 396	258 886	893 296

Source : Sous-ministre adjoint – Matériels



Tableau 15 : Grands projets d'immobilisations (construction) – Dépenses de plus de 60 millions de dollars

Les projets du tableau 15 sont répartis selon les caractéristiques suivantes : (1) dans le cas où les dépenses estimées dépassent les autorisations approuvées pour le MDN par le Conseil du Trésor (60 millions de dollars), ou encore (2) si le projet comporte des risques particulièrement élevés, sans égard au montant de l'estimation. Tous les grands projets d'immobilisations (construction) relèvent du Programme descripteur Soutien des forces . Pour l'AF 2004-2005, les dépenses projetées au titre des grands projets d'immobilisations (construction) équivalent à 5,9 p. 100 des dépenses d'immobilisations globales projetées (pour la construction).

Numéro de projet	Nom du projet	Montant total du projet	Dépenses de l'année antérieure	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses prévues au cours des cinq prochaines années
	Colombie-Britannique					
00000221	Remplacement de la jetée « B » (APP) (DP)	70 950 (EI)	480 (I)	0	0	70 470 (EI)
00000347	Remplacement de la jetée « A » (APP) (DP)	90 250 (EI)	0	0	0	90 250 (EI)
00004360	IMF Cape Breton (ADP) (MOP)	136 471 (EF)	46 469 (EF)	18 100 (EF)	32 267 (EF)	24 100 (EI)
00004451	Installation d'avitaillement Colwood (ADP) (MOP)	69 004 (EF)	52 705 (EF)	1 070 (EF)	2 929 (EF)	13 370 (EI)
	Nouveau-Brunswick					
00000344	Mesures de correction de la sédimentation du secteur d'entraînement (Gagetown) (APP) (DP)	140 962 (EI)	1 649 (EI)	6 290 (EI)	631 (EI)	107 620 (EI)
	Québec					
00000683	Modernisation (RDDC Valcartier) (APP) (DP)	100 000 (EI)	0	0	0	100 000 (EI)
	Total	607 637 \$	104 232 \$	25 460 \$	32 898 \$	405 810 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement)

Légende : EI = Estimation indicative

APP = Approbation préliminaire de projet

DP = Définition de projet

EF = Estimation fondée

ADP = Approbation définitive de projet

MOP = Mise en œuvre de projet

De plus amples renseignements concernant la *Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux* sont disponibles à l'adresse suivante : <http://loi.justice.gc.ca/fr/F-84/Index.html>

Tableau 16 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

On trouve un rapport d'étape sur les grands projets de l'État (équipement) à l'adresse suivante :

http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/dpr/dpr2004/j-mcp_e.asp

Section 8: Autres renseignements

Appendice A : Reconnaissance des réalisations individuelles et collectives

Le ministère de la Défense nationale est soucieux de ses employés et reconnaît les efforts extraordinaires qu'ils font à titre individuel ou en équipe dans la réalisation de leurs objectifs ainsi que leur courage et leur dévouement au travail. Pour consulter la liste complète des récipiendaires de décorations, de distinctions et de prix décernés par des organisations externes, veuillez consulter le site suivant : www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2005/recAndAch_f.asp

Appendice B : Partenaires

Le MDN et les FC travaillent avec de nombreux partenaires canadiens et étrangers à la réalisation de la mission, des programmes et des activités de la Défense. On peut constater toute l'ampleur du mandat du MDN par la complexité et la diversité de ses partenaires et des intervenants. On trouve la liste complète de ces partenaires et des intervenants à l'adresse suivante : www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2005/keyPar_f.asp

Appendice C : Application de lois et de règlements

Le ministre de la Défense nationale rend compte au Parlement de nombreuses dispositions législatives et doit assumer les responsabilités qui s'imposent quant à l'application de nombre de lois et règlements. On trouve la liste complète de ces lois et de ces règlements à l'adresse suivante : www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2005/legReg_e.asp

Appendice D : Projets de loi ayant reçu la sanction royale au cours de l'année financière 2004-2005

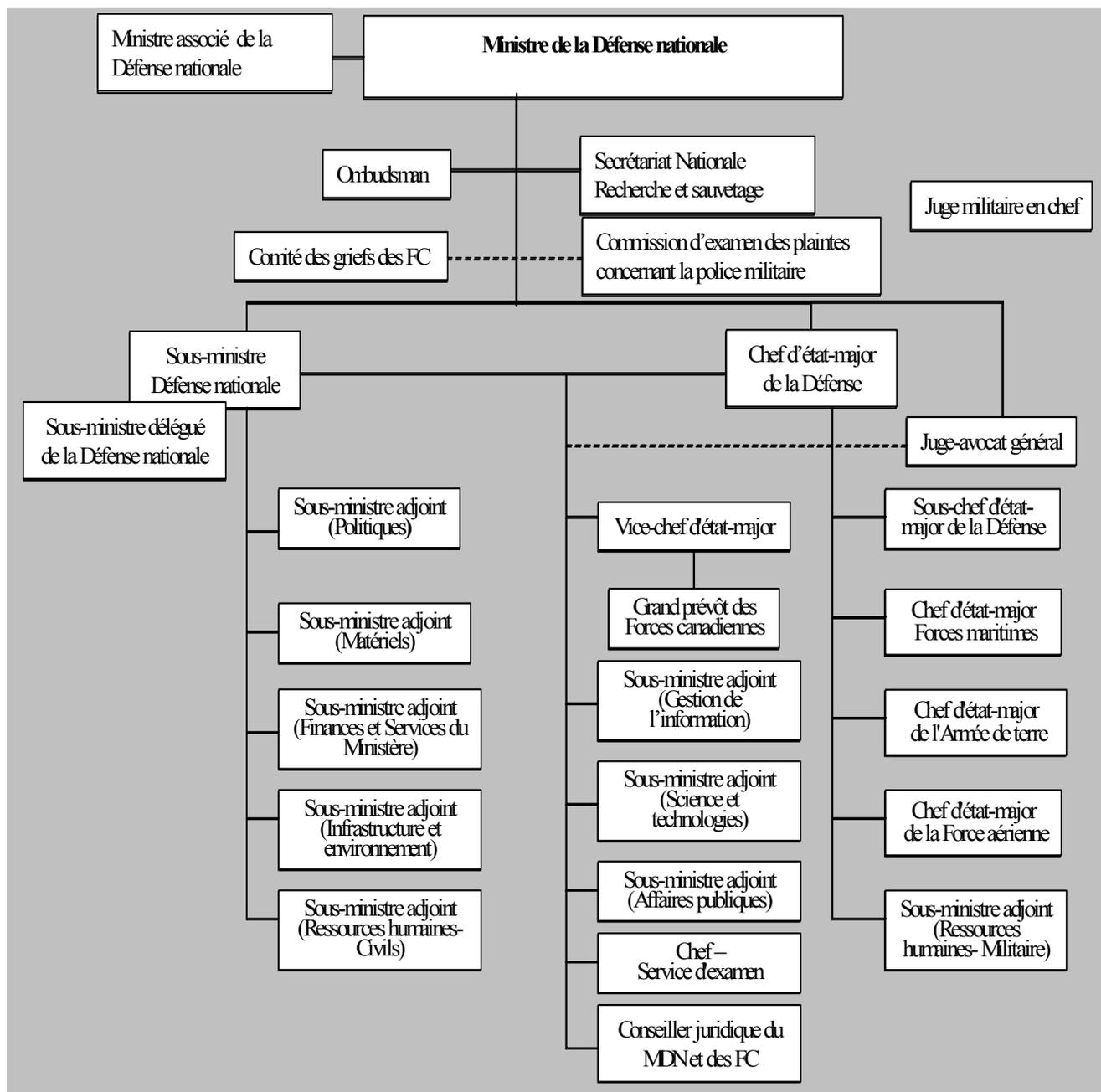
Un seul projet de loi relative à la Défense nationale a reçu la sanction royale au cours de l'année financière 2004-2005. Il s'agit de la Loi sur la sécurité publique, 2003 (chapitre 15, L.C. de 2004). Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site : www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2005/legReg_f.asp

Appendice E : Vérifications et évaluation effectuées au cours de l'année financière 2004-2005

Le Chef du Service d'examen est chargé de fournir des services de vérification et d'évaluation de haute qualité reflétant les priorités et objectifs à long terme actuels de la Défense et axés sur le plan stratégique de gestion du rendement. On trouve la liste des vérifications et des évaluations effectuées au cours de l'année financière 2004-2005 à l'adresse suivante : http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/dpr2005/audEva_f.asp



Organigramme





Personnes-ressources

Renseignements sur les plans et priorités

Vice-amiral R.D. Buck

Vice-chef d'état-major de la Défense
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade du Colonel-By
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Téléphone : (613) 992-6052

Télécopieur : (613) 992-3945

Renseignements d'ordre financier

M. R.G. Monette

Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade du Colonel-By
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Téléphone : (613) 992-5669

Télécopieur : (613) 992-9693

Renseignements généraux

Bureau des renseignements pour le public

M. Tom Ring

Sous-ministre adjoint (Affaires publiques)
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade du Colonel-By
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Téléphone : (613) 995-2534

Télécopieur : (613) 995-2543

Courriel : information
@forces.gc.ca

Sites Internet

Ministère de la Défense nationale

<http://www.forces.gc.ca>

Cabinet du Juge-avocat général

http://www.dnd.ca/jag/main_f.asp

Bureau de l'Ombudsman de la Défense
nationale et des Forces
canadiennes

<http://www.ombudsman.forces.gc.ca/>

Secrétariat national de recherche et
sauvetage

<http://www.nss.gc.ca/>

Recherche & Développement pour la
défense Canada

<http://www.drdc-rddc.gc.ca/>

Centre de la sécurité des
télécommunications

<http://www.cse.dnd.ca/>

Planification et gestion de la Défense

http://www.vcds.dn.ca/dgsp/pubs/dp_m/management_f.asp

Plan de la Défense en direct

http://www.vcds.forces.gc.ca/DPOnline/main_f.asp



Liste d'acronymes

A

AAP	Architecture des activités des programmes
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACRSA	Association civile de recherche et de sauvetage aérien
AGRHPC	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada
AMC	Association médicale canadienne
AN	Approvisionnement national
ASAR	Avion de recherche et sauvetage

B

BIRFA	Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies
-------	--

C

C4ISR	Commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance
CBRN	Chimique, biologique, radiologique et nucléaire
CCEM	Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres
CEFC	Centre d'expérimentation des Forces canadiennes
CEMAT	Chef d'état-major de l'Armée de terre
CEMD	Chef d'état-major de la Défense
CEMFA	Chef d'état-major de la Force aérienne
CEMFM	Chef d'état-major de la Force maritime
CFA	Conseil des Forces armées
CFIRI	Capacité de fusion de l'information et du renseignement interarmées
CFT	Commandement de la Force terrestre
CGAFC	Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes
CGBI	Cadre de gestion des biens immobiliers
CIRS	Comité interministériel de recherche et de sauvetage
CMméd	Contre-mesures médicales
COCIM	Coopération civilo-militaire
COI	Capacité opérationnelle initiale
COMAR	Commandement maritime
COSM	Centre des opérations de sécurité maritime
CPR	Cadre de la Première réserve
CPRR	Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation
CS Ex	Chef – Service d'examen
CST	Centre de la sécurité des télécommunications
CTA	Centre de technologie antiterroriste

**D**

3D+C	Diplomatie, défense, développement et commerce
DART	Équipe d'intervention en cas de catastrophe
DEW	Réseau d'alerte avancé
DMPS	Différents modes de prestation des services
DMT	Disponibilité sur le marché du travail
DNBC	Défense nucléaire, biologique et chimique

E

EE	Équité en matière d'emploi
ETP	Équivalent temps plein
ETS	Enveloppe des traitements et salaires
E.-U.	États-Unis

F

FA	Force aérienne
FC	Forces canadiennes
FIAS	Force internationale d'assistance à la sécurité
FMAR(A)	Forces maritimes de l'Atlantique
FMAR(P)	Forces maritimes du Pacifique
FNI	Fonds de nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage

G

GCC	Garde côtière canadienne
GE	Guerre électronique
GI	Gestion de l'information
GOIFC	Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes
GOSA	Gestion optimale des systèmes d'armes
GRC	Gendarmerie royale du Canada
GSSFC	Groupe des Services de santé des Forces canadiennes

I

ICAN	Pourvoyeurs indépendants de services canadiens
IMP	Projet de modernisation progressive
IRTC	Initiative de recherche et de technologie

J

JAG	Juge-avocat général
JSF	Avion d'attaque interarmées
JSMARTS	Initiative de simulation et de modélisation pour l'acquisition, les besoins, l'instruction et le soutien interarmées
JWID	Démonstration d'interopérabilité Joint Warrior

**L**

LMFP Loi sur la modernisation de la fonction publique

M

MDN Ministère de la Défense nationale
MPO Pêches et Océans Canada
MR Militaire du rang
MRSAR Ministre responsable de la recherche et du sauvetage

N

NAVWAR Programme de guerre de navigation
NCSM Navire canadien de Sa Majesté
NORAD Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
NRF Force de réaction de l'OTAN

O

OMB Ombudsman
ONU Nations Unies
Op Opération
OTAN Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

P

PAE Programme d'aide aux employés
PAI Plans d'apprentissage individuels
PAIM Programme d'aide à l'instruction militaire
PARA Projet d'analyse, de restructuration et d'adaptation de la structure des groupes professionnels militaires
PED Programme d'éthique de la Défense
PEP Programme d'enrichissement personnel
PERSTEMPO Incidences d'absence (rythme opérationnel)
PHMC Passerelle pour l'histoire militaire canadienne
PILT(C) Plan d'immobilisations à long terme (Construction)
PMOSGPM Plan de mise en œuvre de la structure des groupes professionnels militaires
POASM Projet d'optimisation de l'acquisition et du soutien du matériel
PSIC Plan stratégique d'investissement dans les capacités
PTSP Programme technique de sécurité publique

R

RAD Réseau d'apprentissage de la Défense
RCN Région de la capitale nationale
RDDC Recherche et Développement pour la défense Canada
Rés supp Réserve supplémentaire
R&D Recherche et développement



R-S Recherche et sauvetage (R-S)
R.-U. Royaume-Uni

S

S&T Science et technologie
SBI Stratégie relative aux biens immobiliers
SCM Système de canon mobile
SCRS Service canadien du renseignement de la sécurité
SCT Secrétariat du Conseil du Trésor
SDD Stratégie de développement durable
SIC2FA Système d'information de commandement et de contrôle de la Force aérienne
SIGINT Renseignement sur les transmissions
SISAM Système d'information de soutien et d'acquisition du matériel
SM Sous-ministre
SMA(Fin SM) Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)
SMA(RH-Civ) Sous-ministre adjoint (Ressources humaines– Civils)
SMA(RH-Mil) Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires)
SMA(IE) Sous-ministre adjoint (Infrastructure et Environnement)
SMA(GI) Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)
SMA(Mat) Sous-ministre adjoint (Matériels)
SMA(AP) Sous-ministre adjoint (Affaires publiques)
SMA(Pol) Sous-ministre adjoint (Politiques)
SMA(S&T) Sous-ministre adjoint (Science et technologie)
SNMG 1 1^{er} Groupe de la Force navale permanente de réaction de l'OTAN
SNRS Secrétariat national de recherche et de sauvetage
SPPCC Sécurité publique et Protection civile Canada
SS Services de santé

T

TC Transports Canada
TI Technologie de l'information
TPSGC Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

U

UE Union européenne
UNSAS Système de forces en attente des Nations Unies
UXO Munitions explosives non-explosées

W

WIB Exercice "War in a Box"



Index

- Académie canadienne de la Défense..... 3
Accord..... 30, 32, 81, 112
Acquisition..... 80, 118
Agence de logement des Forces canadiennes
..... 3
Alliés..... 81
Antiterroriste (Loi)..... 90
Approvisionnement..... 80
Approvisionnement national..... 6, 62, 67, 79, 80
Armée. 24, 34, 41, 52, 60, 62, 64, 69, 70, 85,
86, 96, 97, 102, 103
BIRFA..... 31, 37
Cadets..... 96, 99, 101, 102, 103, 104
Canado-américain 87
Changement 76, 99
Coalition..... 33
Commerce 88
Communications 7, 69, 71, 90, 98, 107
Cooperation..... ii
Coopération..... 93
CPRR 19
CST 2
Défis..... 90, 93, 105, 110, 114
Déploiement..... 35, 44, 58, 115
Développement 40, 49, 66, 67, 73, 87, 95,
104, 118, 123, 139
Diversité..... 45
Énoncé de la politique de défense. 26, 41, 86
Énoncé de la politique internationale..... 88
Entraînement..... 30, 51
Entretien 66, 92, 95, 102, 104, 108, 113, 117
Environnement. 2, 40, 41, 51, 63, 66, 73, 86,
95, 108, 109, 136
Équipement .. 5, 52, 55, 62, 71, 92, 101, 130,
136
Équité en matière d'emploi..... 41, 77
États-Unis. 1, 2, 8, 23, 28, 29, 30, 33, 36, 69,
93, 106, 111
Éthique 8, 78, 79
Évaluation 40, 55, 82, 83, 134, 137
Exécution des opérations ... 5, 18, 19, 23, 38,
71, 121, 122, 123, 124, 125, 127
Fonction de contrôleur 74
Force aérienne 24, 30, 41, 43, 62, 69, 85, 86,
98
Forces armées..... 46, 76, 112
Formation 51, 97, 112
Gestion de l'information .. 42, 69, 70, 86, 92,
110
Gouvernance 65, 74, 75, 76
Grands projets de l'État 54, 136
Griefs..... 82, 116
Impartition..... 118
Indemnité 77
Instruction 30, 32, 40, 45, 51, 101, 102, 103,
135
International ... 11, 27, 29, 30, 32, 33, 34, 37,
67, 69, 87, 103, 106, 112
Interopérabilité..... 40
Investissement..... 62, 64, 69, 93
JAG 7, 45, 76, 81, 110, 111, 112
Langues officielles 79
Leadership..... 46
Législation..... 67, 137
Logement 66, 67, 125
Maintien de la paix..... 30
Marine 24, 28, 40, 41, 67, 69, 86, 97, 102,
103, 129
Mesure du rendement..... 65
Mise sur pied des forces..... 5, 19, 39, 56, 71,
121, 122, 123, 124, 125, 127, 130
Missions 37, 111
Modernisation ... 54, 72, 75, 76, 91, 132, 136
Modification..... 132
National..... 62, 103
Nations Unies..... 9, 31, 32
Navires-écoles..... 134
NORAD 2, 5
Ombudsman 3, 8, 114, 115, 116, 117, 139
ONU 2, 5, 37
Opération Altair 33
Opération *Apollo*..... 14, 33
Opération Athena..... 137–39, 35, 53, 86, 98
Opération Augural 32
Opération Crocodile..... 32
Opération *Danaca*..... 35, 98
Opération Foundation 33



Opération Jade	31	Remplacement.....	130, 133, 134
Opération <i>Noble Eagle</i>	5, 28, 29	Renseignement. 7, 42, 54, 69, 70, 71, 90, 91,	97, 130
Opération Palladium	30, 97, 98	Réserve. 42, 44, 52, 96, 97, 98, 99, 100, 101,	115
OTAN 2, 5, 9, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 37, 38,	51, 71, 80, 86, 94, 100, 124, 125, 129	Réserve supplémentaire	96, 99
Paiements de transfert.....	124	Responsabilisation	19, 20, 59, 75
Paix	30, 32, 36, 88	Résultat stratégique.....	5, 7
Partenaires.....	112	Retour sur l'investissement.....	94
Partenaires majeurs	137	Risques.....	14, 90, 93, 105, 110, 114
Passation des marchés.....	75	Royaume-Uni.....	30, 67, 81, 93, 111
Patrouilles	103	Santé.....	35, 57, 58, 59, 67, 96, 98, 134, 135
Perfectionnement	45, 50	Secours humanitaires	34
Personnes-ressources	139	Sécurité	11, 26, 27, 30, 32, 33, 35, 41, 70,
Politique de sécurité nationale 7, 8, 9, 26, 70,	91, 92	71, 73, 80, 81, 83, 84, 90, 91, 92, 94, 97,	105, 112, 120, 122, 123, 124, 127, 128, 139
Politiques et stratégies du Ministère	7, 16, 19, 72, 76, 89, 124, 125	SFOR.....	37
Portefeuille de la Défense	90	Soutien des forces 6, 18, 19, 57, 67, 71, 121,	122, 123, 124, 125, 127, 136
Première réserve.....	44, 96, 97, 98, 101, 102, 103	Sûreté	84
Priorités	16, 19, 139	Surveillance.....	7, 23, 42, 53, 69, 71, 130
Professionnel.....	107	Tableau de bord prospectif.....	22
Programme cryptologique.....	90, 92	Technologie de l'information 69, 90, 91, 92,	117
Programme d'éthique.....	8	Télécommunications.....	70, 90, 91, 92, 120, 128, 139
Programmes de capacités.....	18, 19, 20, 121, 124, 127	Terrorisme.....	12, 26, 33, 34, 95
Prolifération	112	Transformation. 9, 12, 16, 17, 18, 52, 54, 76,	85, 86, 94
Protection civile 27, 105, 122, 123, 124, 127		UE	9
Rangers canadiens.....	96, 99, 103, 104	Valeurs	78
Réalisations.....	5, 6, 7, 23, 84, 111, 137	Véhicules.....	55, 130, 133
Recettes disponibles.....	122, 123	Vérification	73, 82, 83, 137
Recettes non disponibles.....	123	Vision.....	86, 110, 132
Recherche et développement	93, 94, 95		
Recherche et sauvetage..	28, 54, 69, 83, 105, 106, 107, 108, 109, 133, 139		